

Le don du Saint Esprit

Brockhaus R. - ME 1908 page 17 - ME 1909 page 16

[0. Préface 1](#_Toc508448425)

[1.  La personne du Saint Esprit 2](#_Toc508448426)

[2.  Le baptême du Saint Esprit et de feu 7](#_Toc508448427)

[3.  L'autre Consolateur 12](#_Toc508448428)

[4.  La venue de l'autre Consolateur 25](#_Toc508448429)

[5.  Des différents modes de communication du Saint Esprit 31](#_Toc508448430)

[6.  Le Saint Esprit, comme sceau et gage 37](#_Toc508448431)

[7.  Le temple du Saint Esprit 44](#_Toc508448432)

[8.  Un seul corps et un seul Esprit 54](#_Toc508448433)

[9.  Le Saint Esprit dans le livre de l'Apocalypse 65](#_Toc508448434)

## 0. Préface

Dieu rappelle quelquefois à ses enfants, d'une manière particulière, certaines portions de sa vérité. C'est ainsi qu'en nos jours il a dirigé l'attention des croyants, à côté de bien d'autres sujets, sur la présence personnelle et l'action du Saint Esprit, et cela certainement pour la bénédiction et le profit durable de beaucoup d'entre eux. Comment pourrait-il en être autrement? Si une vérité aussi importante — et si longtemps oubliée, ou, du moins, peu méditée — que la présence personnelle du Saint Esprit sur la terre, se présente aux âmes des croyants de manière à ce qu'ils en prennent, de nouveau, plus vivement conscience, ce fait ne peut avoir que des conséquences réjouissantes, et doit produire des fruits précieux.

Mais nous savons aussi que, lorsque Dieu agit ainsi, d'une manière particulière, l'ennemi se tient prêt à entraver l'oeuvre divine, et, si possible, à la ruiner. Nous rencontrons ce phénomène en tout temps. Il ne faut donc pas nous étonner que la même chose arrive aujourd'hui. Toute sorte de doctrines et d'affirmations d'invention humaine (faites à bonne intention, mais qui n'en sont pas moins erronées), sont exprimées et répandues avec zèle. Ces affirmations visent à obscurcir la gloire du Fils de l'homme, élevé à la droite de Dieu, et à donner à l'homme une place qui ne lui appartient pas. C'est là, en effet, l'ancienne ruse de Satan, de ne pas attaquer directement la vérité, mais de la corrompre, et d'en détourner les bénédictions, afin de laisser la chair religieuse, le pauvre misérable moi, en tirer avantage; en d'autres termes, afin d'amener l'homme à se servir de la vérité en question, d'une manière ou de l'autre, pour sa propre gloire.

Si l'on essaye, dans ces pages, de considérer de plus près le don du Saint Esprit, sa personne et son action, on le fait dans le sentiment, toujours croissant, de l'immense grandeur du sujet, et de la complète insuffisance de l'homme à le traiter d'une manière convenable, mais en même temps, aussi, dans la confiance en Celui qui veut *que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu,* et avec cette supplication: Préserve, Seigneur, l'auteur et le lecteur, de tout ce qui leur est propre, de tout ce qui est humain; ne permets pas que rien ne soit écrit, qui ne puisse supporter la pierre de touche de ta sainte Parole!

Que personne ne s'attende à ce que ce sujet si vaste, soit traité complètement; ce n'est pas le but de ce petit ouvrage; l'écrivain, suivant l'impulsion de son coeur, a voulu seulement être utile à ses frères dans la foi, avec le peu que le Seigneur lui a confié.

## 1.  La personne du Saint Esprit

Le Saint Esprit n'est pas une simple influence, par laquelle on est conduit ou animé, comme on devrait le penser, d'après la manière d'écrire ou de parler de bien des croyants; ce n'est pas non plus une émanation de la divinité, qui, comme Esprit du Père et du Fils, serait, sans doute, divine, mais n'aurait aucune existence propre et personnelle. Non, le Saint Esprit est une personne divine, la troisième personne de la Trinité, comme telle, présente partout, et qui, à la fête de la Pentecôte, sur la base de l'oeuvre parfaite de la rédemption et de l'exaltation de Christ à la droite de Dieu, est descendue du ciel pour habiter ici-bas dans les saints, les baptiser pour être *un seul* corps et demeurer éternellement avec eux; une personne qui, depuis ce temps-là, demeure sur cette terre, et y restera jusqu'à ce que (comme autrefois Eliézer conduisait Rebecca) elle amène du pays lointain l'épouse, l'Assemblée de Christ, à la rencontre de son Epoux et de son Seigneur. L'habitation du Saint Esprit sur cette terre, comme Esprit d'adoption, sceau et gage dans le croyant, est donc une note caractéristique du christianisme.

Tenons ferme, tout premièrement, ce point. Aussi longtemps qu'un croyant ne comprend pas cette vérité fondamentale, la différence entre les saints de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau lui reste cachée, et il perd beaucoup de la joie et de la jouissance, de la grâce et de la force, que l'oeuvre d'expiation a apportée.

Le Saint Esprit est un en essence, en qualités et en pensée avec le Père et le Fils, mais cependant entièrement distinct d'eux. On peut dire du Saint Esprit, comme du Père et du Fils: Il est Dieu. C'est pourquoi Pierre pouvait adresser à Ananias ces sérieuses paroles: «Pourquoi Satan a-t-il rempli ton coeur, *que tu aies menti à l'Esprit Saint?…* Tu n'as pas menti aux hommes, mais à *Dieu*» (Actes des Apôtres 5: 3, 4). Le Saint Esprit est donc une personne à qui l'on peut mentir, et il est *Dieu*. Dans plusieurs passages, il est nommé sur la même ligne, et en liaison avec le Père et le Fils (Comparez Matthieu 28: 19; 2 Corinthiens 13: 13; comparez aussi: 1 Corinthiens 12: 4-6). Il est le *Saint Esprit,* l'Esprit *éternel* (Hébreux 9: 14), l'Esprit de *vérité* (1 Jean 5: 6); c'est poussés par Lui que les saints hommes de Dieu de l'Ancien Testament ont parlé (2 Pierre 1: 21); oint par lui, le croyant sait toutes choses (1 Jean 2: 20); il est *présent partout* (Psaumes 139: 7 et suivants); *sachant* *tout, il sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu* (1 Corinthiens 2: 10); il prouve sa *toute-puissance,* par toutes sortes de signes et de miracles, et en vivifiant continuellement des pécheurs morts; par lui, Jésus, chassait les mauvais esprits (Matthieu 12: 28, etc.), et c'est lui qui agit dans l'assemblée et distribue des dons, *comme il veut* (1 Corinthiens 12: 4 et suivants), lui qui qualifie pour le service et envoie (Actes des Apôtres 13: 2-4, etc.).

Il règne souvent, parmi les croyants, de singulières idées sur la notion d'une personne. Beaucoup pensent qu'une personne doit nécessairement avoir aussi un corps, qu'un être incorporel ne peut donc pas être appelé une personne. Mais, un instant de réflexion seulement, montrera au lecteur que c'est une erreur. Si cette opinion était juste, Dieu le Père ne serait pas une personne, un ange non plus, même le Fils, avant son incarnation, ne l'aurait pas été. Une personne est un être vivant qui (en contraste avec un objet sans volonté et sans vie) a la conscience de son existence, pense, veut et agit. Notre personnalité est liée de la manière la plus intime avec notre corps; c'est pourquoi le croyant décédé, bien qu'il soit auprès du Seigneur, n'est pas complet; il se trouve dans un état transitoire, et ne parvient à la perfection, que lorsqu'il reçoit un nouveau corps, dans la résurrection. Lorsque le Saint Esprit descendit du ciel, il n'a pris aucune forme corporelle. Mais aussi vrai que le Fils est venu sur la terre, aussi vrai l'Esprit y est descendu, avec la différence seulement que le Fils revêtit la chair et le sang, et fut trouvé en figure, comme un homme, tandis que ce ne fut pas le cas du Saint Esprit (\*), qui, par conséquent, ne pouvait ni être vu, ni être considéré. Le Seigneur dit aussi: «Le monde ne peut pas le recevoir, parce qu'il ne le voit pas, et ne le connaît pas» (Jean 14: 17). Mais, néanmoins, la troisième personne de la Trinité vint certainement et véritablement dans ce monde, après que le Fils l'eut quitté, et fut retourné vers son Père (Lisez Jean 14: 16, 26; 15: 26; 16: 7-15). Quoique invisible, l'Esprit agit, parle, envoie, dirige, instruit, témoigne, convainc, avertit, exhorte, prie, distribue des dons, appelle au ministère; il peut être déshonoré par des mensonges, être attristé, étouffé, éteint; il demeure dans les croyants pris individuellement, et dans un sens plus large, il demeure dans l'Assemblée, la maison de Dieu.

(\*) S'il est descendu sur le Seigneur Jésus sous une forme corporelle, comme une colombe, et, le jour de la Pentecôte, sur les têtes des disciples rassemblés, sous la forme de «langues divisées comme de feu», c'étaient seulement des apparitions passagères qui, bien qu'ayant une profonde signification, comme nous le verrons plus tard, ne changent cependant rien à ce qui a été dit plus haut.

Nous répétons donc, Le Saint Esprit n'est nullement une influence, bien qu'il exerce une influence; il n'est pas non plus une émanation de Dieu, bien qu'il soit envoyé par le Père et par le Fils. Il est une personne. C'est ainsi qu'il s'est fait connaître déjà dans l'Ancien Testament par son action, quoiqu'il ne fût pas manifesté de la même manière, et, qu'avant tout, il n'habitât pas sur la terre.

Rassemblons maintenant, brièvement, quelques témoignages de l'Ancien Testament concernant son action. Déjà, à la première page de la Parole divine, nous lisons: «Et il y avait des ténèbres sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu planait (ou couvait) sur la face des eaux». Plus loin, au chapitre 6 de la Genèse, Dieu dit: «Mon Esprit ne contestera pas à toujours avec l'homme, puisque lui n'est que chair», et ainsi l'Esprit de Dieu contestait avec les hommes, pendant cent vingt ans avant le déluge. C'était lui, aussi, qui rendait Moïse capable de remplir son difficile ministère, qui remplissait Betsaléel de sagesse et d'intelligence, qui opérait en Josué. C'était lui qui donnait aux chantres consacrés des psaumes et des cantiques de louange, qui inspirait les saints prophètes et auteurs des écrits de l'Ancien Testament, de sorte qu'ils pouvaient dire: «Ainsi dit l'Eternel», ou, comme David. «L'Esprit de l'Eternel a parlé en moi, et sa Parole a été sur ma langue» (2 Samuel 23: 2). En un mot, l'Esprit de Dieu a manifestement rendu témoignage et opéré dans l'Ancien Testament. Son action était si claire et connue d'une manière si précise, que Dieu pouvait dire à Moïse: «J'ôterai de l'Esprit qui est sur toi, et je le mettrai sur eux» (les soixante-dix anciens) (Nombres 11: 17); que nous lisons au sujet de Josué, qu'il était «*rempli de l'esprit de sagesse,* car Moïse avait posé ses mains sur lui» (Deutéronome 34: 9); que David pouvait demander: «Ne me renvoie pas de devant ta face, et ne m'ôte pas l'esprit de ta sainteté» (Psaumes 51: 11), et qu'enfin le prophète Aggée pouvait crier au résidu du peuple juif, en ses jours, en le consolant de la part du Seigneur: «La parole selon laquelle j'ai fait alliance avec vous, lorsque vous sortîtes d'Egypte, et mon Esprit, demeurent au milieu de vous; ne craignez pas» (Aggée 2: 5).

Mais, quoique tout cela soit vrai, les croyants de l'Ancien Testament ne connaissaient cependant pas le Saint Esprit comme une personne particulière de la divinité, différente du Père et du Fils, aussi peu que la seconde personne de la divinité (le Fils) leur était connue comme telle. Ils connaissaient seulement le Dieu *unique,* et l'Esprit était pour eux l'Esprit de Dieu, l'Esprit de l'Eternel, la force qui opérait en Dieu et sortait de lui; ils ne savaient rien non plus d'un envoi ou d'une effusion du Saint Esprit.

De même, lorsque l'heure de la naissance du Seigneur Jésus approchait, et même pendant que Jésus était sur cette terre, «dans les jours de sa chair», l'Esprit de Dieu ne demeurait pas ici-bas, excepté dans le sens qu'il descendit sur le Fils de Dieu, pour l'oindre et le sceller, comme celui qui avait été engendré du Saint Esprit, dans le sein de Marie, et qui était né d'elle (Voyez Actes des Apôtres 10: 38; Matthieu 3: 16, 17; Jean 3: 34; 6: 27, etc.). Il opérait comme dans l'Ancien Testament, dirigeait les croyants, les remplissait quelquefois, parlait par eux, etc., mais il ne *demeurait* pas en eux. Cela était impossible, comme nous lisons: «L'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié» (Jean 7: 39).

Voici, mon cher lecteur, en peu de mots, la raison pour laquelle la merveilleuse bénédiction de laquelle Jésus avait parlé — «or, il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui» — ne pouvait pas venir encore: Jésus n'était pas encore glorifié. Il n'était pas encore *parti;* et tant que cela n'avait pas eu lieu, le Consolateur ne pouvait pas venir vers les siens (Jean 16: 7). Le Fils de l'homme devait premièrement descendre dans les profondeurs de l'abaissement, il devait souffrir et mourir, il devait ressusciter et retourner au Père. L'oeuvre d'expiation devait d'abord être accomplie, et celui qui l'avait accomplie, devait avoir pris sa place là-haut, dans le sanctuaire, couronné de gloire et d'honneur. Alors, seulement, le Saint Esprit pouvait descendre pour faire sa demeure dans le croyant, et l'introduire dans la communion avec le Père et avec le Fils.

L'Esprit Saint pouvait venir sur Jésus, parce qu'il était l'Etre pur, sans tache et saint. Dieu le Père pouvait le sceller et l'oindre «du Saint Esprit et de puissance», à cause de la gloire immaculée de sa personne. Mais il n'en est pas ainsi de nous. Dieu ne peut pas nous donner son Saint Esprit sur la base de quoi que ce soit en nous ou de nous. Il le donne *à ceux qui croient en Jésus Christ,* qui sont lavés de leurs péchés dans le précieux sang de Christ. Il ne pouvait, assurément, déposer ce don — n'oublions pas que c'est un don! — dans des vases impurs. C'est pourquoi il les purifia et les rendit propres à recevoir un tel don. Le Père n'attacha pas non plus sa promesse à l'accomplissement de quelque condition que ce soit du côté de ses enfants; elle était inconditionnelle, son nom en soit béni éternellement! «Voici», leur dit Jésus, «*moi, j'envoie sur vous la promesse de mon Père*. Mais vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de puissance d'en haut» (Luc 24: 49). A une autre place, nous lisons: «Il leur commanda de ne pas partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, laquelle, dit-il, vous avez entendue de moi; car Jean a baptisé avec de l'eau, *mais vous, vous serez baptisés de l'Esprit Saint dans peu de jours*». Et lorsque la promesse eut été exécutée, nous entendons Pierre dire: «Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, ce dont nous, nous sommes tous témoins. Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez» (Actes des Apôtres 1: 4, 5; 2: 32, 33).

Que le lecteur veuille donc bien sérieusement considérer que le don du Saint Esprit, l'onction et le sceau de l'Esprit, le revêtement de force d'en haut, le baptême du Saint Esprit, — quoi qu'on ait dit ou écrit, ou qu'on puisse encore dire et écrire là-dessus, — tout cela n'est pas, d'après les expressions claires et non équivoques de la parole de Dieu, qui est *la seule autorité valable,* une chose que l'on doit obtenir par une fervente prière, et dont on ne peut devenir participant qu'après l'accomplissement de certaines conditions, mais plutôt un libre *don de Dieu* sans condition, qui sera la part de tout pécheur croyant en Christ simplement et sincèrement; et cela, comme il a été déjà dit, sur la base de l'oeuvre accomplie d'expiation de l'exaltation et de la glorification de Christ à la droite de Dieu. Toute gloire et tout honneur appartient à Dieu seul, à cet égard comme à tous égards, par Jésus Christ. Celui donc qui le fait dépendre de quelque manière que ce soit, de conditions à remplir du côté de l'homme, élève l'homme aux dépens de la gloire de Dieu et de son Oint. Il prétend pouvoir établir un terrain que le Saint Esprit peut reconnaître, et même sur lequel il doit répondre à ses prières.

Ici, l'on pourrait cependant objecter: N'est-il donc pas écrit: «Si donc vous, qui êtes méchants, vous savez donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus le Père, qui est du ciel, donnera-t-il l'Esprit Saint à ceux qui le lui demandent?» Dans tous les cas, cela est écrit; le Seigneur lui-même a prononcé ces paroles. Mais, remarquons d'abord en quel temps cela a eu lieu. Les disciples ne possédaient pas encore le Saint Esprit. Evidemment, ils étaient convertis, nés de l'Esprit; mais c'est quelque chose d'autre, que d'avoir reçu le don de l'Esprit. La conversion, ou la nouvelle naissance, précède le fait d'être scellé du Saint Esprit. Le don de l'Esprit est un privilège qui est encore ajouté à la possession de la nouvelle nature; sans lui, la communion avec le Père et le Fils est aussi impossible que l'introduction dans les profondeurs des pensées et des conseils de Dieu, que nous trouvons révélés dans le Fils de l'homme glorifié à sa droite. Comme Christ, là-haut, la tête, avec laquelle nous sommes unis comme son corps, peut être appelé le trait caractéristique du christianisme, de même le don du Saint Esprit en est le signe caractéristique ici-bas. Aucun de ces privilèges n'était connu jusqu'alors; personne n'en avait joui, ou ne pouvait en jouir, depuis que le monde existait. Mais, maintenant, les disciples étaient encouragés à le demander à leur Père céleste qui, sûrement, donnerait le Saint Esprit à ceux qui le lui demanderaient. Le temps était proche; le don merveilleux devait être accordé. Les disciples ont donc aussi, sans doute, prié pour ce don, et ils persévéraient dans la prière (comme nous le savons par Actes des Apôtres 1: 14), et même après que le Seigneur était mort et ressuscité; ils attendaient toujours la promesse du Père, et cela jusqu'à ce que le jour de la Pentecôte fût accompli. Mais, dès cette heure, leur attente cessa; aussi, ils ne le demandèrent plus, excepté dans un cas particulier pour d'autres. Nous ne trouvons plus, dans tous les écrits du Nouveau Testament, aucune exhortation à demander le Saint Esprit. Le message des apôtres au peuple était simplement: «Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés; et vous recevrez le don du Saint Esprit», par grâce, sans autre condition.

Après donc que la promesse du Père fut accomplie, une demande du don du Saint Esprit n'était plus à sa place. Il était là, prêt à établir sa demeure dans chaque croyant. Serait-ce donc aussi une chose inconvenante de demander une plus grande énergie de l'Esprit? Assurément non. Je puis demander, même je devrais demander avec persévérance et sérieux, d'être plus rempli du Saint Esprit, afin qu'il prenne pleine possession de mon âme, que le pouvoir et l'influence des choses extérieures disparaisse et qu'il puisse opérer en moi avec une force qui ne soit ni troublée, ni entravée; mais, je le répète, ce n'est pas une demande du Saint Esprit, ce n'est ni un baptême de l'Esprit, ni une effusion de l'Esprit.

Mais, que veut dire Jean le Baptiseur, quand il dit, en montrant Jésus: «Il vous baptisera du Saint Esprit et de feu»? Nous en parlerons dans le chapitre suivant.

## 2.  Le baptême du Saint Esprit et de feu

Pour répondre à la question: Que veut dire Jean le Baptiseur, quand, montrant Jésus, il dit; «Moi, je vous baptise d'eau pour la repentance; mais celui qui vient après moi, est plus puissant que moi… lui vous baptisera de l'Esprit Saint et de feu» (Matthieu 3: 11), il nous faut d'abord nous occuper un peu des circonstances dans lesquelles ces paroles furent prononcées.

Jean le Baptiseur fut le précurseur du Seigneur Jésus, le héraut du grand roi qui était né à Bethléhem, et qui était alors sur le point d'entrer en scène, au milieu de son peuple. Jean apparaît sous ce caractère tout particulièrement dans notre chapitre. Accomplissant la prophétie d'Esaïe, il prêchait dans le désert de Judée: «Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché. Car c'est ici celui dont il a été parlé par Esaïe le prophète, disant: Voix de celui qui crie dans le désert: Préparez le chemin du Seigneur, faites droits ses sentiers». L'Eternel, le Seigneur, était apparu au milieu de son peuple terrestre, pour établir son royaume, et les yeux de tous devaient être dirigés sur lui, les coeurs de tous rendus attentifs à sa personne. Jean n'était pas le personnage important; ce n'était qu'une voix qui devait secouer de leur sommeil toutes les âmes, et diriger les pensées de ceux qui se repentaient et qui craignaient Dieu sur le Messie, le Berger d'Israël.

Le «royaume des cieux» s'était approché, ce royaume dont il est déjà question en Daniel 2 et 7. Jean n'avait aucune intelligence de la forme que ce royaume devait revêtir d'abord, que son roi serait rejeté et le royaume lui-même établi dans une forme mystérieuse (Comparez Matthieu 13). Il prêchait simplement au peuple d'Israël (car ici il s'agit exclusivement de celui-ci), le royaume des cieux comme approchant et annonçait la présence du Jéhovah-Messie, qui exercerait le jugement sur le méchant, introduirait le bien dans une puissance divine, et préparerait ainsi le chemin à la gloire que Dieu avait promise aux pères. Il ressort de l'envoi qu'il fait de ses disciples à Jésus, en Matthieu 11, combien peu Jean s'attendait à ce que Jésus fut rejeté par les Juifs, et à ce que l'accomplissement des promesse fut renvoyé, comme conséquence de ce fait.

Pouvons-nous nous étonner de son manque d'intelligence? Non; mais c'est avec raison que nous devrions être étonnés que des croyants de nos jours qui, malgré la lumière claire du Nouveau Testament, ne sont pas encore arrivés à comprendre que l'établissement du royaume de Christ dans une gloire et une puissance visible, tel qu'il est décrit dans l'Ancien Testament, a été renvoyé, et que le rejet de Jésus ici-bas et son élévation à la droite de Dieu a conduit à l'introduction du royaume sous la forme mystérieuse déjà nommée. Il est tout à fait étonnant de voir combien les notions de beaucoup de croyants à cet égard sont contraires aux Ecritures. On confond le royaume avec l'Eglise, les espérances terrestres et l'attente d'Israël avec la position et l'espérance céleste des croyants du Nouveau Testament, et l'on parle, en conséquence, plus du «roi» Jésus, que du Fils de l'homme rejeté ici-bas, mais glorifié dans les lieux hauts, et Tête de son corps, l'Assemblée. On comprend que cette manière de voir réponde plus ou moins aux pensées des croyants dont il s'agit.

Il peut être bon à cause de cela de s'arrêter un moment ici. Il n'y à jamais eu de temps sur la terre, où les voies de Dieu aient apporté à l'homme des bénédictions aussi étendues qu'aujourd'hui. Même naître dans le règne millénaire n'est pas à comparer avec la bénédiction actuelle. La pensée de la gloire qui sera vue alors, quand tout sera soumis à Christ, et que la volonté de Dieu se fera «comme dans le ciel ainsi aussi sur la terre», pourrait sans doute faire monter en bien des coeurs le désir: «Ah! si seulement je vivais alors sur cette terre!» Mais les croyants qui seront ici-bas en ces jours-là, ne jouiront pas de ce dont nous jouissons aujourd'hui. Ils ne seront pas dans les mêmes relations que nous avec le Père et le Fils. Ils ne sauront pas de la même manière que nous, ce que c'est que d'entrer au dedans du voile dans le lieu très saint, ou de prendre part ici-bas aux souffrances de Christ. Ils ne connaîtront pas dans son plein sens la joie du Saint Esprit, qui est notre part à nous qui sommes rejetés par le monde et méprisés à cause du Christ. Ce qui caractérise le temps présent, c'est le fait que les croyants, tandis qu'ils accomplissent leur pèlerinage et sont rejetés ici bas, habitent en réalité dans le ciel. Notre bourgeoisie est en haut, nous n'appartenons pas du tout à ce monde terrestre, toute notre attente est en dehors des choses visibles, unie à Christ *là où Il est maintenant*.

Nous voyons une admirable image de notre position sous ce rapport dans notre bien-aimé Seigneur lui-même, quand, après son baptême par Jean, il remonta du Jourdain et que le ciel s'ouvrit sur lui La scène terrestre autour de lui était un désert mais le ciel était ouvert et le Saint Esprit descendit sur lui, tandis que le Père le reconnaissait pour son Fils bien-aimé.

Cher lecteur croyant, contemple avec adoration la place bénie dans laquelle la réconciliation t'a placé, Après que Christ est retourné au ciel comme celui qui a pleinement glorifié Dieu quant au péché, pour toi le voile a été déchiré et le ciel ouvert. Tu es oint et scellé du Saint Esprit comme Jésus, et le Père t'a reconnu comme fils, comme son enfant bien-aimé. Il est à peine nécessaire de faire ressortir que Jésus était tout cela et qu'il le reçut sur le pied de ses droits personnels, de la dignité de sa personne, tandis que nous sommes amenés sur ce terrain par grâce sur le pied de l'oeuvre de rédemption. C'est pour cela que nul objet ne lui fut montré dans le ciel sur lequel il eût à porter ses regards, comme, par exemple, pour Etienne et Paul, mais lui, il est l'objet sur lequel le ciel regarde en se baissant.

Je voudrais encore remarquer, en passant, qu'à cette occasion, nous trouvons, pour la première fois, la Trinité divine pleinement révélée. Le Fils est là en forme visible comme homme; le Saint Esprit descend sur lui et demeure sur lui, et la voix du Père le reconnaît comme Fils. Quelle merveilleuse révélation en rapport avec la position que le Fils avait prise. La révélation de ces trois personnes dans l'unité divine était impossible dans l'Ancien Testament, ainsi que nous l'avons vu dans la première partie de notre méditation; elle était, comme *base du christianisme,* réservée pour le glorieux moment où le Fils de Dieu prendrait sa place au milieu des pauvres de son troupeau, parmi ceux que, dans son amour et sa grâce condescendante, il appelle les «excellents de la terre» (Comparez Psaume 16).

Revenons maintenant à Jean le baptiseur. En vue du royaume dont il annonçait l'approche, Jean exhortait tous à la repentance. L'état du peuple était tel que le baptiseur, en accord avec sa prédication de repentance, faisait sa demeure en dehors de Jérusalem, centre religieux d'Israël, dans le désert allant et venant en vêtement de poil, se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. La grâce n'était pas exprimée dans son service, quand même, à tout prendre, sa mission était une preuve de la grâce de Dieu. Il vint «dans la *voie de la justice*» (Matthieu 21: 32). Il ne connaissait pas les privilèges de l'Israélite. Dieu pouvait, des pierres mêmes du chemin, susciter des enfants à Abraham. Il s'agissait alors d'une vraie repentance et d'un retour à Dieu, de fruits «qui conviennent à la repentance». Le Messie était là. Le Seigneur de la moisson était apparu. Lui qui savait distinguer le bon grain de la balle, qui sondait les coeurs, lui, le juge d'Israël était dans son aire, c'est-à-dire au milieu de son peuple d'Israël. L'invitation à la repentance s'adressait à tout le peuple, et déjà la cognée était mise à la racine des arbres. Si Israël refusait de se repentir, Dieu était prêt à rompre entièrement avec le vieux système religieux, comme cela a aussi eu lieu en réalité plus tard. Les arbres qui ne portaient pas de bons fruits, devaient être coupés et jetés au feu; celui qui acceptait le témoignage de Jean et se soumettait à la sentence divine, était séparé du reste du peuple par le baptême d'eau.

Je le répète donc: il ne s'agit, dans notre chapitre, que d'Israël et des voies de Dieu envers les Juifs. Le message de Jean s'adressait exclusivement à ce peuple. Il est nécessaire d'insister toujours de nouveau là-dessus, parce que, précisément, la méconnaissance de ce fait a donné lieu à tant de fausses interprétations des paroles de notre prophète. Jean était un prophète, et plus qu'un prophète; non seulement, il adressait au peuple des paroles sérieuses de la part de Dieu, mais il annonçait aussi l'accomplissement des promesses de Dieu et, par là, la venue d'un temps tout nouveau pour Israël, et rendait témoignage de la présence de l'Eternel au milieu de son peuple. Quel fait d'une insondable portée que cette présence! Jéhovah-Jésus, qui était apparu au milieu de son peuple, devait nécessairement être celui qui accomplirait toutes les promesses, mais il devait nécessairement aussi juger tout le mal qu'il trouvait au milieu de son peuple. Il venait après Jean, mais il était avant lui. Il était plus puissant et plus grand. Jean n'était pas digne de délier la courroie de sa sandale. Il avait son van en sa main. Il voulait séparer de son peuple ceux qui étaient vraiment à lui (le bon grain) et les mettre en sûreté dans ses greniers, les autres, les méchants (la balle), devaient être brûlés au feu inextinguible.

Nous en venons ainsi à cette parole qui forme le point essentiel de notre méditation: «Lui vous baptisera de l'Esprit Saint et de feu». La longue introduction qui précède était nécessaire pour montrer combien il est faux et même dangereux de sortir les paroles du prophète de leur contexte et de leur donner ainsi une interprétation qui contredit directement l'enseignement de l'Esprit dans notre chapitre et aussi dans d'autres passages. On dit, en rapport avec cette déclaration du prophète, «que nous *devons être baptisés de feu*»; on parle du baptême de feu comme d'une *promesse précieuse pour le croyant,* et l'on demande, par d'ardentes prières, l'accomplissement de cette promesse. Oh! qu'il est bon que Dieu, dans sa grâce, n'exauce *pas* de telles prières! Il ne *peut* pas les exaucer, car s'il les exauçait, cela signifierait la condamnation éternelle de ceux qui le demandent.

«Moi, je vous baptise d'eau pour la repentance; mais celui qui vient après moi, est plus puissant que moi… lui vous baptisera de l'Esprit Saint et de feu». Jean, dirigé par l'Esprit Saint, place ici, réunis en une seule et courte phrase, deux choses parfaitement différentes dans leur nature et directement opposées l'une à l'autre; deux actes du Seigneur sont décrits d'une manière brève et caractéristique; ils sont non seulement entièrement différents, mais aussi, quant au temps de leur exercice, ils sont bien éloignés l'un de l'autre. Ce dernier point, Jean ne pouvait sans doute pas le connaître alors, il ne l'a pas connu plus tard non plus, ainsi que nous l'avons déjà vu plus haut. Quelles sont donc ces deux choses? Jésus était venu pour baptiser de l'*Esprit Saint,* c'est-à-dire *pour donner son Esprit à ceux* qui seraient vivifiés, purifiés et rachetés; et il était venu pour baptiser *de feu,* c'est-à-dire *pour exercer son jugement contre ceux* qui ne recevraient pas le témoignage de Jean et persévéreraient dans leurs pêchés. Pendant que Jean appelait le peuple à la repentance et baptisait d'eau ceux qui répondaient à son appel, un plus grand que lui était prêt à nettoyer son aire, à exercer le jugement contre les impénitents, mais aussi à baptiser d'Esprit Saint ceux qui se laisseraient sauver par la foi en lui. Remarquons-le donc bien: Jean place ici le Seigneur Jésus non comme Rédempteur apparaissant en grâce, non comme l'Agneau venu pour ôter le péché du monde, mais comme chef du royaume, comme l'Eternel prêt à exécuter le jugement contre le peuple coupable, si Israël ne se repentait pas. L'aire était son aire, le froment était son froment, et la balle, il la brûlera au feu inextinguible.

Israël a rejeté Jésus. Le message sérieux de Jean qui venait dans la voie de la justice, et les invitations bienveillantes de Jésus qui, bien que juge d'Israël, rencontrait son peuple en grâce divine, demeurèrent sans réponse. Le Messie, le Roi d'Israël, fut cloué à la croix. Le sort de la nation juive comme telle était ainsi scellé; il ne restait plus pour elle que le jugement. Mais le jugement n'est pas encore définitivement exécuté. Tout le système religieux est bien ôté. Israël se trouve bien dispersé parmi les peuples de la terre, sous la malédiction qu'il a attirée sur lui par le meurtre du Fils de Dieu, mais le jugement final annoncé par le verset 12 de notre chapitre, n'est pas encore exécuté. Dieu a, comme nous le savons tous, reculé la conclusion finale de ses voies envers Israël, et entre deux quelque chose de tout nouveau, jusqu'à alors caché dans le coeur de Dieu, l'Assemblée ou l'Eglise, a été manifesté. Elle fut formée le jour de la Pentecôte, et ensuite le Seigneur y ajoutait chaque jour ceux d'Israël qui devaient être sauvés de la colère à venir. Au résidu croyant d'Israël qui fut trouvé après le rejet de Christ et après sa résurrection d'entre les morts, fut renouvelée la promesse se rattachant au témoignage de Jean. «Vous serez baptisés de l'Esprit Saint (\*) dans peu de jours» (Actes des Apôtres 1: 5).

(\*) Pourquoi n'est-il pas aussi ajouté ici: «et de feu»? Si l'explication, donnée par d'autres, du baptême de feu était juste, ces mots n'auraient vraiment pas été omis à cette place.

Jean réunit ainsi ensemble en *une seule* phrase deux caractères importants de la première et de la seconde venue du Christ. Tout ce qui pouvait se trouver entre les deux, était caché à ses yeux Les écrits de l'Ancien Testament avaient bien parlé de la première et de la seconde venue du Messie, mais sans que la pensée de deux périodes de temps différents en fût réveillée. Même après la mort et la résurrection du Seigneur, les disciples n'en avaient pas encore l'intelligence. Jean, donc, place ces deux choses, le baptême du Saint Esprit et le baptême de feu, simplement l'une à côté de l'autre. Comme nous l'avons dit, il ne pouvait pas savoir ce que nous savons aujourd'hui: que le baptême du Saint Esprit est la bénédiction de Dieu dans le royaume des cieux, tel qu'il subsiste aujourd'hui, tandis que le baptême de feu accompagnera l'établissement du royaume des cieux en puissance et en gloire au retour du Christ. En ces jours-là, s'accomplira le contenu du verset 12. Christ rassemblera les impies comme la balle et les jettera au feu. *C'est là le baptême de feu*. Il n'a rien à faire avec la nouvelle naissance d'un homme, ni avec sa préparation et son armement en puissance pour le service; c'est encore moins une libération du péché habitant en lui, une espèce de combustion de la vieille nature, pour que celui qui l'a reçu, vive maintenant saint et sans péché. Non, il n'a *aucune* relation avec le croyant, mais il signifie l'effusion du feu jaloux de Dieu, de la colère brûlante du juste juge, sur tous ceux qui s'endurcissent en face des messages sérieux et bienveillants de Dieu et persistent dans leurs voies de péché.

Le feu, dans l'Ecriture, est partout le symbole *du jugement* (Matthieu 3: 11, ne fait pas exception à la règle). Ce fait est si connu et ressort de tant de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il n'est pas nécessaire de nous y arrêter plus longtemps. Je voudrais seulement mentionner un passage du Nouveau Testament qui occasionne parfois des difficultés. C'est: «Car *chacun* sera *salé de feu;* et tout sacrifice sera salé de sel» (Marc 9: 49). Le Seigneur parle ici du sérieux de l'éternité. Dieu est un feu dévorant et tous ont à faire avec lui et avec sa sainteté parfaite. *Chacun,* bon ou méchant, sera salé de feu. S'il y a la vie dans une âme, le feu du jugement n'atteindra que ce qui ne répond pas à la sainteté de Dieu; tout ce qui est de la chair rencontrera un jugement sans miséricorde. Dieu veut et doit être sanctifié dans ceux qui s'approchent de lui (Comparez Lévitique 10). En rapport avec cela, nous lisons aussi en 1 Corinthiens 11: 32: «Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde». Mais si le jugement atteint l'impie et le méchant — et cela arrivera certainement — cela signifie pour lui la condamnation, le feu inextinguible.

En outre, tout *sacrifice,* c'est-à-dire tout ce qui est consacré à Dieu, sera salé de sel, c'est-à-dire que la grâce sanctifiante de Dieu, qui garde intérieurement l'âme du mal, ne doit pas manquer à ceux dont la vie est un sacrifice pour Dieu. Si le feu est l'image du jugement qui consume, nous voyons ici, dans le sel, une image de cette puissance divine qui nous sépare de tout mal et nous garde de toute corruption intérieure.

Nous ne trouvons nulle part, dans l'Ecriture, quelque chose qui pourrait nous amener à considérer comme baptême de feu ce qui est arrivé à la Pentecôte. Il ne s'agit nullement là de *jugement,* mais plutôt de l'effusion de la *grâce* de Dieu et du don du Saint Esprit pour habiter dans les saints et les employer comme ses instruments. Les langues «comme de leu» indiquent la manière en laquelle la puissance du Saint Esprit devait se révéler dès lors et déployer son efficace dans les disciples. La Parole qui, semblable à un feu, juge tout et ne tolère pas de mal dans le coeur de l'homme, devait être annoncée par eux en puissance et en même temps faire connaître aux hommes, dans toutes les langues, la merveilleuse grâce de Dieu. C'étaient des *langues* et des langues *divisées,* ce qui nous rappelle bien que le témoignage de Dieu devait dorénavant rompre les barrières du judaïsme et atteindre tous les hommes, *soit* Juifs, *soit* gentils.

A cette occasion — cela aussi est caractéristique pour le christianisme — se rencontrèrent la grâce inconditionnelle et l'amour parfait de Dieu pour l'homme, qui n'avait aucun droit à y prétendre, ses péchés apparaissant en même temps comme tous jugés par la même grâce dans la mort du Christ. A la croix, nous voyons le jugement sur le péché, là la victime sans tache et pure a été consumée à notre place par le feu du jugement. Le mal dans l'homme doit être jugé et de fait il a déjà été jugé en Christ, le grand sacrifice expiatoire. La grâce règne maintenant par la justice en vie éternelle par Jésus Christ, notre Seigneur; et celui qui est devenu participant de cette grâce et la laisse agir en lui, s'applique en tout temps cette sentence divine et marche en sincérité et pureté devant Dieu et les hommes.

Sur Jésus, le Saint Esprit vint en forme de colombe, symbole de la pureté et de la douceur. Sur cet Etre pur et saint, il pouvait descendre et demeurer sur lui sans rien qui rappelât la nécessité d'un jugement. Cela nous rappelle, en même temps, qu'il était dit de Jésus: «Il ne contestera pas, et ne criera pas, et personne n'entendra sa voix dans les rues; il ne brisera pas le roseau froissé, et il n'éteindra pas le lumignon qui fume» (Matthieu 12: 19, 20).

## 3.  L'autre Consolateur

Dans le cours de notre méditation, nous avons déjà une fois indiqué que la descente du Saint Esprit sur cette terre est le signe caractéristique du christianisme. Ce point est si important, et il est si souvent négligé, que je ne puis faire autrement que d'y revenir encore une fois.

Il y avait deux choses dont Jean le baptiseur rendait témoignage quant à Jésus, le Fils de Dieu: 1) «Voilà l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde», et 2) «C'est lui qui baptise du Saint Esprit». Christ était l'Agneau pur et sans tache préparé par Dieu pour victime expiatoire (comparez Genèse 22: 8), convenable et acceptable sous tous les rapports et qui devait ôter le péché, tout comme le premier homme l'avait introduit dans le monde. Un nouveau ciel et une nouvelle terre, dans lesquels il n'y a plus trace de péché, dans lesquels, au contraire, *la justice habite,* seront le glorieux résultat de la mort expiatoire de Christ. Nous avons eu un monde *innocent,* à la vérité pour un temps très court seulement; puis un monde *pécheur,* dans lequel la grâce agit; et nous aurons un monde *juste,* une création, toute nouvelle basée sur une oeuvre qui ne peut jamais perdre sa valeur et son efficace. Le Fils de Dieu a accompli cette oeuvre, et, après l'avoir accomplie, il a pris sa place à la droite de Dieu. Il est maintenant là, assis, caché à l'oeil humain jusqu'à ce qu'il prenne en mains le pouvoir et la domination et qu'il règne d'un des bouts du ciel à l'autre bout.

Mais, pour pouvoir faire tout cela, pour accomplir cette oeuvre, il fallait qu'il devînt homme. Seul, un homme véritable pouvait mourir à la place de l'homme et glorifier Dieu quant au péché. «Puis donc que les enfants ont eu part au sang et à la chair, lui aussi, semblablement, y a participé» (Hébreux 2: 14). Il mourut, il ressuscita d'entre les morts, et, comme homme ressuscité et glorifié, il est retourné au Père. Et maintenant, par suite de cette ascension, le Saint Esprit est descendu. La présence du Saint Esprit est donc une conséquence de l'élévation de Christ à la droite de Dieu (Jean 7: 39). Elle met un homme ici-bas, qui a le Saint Esprit, en relation avec un Christ glorifié dans le ciel en haut. En outre, cette présence démontre que Dieu lui-même habite maintenant sur la terre. C'est une vérité d'une immense portée. Aussi longtemps que l'oeuvre de rédemption n'était pas accomplie, Dieu ne pouvait pas habiter avec l'homme. Il n'a jamais habité avec Adam et Abraham, bien qu'il les visitât par moments. Ce n'est que lorsqu'Israël fut racheté d'Egypte, que Dieu dit: «Et j'habiterai au milieu des fils d'Israël et je leur serai Dieu: » (Exode 29: 45, 46).

Maintenant, après la mort de Christ et son retour auprès du Père, Dieu le Saint Esprit est descendu ici-bas et habite dans le croyant individuellement, aussi bien que dans l'Assemblée ou l'Eglise, temple du Dieu vivant. La conséquence de ce fait est que le croyant connaît, non seulement toute l'oeuvre qui a été accomplie pour lui en Golgotha, mais qu'il sait aussi, comme il a déjà été remarqué, qu'il est introduit dans une relation intime avec Christ, *là où celui-ci est maintenant,* et il se glorifie dans l'espérance de la gloire de Dieu. Jusqu'à ce que cette gloire soit la part de ceux qui croient en Christ, Dieu habite déjà en eux, et Christ, l'homme glorifié à la droite de Dieu, est l'objet de leurs affections. C'est là ce qui caractérise le christianisme et constitue la position chrétienne: Christ en haut, le Saint Esprit sur cette terre. Le chrétien est un homme placé entre la première venue de Christ (et l'oeuvre qu'il a alors accomplie), et le retour de Christ pour l'introduire dans la gloire; et, entre ces deux points extrêmes, il possède le Saint Esprit, «l'autre consolateur», ainsi que l'appelle le Seigneur Jésus.

Nous trouvons cela déjà indiqué dans des types. Le lépreux, par exemple, lors de sa purification, était lavé avec de l'eau, aspergé de sang, et, finalement, oint d'huile, image du Saint Esprit (Lévitique 14). Ainsi, la parole de Dieu (l'eau) nous est appliquée, dans la puissance de l'Esprit, le sang de la réconciliation est aspergé sur nous, et, après, l'onction devient notre part. La nouvelle naissance d'eau et d'Esprit (Jean 3) doit précéder; après vient le sang; mais, en outre, l'Esprit nous est donné, et ainsi l'amour de Dieu est versé dans nos coeurs.

Avant d'aller plus loin, jetons encore un coup d'oeil sur la manière en laquelle le Saint Esprit est placé sous nos yeux, dans les chapitres 3, 4 et 7 de l'évangile de Jean. Cela nous aidera à mieux comprendre ce que le Seigneur en dit dans les chapitres qui suivent. Au chapitre 3, il est parlé, nous le savons, de *notre naissance de l'Esprit*. Par cette naissance, nous recevons une nouvelle nature, une nouvelle vie. «Ce qui est né de l'Esprit est esprit», c'est-à-dire tient sa nature de l'Esprit. Cela n'était rien de nouveau. Nicodème, un docteur d'Israël, aurait dû le comprendre. Si Dieu, dans l'Ancien Testament, ne s'était pas révélé dans la plénitude où cela a lieu maintenant, il était pourtant connu de tout temps que, pour être en relation avec Dieu et pour jouir de ses promesses en vérité, il fallait que l'homme reçût une vie nouvelle; il fallait que, par la puissance de son Saint Esprit, Dieu agît en l'homme en le purifiant et en le vivifiant par le moyen de la Parole. Ainsi, en Ezéchiel 36: 25, 26, il dit, par la bouche de son prophète: «Et je répandrai sur vous *des eaux pures,* et vous serez purs… et je vous donnerai un coeur nouveau, et je mettrai au-dedans de vous un *esprit nouveau,* etc.». Eau et esprit — exactement comme dans notre chapitre (Comparez Ezéchiel 11: 19, 20, et Esaïe 44: 3).

Remarquons donc qu'il ne s'agit pas ici de recevoir l'Esprit, mais de communiquer une nouvelle nature par la puissance de l'Esprit. La nouvelle naissance ne consiste pas à être oint ou scellé. Par la communication de cette nouvelle nature, la croyant est capable de jouir des choses divines, ce dont est incapable l'homme naturel. C'est donc avec raison que l'on a dit souvent qu'un homme naturel, même le plus honorable et le plus religieux, ne trouverait rien dans le ciel qui réponde à ses désirs et à ses penchants. Quand on pourrait le transporter dans le ciel, il le quitterait aussi rapidement que possible.

Dans le chapitre 4 de notre évangile, nous faisons un pas de plus. Ici, il ne s'agit pas de communiquer une nouvelle nature, mais du don de Dieu, qui devient dans le croyant une source d'eau vive, qui jaillit en vie éternelle. Dieu donne non seulement la nouvelle *nature,* mais aussi la *force* correspondante qui doit agir, elle, une source de force et de joie propre à cette nouvelle nature, animant et dirigeant son activité. Ce n'est pas seulement une vie sainte dans sa nature, mais une puissance divine pour l'homme et en l'homme, une force qui l'élève directement là où Christ est maintenant, le fait jouir de tout ce qui appartient à un homme né de Dieu, et l'introduit comme un véritable adorateur dans la communion avec le Père et avec le Fils. «Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité». (Comparez versets 19 à 24). C'est en un mot le Saint Esprit que donne le Fils de Dieu apparu ici-bas en abaissement et en grâce, non pas comme *personne,* mais comme *vie* et comme *puissance de communion* avec les sources de la grâce.

Au chapitre 7 de notre évangile, nous arrivons, en rapport avec la révélation progressive ou le développement de la personne de Christ, à une nouvelle division de l'enseignement divin sur notre sujet. Dans ce chapitre, Jésus parle de son prochain retour auprès de son Père. Déjà, à la fin du chapitre 6, il avait parlé de sa mort et de la nécessité pour l'homme de manger sa chair et de boire son sang, c'est-à-dire d'entrer dans une vrai union de foi et de vie avec lui, *le crucifié*. Au commencement du chapitre 7, nous lisons que les Juifs cherchaient à le faire mourir, et maintenant il est prêt à mourir et à aller où l'homme ne peut pas le suivre. On célébrait à Jérusalem la fête des Tabernacles (\*). Jésus était monté au milieu de la fête, et maintenant, «en la dernière journée, la grande journée de la fête, Jésus se tint là et cria, disant: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, selon ce qu'a dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre. *Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui,* car l'Esprit Saint n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié» (versets 37-39).

(\*) La dernière en rang, comme on le sait, des fêtes juives. Elle était célébrée en mémoire du fait que le peuple de Dieu, qui avait marché jadis çà et là dans le désert, se trouvait dans le bon pays de la promesse. Tout le cycle des fêtes était clôturé par elle; mais avaient-elles pu apaiser la soif de l'âme, satisfaire les besoins du coeur et de la conscience? Non! «Si quelqu'un a soif», crie Jésus à la fin de cette fête.

Si le Seigneur parle ici de l'Esprit Saint, c'est manifestement dans un tout autre sens que précédemment. Ce n'est pas la vivification d'une âme, la naissance de l'eau et de l'Esprit, comme au chapitre 3; ce n'est pas non plus l'Esprit de Dieu, comme vie ou comme puissance de communion avec le Fils de Dieu révélé dans son abaissement ici-bas, comme au chapitre 4, mais une bénédiction dont aucun coeur humain ne pouvait jouir, aussi longtemps que le Seigneur Jésus n'était pas mort, ressuscité et monté au ciel; et ceux-là devaient recevoir cette bénédiction, *qui croyaient déjà en lui*. C'est ici aussi le Fils de Dieu qui parle; mais il parle d'un temps futur, quand il serait glorifié comme Fils de l'homme. Alors il enverrait du ciel le Saint Esprit pour former un lien divin entre lui, l'homme glorifié à la droite de Dieu dans les lieux célestes, et le croyant accomplissant son pèlerinage sur la terre pour que, triomphant en son Maître haut élevé, il puisse jouir des fleuves de bénédictions qui rompent toutes les barrières, et les faire découler de lui sur d'autres. Un ordre de choses tout nouveau devait commencer par là. Le croyant, pèlerin ici-bas, devait, par le Saint Esprit, faire connaissance avec les choses d'en haut, et tous ses intérêts, ses inclinations, ses pensées et son attente, devaient se rattacher à Lui qui demeure en haut.

Remarquons l'expression: «des fleuves d'eau vive». La puissance du Saint Esprit remplit le coeur, l'homme intérieur, de la gloire dans laquelle Christ est entré, tandis que le croyant traverse ce monde qui est devenu pour lui un désert aride. Il n'y a rien autour de lui que la plus extrême sécheresse. Point de source jaillissante, pas une petite place verte ne se montre aussi loin que s'étend le regard, *pas un* palmier pour donner une ombre sous laquelle le voyageur puisse trouver du repos. Et voici, au milieu de cette sécheresse générale, des fleuves d'eau vivent coulent de celui qui a trouvé sa patrie là où est Jésus, là où les sources de la grâce débordent en tout temps. Il a apaisé sa soif en lui; auprès de lui, il a satisfait tous les besoins de son âme, et maintenant l'Esprit est en lui non seulement une source d'eau vive qui jaillit en vie éternelle, mais de lui-même découle l'eau vive pour donner à boire à d'autres qui ont soif. Il n'est pas, cela se comprend, une source en lui-même, mais le fleuve découle de lui dans la puissance de l'Esprit Saint. Le coeur étant occupé de la gloire en haut, et surtout de Lui, qui forme le centre de toute cette gloire, il est rempli jusqu'à déborder, de telle sorte que sa bouche parle des gloires dont son coeur jouit et rend ainsi d'autres personne coparticipantes de cette riche bénédiction.

Je voudrais, de nouveau, rendre le lecteur attentif au fait que tout ceci ne dépend pas du plein abandon ou du dévouement d'un homme à Dieu, ou de ses prières, pour une telle bénédiction; non, c'est un don de Dieu, libre et sans condition, qui devient la part de *quiconque* croit simplement en son fils bien-aimé. «Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient *recevoir ceux qui croiraient en lui*». Il n'est question d'aucune condition autre que de croire en lui. La promesse est pour tous les croyants *sans distinction*.

On demandera, peut-être: S'il en est ainsi, comment se fait-il que les fleuves de bénédictions découlent si pauvrement de maint croyant, que chez d'autres même, ils semblent faire totalement défaut? Le motif n'en est pas (sans parler du cas où le manque de connaissance de la vérité divine tient encore l'âme dans les ténèbres et l'esclavage) que ces croyants n'ont pas l'Esprit, mais qu'ils ne se laissent pas remplir par lui des choses d'en haut. Les choses *visibles* ont repris de la valeur pour eux. Le monde et ses principes influencent le coeur. Ils ne sont pas contents de n'être *rien* ici-bas, témoins d'un Christ *rejeté,* laissés ici-bas seulement pour faire la volonté de Dieu et apporter à un monde perdu la joyeuse nouvelle de l'amour de Dieu et du salut en Christ. Le moi, les inclinations et les désirs du vieil homme, qui devraient être tenus dans la mort, sont vivants et forts, et l'Esprit est ainsi contristé et empêché, les coeurs étant vides et desséchés, et comment les fleuves d'eau vive *pourraient-ils* couler?

Il y a de nos jours, pour le croyant, un danger spécial dans la tendance à chercher quelque chose dans ce monde, pour lui ou pour sa famille. Ce danger a, sans doute, toujours existé, mais, aujourd'hui, il est plus grand que jamais. Quel était et quel est maintenant, d'une manière prééminente, le désir des enfants de ce monde? De percer, d'être ou de faire quelque chose de grand. Ce que l'on gagne aujourd'hui, ne sert que de moyen et de base pour arriver demain à plus encore. Cette disposition, chez un croyant, est la négation complète de sa position comme chrétien; elle prouve qu'il nage avec le fleuve du monde, que Christ et les choses invisibles ont perdu leur valeur pour lui. Il est tout naturel, pour un homme de ce monde, de chercher une place, de gagner le plus possible, pour lui et pour sa famille; mais, quand un croyant le fait, où est alors sa fidélité pour Christ? Ne devons-nous être chrétiens que le dimanche? Ou bien notre coeur, notre force, notre tout, appartiennent-ils au Seigneur aussi les autres jours de la semaine? Où avons-nous le plus l'occasion de nous montrer comme une lettre de Christ? C'est dans nos rapports avec les enfants de ce monde, dans les affaires, à l'atelier, à la fabrique, au comptoir, au magasin, etc. C'est là que la lettre de Christ doit être connue et lue par les hommes. C'est là que les fleuves d'eau vive doivent couler pour les âmes altérées.

A quoi en es-tu à cet égard, bien-aimé lecteur? Sois persuadé que c'est seulement lorsque tu vis non pas pour toi-même ou pour le monde, mais pour Celui qui est mort et ressuscité pour toi, que tu auras la force de l'Esprit avec toi. Ce n'est que lorsque tu envisages, avec l'oeil de Dieu, les personnes et les choses qui t'entourent, et que tu juges, sans réserve, tout ce qui est contraire à sa Parole, ou ce qui cherche à tirer parti de sa grâce pour ménager la chair et pour déshonorer le Seigneur, — ce n'est qu'alors, dis-je, que tu seras un canal convenable par lequel les fleuves d'eau vive pourront couler pour d'autres, à la louange de Celui qui demeure maintenant dans la gloire d'en haut, et qui nous a donné son Esprit pour être avec nous éternellement.

Nous arrivons maintenant aux déclarations du Seigneur Jésus, quant à «l'autre Consolateur». Elles se trouvent dans les chapitres 14, 15 et 16 de notre évangile, et elles nous introduisent dans une partie toute nouvelle, de la vérité quant au Saint Esprit. Il ne s'agit plus d'une nouvelle nature, comme au chapitre 3, ni de la puissance qui opère dans cette nature, ou qui découle du dedans au dehors pour rendre témoignage au Seigneur rejeté ici-bas, mais glorifié dans les lieux célestes, comme aux chapitres 4 et 7; mais nous rencontrons, maintenant, une personne divine, qui doit désormais prendre la place du Seigneur Jésus avec les siens, Jésus allait quitter cette terre. Sa mort, dans laquelle Dieu devait être parfaitement glorifié, allait avoir lieu, et, comme seule juste récompense, comme son résultat immédiat, il allait être glorifié à la droite du Père. Rien moins que cela ne pouvait répondre à la valeur de son oeuvre. La croix a glorifié Dieu d'une manière inconnue jusque-là, et qui ne peut jamais avoir lieu de nouveau; en réponse à cela, Dieu a ressuscité son Bien-aimé d'entre les morts et l'a couronné d'honneur et de gloire à sa droite.

Cela donne occasion aux merveilleux enseignements de Jean 14. Jésus parle de son départ pour la maison du Père, afin d'y préparer une place pour les siens, comme aussi de son retour. Aussi certainement qu'il s'en est allé, aussi certainement il reviendra. Mais ce n'est pas tout: pour le temps de son absence dans la maison du Père, il compte, d'une part, sur l'amour des siens, se manifestant non pas en plaintes et en soupirs, mais en gardant ses commandements (verset 15), et, de l'autre, il a fait pour eux une provision digne de son amour et de la croix, il a préparé une bénédiction qui n'avait jamais été connue auparavant des hommes sur la terre. «Et moi», dit-il, «je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur pour être avec vous éternellement, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut pas recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas, mais vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous». Et ensuite: «Mais le Consolateur, l'Esprit Saint, que le Père enverra (\*) en mon nom, lui, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera toutes les choses que je vous ai dites» (versets 16, 17, 26).

(\*) Il n'est pas dit ici «donner», comme auparavant. Il faut remarquer cette différence, en tant qu'elle fait ressortir plus clairement la personnalité du Saint Esprit. Une simple source de pouvoir ou de bénédiction, on peut la donner; une personne, on l'envoie. Le reste du verset rend la chose plus claire encore.

En d'autres passages, il nous est parlé d'une «effusion» du Saint Esprit; ici, d'un «don» et d'un «envoi». Ces expressions indiquent déjà la *personne* divine de l'Esprit, plutôt que la plénitude ou la puissance de bénédiction et de grâce qui nous est donnée en lui. J'insiste spécialement sur ce fait parce qu'il est oublié de tant de manières. Cela nous rappelle, en même temps, la différence entre la présence du Saint Esprit au jour d'aujourd'hui et sa seconde effusion, à la fin des jours, «sur toute chair». Je puis bien supposer qu'il est connu que celle-ci aura lieu, et que la citation de Joël 2: 28-32, par Pierre, le jour de la Pentecôte, n'est qu'une explication de ce qui venait d'avoir lieu et ne devait pas présenter cette prophétie comme *pleinement accomplie*. Tout comme *l'entrée* de notre grand souverain sacrificateur dans le sanctuaire, était accompagnée d'un témoignage correspondant du Saint Esprit, ainsi de même *sa sortie* pour son peuple terrestre présentera un témoignage semblable (Comparez le type, en Exode 28: 33-35). La pluie de l'arrière-saison suivra la pluie de la première saison. Dieu s'occupera de nouveau de son peuple d'Israël et le visitera dans sa surabondante grâce; et de lui aussi découlera, sous le règne du Prince de paix, la bénédiction sur tous les peuples de la terre.

«Et il arrivera, après cela (c'est-à-dire après que Dieu se sera retourné vers son peuple terrestre, donc à la fin des jours), que je répandrai mon Esprit sur toute chair» (Joël 2: 28). Des jugements terribles atteindront la terre et ses habitants, mais alors un fleuve de bénédictions se répandra sur Israël, plus profond et plus étendu qu'il ne l'a jamais été. Mais, bien qu'il en soit ainsi, nous n'entendons nulle part parler d'un *envoi* du Saint Esprit pour ce temps-là. *Tel n'est le cas que lorsqu'il est parlé de la période actuelle du christianisme*. Pour ce temps-ci, seulement, il est dit que le Père enverra aux siens un autre Consolateur au nom de son Fils. Cette *présence personnelle du Saint Esprit* pour *habiter* dans les croyants et les baptiser pour être *un seul* corps (bien qu'il n'en soit pas encore parlé ici), est liée de la manière la plus intime avec *l'absence personnelle de Christ,* après l'accomplissement de l'oeuvre de rédemption et est basée sur elle. Le jour à venir de la gloire de Christ sera caractérisé par sa *présence* ici-bas, et qui pourrait décrire la plénitude d'une telle bénédiction? Mais il n'est parlé nulle part d'une présence personnelle de l'Esprit. Ce n'est pas que le Saint Esprit ne sera pas là, et que le même déploiement de puissance et d'opérations miraculeuses, et même dans un sens de plus grandes encore que dans la période chrétienne, n'auront pas lieu — l'univers entier, dans un sens, connaîtra la puissante portée de l'affranchissement opéré par Christ; mais l'état de choses sera tout autre qu'aujourd'hui. Il faut aussi remarquer qu'en ces jours-là la Pâque et la fête des Tabernacles seront encore célébrées, mais qu'il n'est plus fait aucune mention de la Pentecôte. Ce qui est représenté typiquement dans cette fête, est accompli.

Occupons-nous, maintenant, un instant du *nom* ou du *titre* que le Seigneur donne ici au Saint Esprit. Il l'appelle l'autre «avocat», ou l'autre «consolateur». Le mot grec a ces deux significations: une personne qui s'identifie avec les intérêts des autres, qui défend leur cause, les assiste, s'emploie de toute manière pour eux, comme aussi quelqu'un qui console, encourage, exhorte. C'est donc là ce qu'est le Saint Esprit pour nous. Précieux privilège! Quels que soient les besoins qui se manifestent sur notre route, quelques difficultés et quelques épreuves que nous rencontrions, de quelle grâce que nous ayons besoin, le Saint Esprit est là, et non seulement il est capable de faire, mais aussi il est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour notre avantage et notre bien. Le sentiment de la présence de cette personne divine venue ici-bas pour être avec nous à la place du Seigneur glorifié, ne devrait-il pas, en tout temps, remplir et vivifier les coeurs des enfants de Dieu? Nous ne *voyons* sans doute pas notre autre Consolateur, mais nous le *connaissons*. Le monde ne le voit pas et ne le connaît pas; mais nous le connaissons et nous savons qu'il est avec nous et en nous, d'abord à cause de la parole de notre bien-aimé Seigneur, et ensuite parce que nous éprouvons et goûtons vraiment et réellement sa présence. Elle n'est pas seulement une affaire de foi, mais aussi de sainte expérience, soit quant au croyant personnellement, soit quant à l'Assemblée de Dieu comme ensemble. *«Ne savez-vous pas»,* demande l'apôtre en 1 Corinthiens 6: 19, «que votre corps est le temple du Saint Esprit, qui est en vous et que vous avez de Dieu?» Les Corinthiens croyants avaient richement expérimenté les puissantes opérations de l'Esprit habitant en eux; et Dieu le *veut* ainsi. S'il en est autrement, si un chrétien ne sait que peu ou rien de ces aimables et puissants effets de la présence du Saint Esprit, il est dans une triste condition.

 «Et moi je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur pour être avec vous éternellement». Au chapitre 15, le Seigneur envoie lui-même le Saint Esprit; ici, c'est à sa demande qu'il vient du Père vers les siens. Là, le Fils de l'homme glorifié l'envoie comme témoin de sa gloire et de sa position céleste; ici, le Père l'envoie au nom de Jésus, parce qu'il s'agit plutôt des rapports personnels des disciples avec Lui.

«Pour être avec vous éternellement». C'est une vérité d'une immense portée. Non seulement le Saint Esprit nous est donné, mais il doit rester *pour toujours* avec nous; non pas comme Jésus, qui ne resta que peu de temps avec les siens, non pas comme un visiteur en passage; non, il doit rester avec nous «éternellement», ne plus jamais nous quitter. Que cette précieuse vérité a été vite et totalement oubliée! Dieu soit loué de ce qu'en nos jours il a de nouveau dirigé sur elle l'attention de beaucoup de coeurs chrétiens.

Mais non seulement le Saint Esprit doit demeurer *avec* nous, comme le Messie avait demeuré *avec* son peuple (bien que pour quelques années seulement); il doit aussi être *en* nous. La nouvelle et intime présence de Dieu *dans* les siens, par opposition au monde qui a rejeté Christ et ne *peut* recevoir le Saint Esprit, est ainsi devenue un fait. C'est une seconde vérité d'une très haute portée. L'effet s'en montre tout de suite. «Je ne vous laisserai pas orphelins», dit le Seigneur; «je viens à vous. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez» (versets 18, 19). Par la présence du Saint Esprit, la contemplation de Christ est communiquée aux coeurs des croyants bien plus réellement que ce n'avait jamais été le cas précédemment. A la vérité, nous ne le voyons plus de nos yeux naturels maintenant, mais, par les enseignements et les instructions de l'Esprit, nous le connaissons bien plus profondément et plus réellement que les disciples n'ont jamais pu le faire dans les jours de sa chair. Mais plus encore: «Parce que moi je vis, vous aussi vous vivrez. En ce jour-là, vous connaîtrez que *moi le suis en mon père, et vous en moi, et moi en vous*» (verset 20).

Remarquez bien ces paroles, cher lecteur! Réfléchissez-y avec prière! Elles parlent d'une communauté de vie et de nature. Notre vie est dans le Fils. *Parce qu'il vit,* nous aussi nous vivrons. Et parce que le Saint Esprit habite en nous, nous savons aussi que nous sommes unis avec Christ, que nous sommes *en lui*. Il ne s'agit pas ici de l'unité *du corps* (nous trouvons celle-ci dans les épîtres de l'apôtre Paul), mais d'une union *personnelle* avec Christ. Mais quelle chose merveilleuse! Christ est dans le Père, nous sommes en lui, qui est élevé à la droite de Dieu, et il est en nous, qui marchons ici-bas. Quels précieux liens, quelles relations intimes! Il était impossible qu'ils fussent connus aussi longtemps que Jésus marchait ici-bas; ils ne sont devenus une réalité, au moins en tant qu'il s'agit de *nous,* que par la descente du Saint Esprit et son habitation en nous. Il est la puissance de ces relations ou de cette union. Christ est en nous selon la puissance de la présence du Saint Esprit.

Je voudrais demander encore une fois à mon bienveillant lecteur: Pouvait-on jamais jouir de cela sous l'ancienne alliance, ou ces relations seront-elles connues dans le règne millénaire? Impossible. C'est une bénédiction d'une nature toute spéciale et propre à la chrétienté seule. *«En* *ce jour-là»,* c'est maintenant, après que le Seigneur a pris sa place en haut, dans la gloire, et que le Saint Esprit est descendu pour former le lien invisible de l'union du croyant avec Christ. C'est le jour des bénédictions chrétiennes, des relations selon les principes de la nouvelle alliance entre les croyants d'un côté, et le Père et le Fils de l'autre. Au jour actuel seulement, il existe une telle union avec Christ en haut, par le moyen du Saint Esprit. Quand notre bien-aimé Seigneur régnera comme roi, tout sera changé. Nous avons vu que sa *présence personnelle* caractérisera le siècle à venir, et à cause de cela, l'activité du Saint Esprit devra être et sera tout autre qu'aujourd'hui.

Oh! puissions-nous prendre cette vérité plus à coeur, tant personnellement qu'en vue de notre témoignage collectif! Le Saint Esprit est *avec* nous et *en* nous, comme réponse à la grande vérité que Christ s'est assis en haut, à la droite de Dieu. Avec ces deux grandes vérités, subsiste ou tombe tout ce qui nous distingue, comme *chrétiens,* des autres croyants avant et après nous. Ces deux versets sont donc inséparablement unies, et l'on trouvera toujours que tous ceux qui ne croient pas à la présence personnelle du Saint Esprit ici-bas, ou y portent peu d'attention, ont aussi peu d'intelligence de Christ, comme *Fils de l'Homme glorifié à la droite de Dieu, comme Tête de son corps, de l'Assemblée*.

Le Saint Esprit est donc avec nous et en nous, comme celui qui glorifie Christ, qui nous assiste dans nos épreuves et nous fortifie contre les attaques et les ruses de Satan, qui nous procure la joie, la consolation et la force, et nous rend capables d'accomplir notre service fidèlement et simplement, en humilité et en débonnaireté, qui nous enseigne et nous reprend par la parole de Dieu, quand nous avons fait quelque chose de contraire à cette Parole, ou qui déshonore la personne de Christ. Oh! puissions-nous être plus sérieusement attentifs aux avertissements et aux directions de ce guide divin et réaliser sa présence avec une foi plus simple! On l'a souvent dit: si une personne haut placée, un prince ou un roi, entrait dans notre maison, nous aurions soin de tout arranger en harmonie avec la présence d'un hôte si élevé, de faire tout ce qui lui plairait, et d'écarter tout ce qui pourrait offenser ses yeux ou exciter sa désapprobation. Et combien plus ce devrait être le cas à l'égard de l'hôte céleste que Dieu nous a envoyé pour être avec nous et en nous. Dieu a appelé ses enfants à une place de haute dignité, mais aussi de grande responsabilité. Veillons donc avec prière et supplications à ce que toute notre conduite, nos sentiments, nos paroles, nos regards, nos vêtements, notre manger et notre boire, que *tout* soit toujours plus d'accord avec notre profession de la présence personnelle du Saint Esprit.

Ensuite, dans les versets 25 et 26 de notre chapitre, nous lisons: «Je vous ai dit ces choses, demeurant avec vous; mais le Consolateur, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, lui vous enseignera toutes choses, et vous rappellera toutes les choses que je vous ai dites». Les paroles de Jésus, pendant qu'il marchait et servait ici-bas, étaient des paroles dites par l'Esprit Saint qui habitait en lui sans mesure; et maintenant, le même Esprit devait habiter et agir dans les disciples, et rappeler à leur mémoire tous les enseignements du Seigneur, les faire souvenir de tout ce qu'il avait dit. Non seulement cela s'est accompli, ainsi que le prouvent les évangiles mais le Saint Esprit a conduit les disciples plus loin encore dans la connaissance de la vérité. «Il vous enseignera toutes choses». Ainsi que nous le verrons, cette pensée est développée plus loin; mais déjà, dans ce passage, une place lui est réservée.

A la fin du chapitre 15, le Saint Esprit est introduit comme témoin de la nouvelle position céleste de Christ. «Mais quand le Consolateur sera venu, lequel moi je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, *celui-là rendra témoignage de moi*. Et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que, dès le commencement, vous êtes avec moi» (versets 26, 27). Dans le passage cité auparavant, l'Esprit rappelle tout ce que Jésus avait dit; ici, il rend témoignage de Christ lui-même, de lui, l'homme glorifié à la droite de Dieu. Les disciples aussi étaient témoins de Jésus; ils l'avaient accompagné dans son pèlerinage terrestre; ils avaient été avec lui dès le commencement, ils avaient rendu témoignage de lui et devaient continuer à le faire. Leur témoignage traitait le côté terrestre, le Christ vivant ici-bas; le témoignage du Saint Esprit traitait le côté céleste, le Fils de l'homme glorifié en haut. A leur témoignage terrestre quant à Christ, était donc ajouté le nouveau témoignage céleste de l'Esprit. Nous trouvons historiquement l'accomplissement de ce passage dans les Actes des Apôtres (Actes des Apôtres 5: 32).

Le chapitre 16 nous fait faire un pas de plus. A la fin du chapitre 14, le Seigneur avait parlé de son départ pour être auprès du Père, et avait fait suivre cette communication de ces paroles affectueuses, bien qu'elles ne fussent pas exemptes de tout reproche: «Si vous m'aviez aimé, vous vous seriez réjouis de ce que je m'en vais au Père, car mon Père est plus grand que moi». Son départ signifiait pour lui un glorieux échange; il le conduisait hors de ce pauvre monde, dans une joie éternelle auprès du Père. Ici, au chapitre 16, il touche l'autre côté de la question, ce que ce départ apporterait *aux disciples*. Leurs coeurs étaient remplis de tristesse à la pensée que leur bien-aimé Seigneur allait les laisser; «toutefois», leur dit-il: «je vous dis la vérité: Il vous est *avantageux* que je m'en aille; car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous, mais si je m'en vais, je vous l'enverrai» (verset 7). Ces paroles prouvent de nouveau que l'accomplissement de l'oeuvre de la rédemption et l'entrée de notre grand souverain sacrificateur dans le sanctuaire céleste, étaient absolument *nécessaires* pour que le Saint Esprit vînt ici-bas. Il ne pouvait venir avant l'accomplissement de cette condition. Comment aurait-il pu, sans effusion de sang, sans annulation préalable de leurs fautes et l'enlèvement du péché loin des yeux de Dieu, sceller et oindre de puissance des créatures pécheresses et impures?

«Et quand celui-là sera venu, il convaincra le monde de péché, et de justice, et de jugement» (verset 8). La présence du Saint Esprit nous est présentée ici pour la première fois dans son effet et sa portée pour le monde. Cette présence est pour le monde la preuve convaincante de son péché. Il ne s'agit pas ici de l'opération du Saint Esprit sur des personnes et en des personnes individuellement, ou de convaincre la conscience de culpabilité personnelle (bien que le Saint Esprit agisse (\*) certainement de cette manière), mais plutôt de convaincre le monde comme tel — qu'il soit respectable et religieux, ou impie et incrédule — du péché qui repose sur lui, parce qu'il a rejeté le Fils de Dieu: «De péché, parce qu'ils ne croient pas en moi». Le rejet de Christ a placé le monde entier sous le jugement.

(\*) Que le lecteur remarque l'expression «convaincre». Elle ne signifie pas la même chose que «persuader». Si l'on ne remarque pas cette différence, l'intelligence du passage en est rendue bien plus difficile. Un pécheur, «convaincu» n'est pas encore un pécheur «persuadé». Un malfaiteur peut être convaincu de sa culpabilité, sans qu'aucun effet soit produit au dedans de lui, en sorte qu'il ne se plie pas sous le résultat de la sentence, ni ne reconnaît sa mauvaise action.

 «Maintenant est le jugement de ce monde». Christ est venu dans ce monde en grâce et en amour; la bonté et l'amour de Dieu pour les hommes sont apparus; Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même et ne leur imputant point leurs offenses. Mais l'homme n'a répondu à cette manifestation de l'amour de Dieu que par la haine et une amère inimitié; le monde a rejeté Jésus. La descente et l'habitation du Saint Esprit dans les croyants qui a suivi l'accomplissement de l'oeuvre de rédemption, est donc la preuve pleinement suffisante de l'affreux état dans lequel le monde se trouve; il a méprisé la grâce qui lui était apportée dans le Christ Jésus.

«De *justice,* parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me voyez plus» (verset 10). Où peut-on trouver la justice? Dans ce monde? dans la race humaine? Hélas, non! ici, il n'y a pas de justice, il n'y a point de juste, pas même un seul. Le seul juste qui ait jamais vécu, le monde s'est moqué de lui et l'a attaché à la croix. Le rejet de Christ a pleinement prouvé l'état de péché du monde. L'oeil de Dieu ne voit rien d'autre en lui que péché et iniquité. Où donc trouver la justice? En Lui qui, là-haut à la droite de Dieu, est couronné d'honneur et de gloire. Après avoir pleinement glorifié Dieu, notre bien-aimé Sauveur est retourné auprès du Père, et s'est assis sur son trône. Lui donner cette place était la justice divine, et cette même justice a retiré Jésus pour toujours de devant les regards du monde. Tout est maintenant fini pour le monde comme tel; il a perdu Christ pour toujours, et il ne reste pour lui que le jugement. Le Fils de l'homme assis à la droite du Père, ainsi que l'Esprit ici-bas, sont un témoignage constant de «justice», de justice divine en Lui dans les lieux célestes. Fait sérieux pour le monde, témoignage précieux pour tous ceux qui croient en Jésus!

«De *jugement,* parce que le chef de ce monde est jugé» (verset 11). Satan, le prince de ce monde, avait tout essayé pour faire sortir Jésus de son chemin. Le monde tout entier, Juifs et gentils, sacrificateurs et peuple, avait suivi volontairement son prince, lorsqu'il livrait le dernier combat décisif contre le Prince de vie et qu'en apparence il demeurait vainqueur, lorsque Christ mourut sur le bois maudit, pendu comme un malfaiteur. Mais en y mourant, il vainquit en réalité Satan et avec lui toutes les puissances des ténèbres. La croix et la résurrection qui l'a suivie, sont la preuve que Satan est vaincu, que toute la puissance de la mort est anéantie. Satan est jugé. La présence et la puissance du Saint Esprit, à laquelle tout le pouvoir de l'ennemi n'est pas capable de résister, en rendent un témoignage certain, et quand même le monde lui-même n'a pas encore été atteint par le jugement, son prince est néanmoins déjà jugé, et la présence du Saint Esprit est ainsi pour le monde (qu'il l'accepte ou ne l'accepte pas) la conviction du jugement sous lequel il est tombé.

Pour terminer, encore un mot sur la dernière des merveilleuses déclarations de notre Seigneur quant au Saint Esprit. Elle est d'une beauté et d'un enseignement profonds.

 «J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pouvez les supporter maintenant. Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de par lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses qui vont arriver. Celui-là me glorifiera; car il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce qu'a le Père, est à moi; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend du mien et qu'il vous l'annoncera» (versets 12-15). Le Seigneur passe ici de l'opération de la présence du Saint Esprit quant au monde, à la bénédiction et au secours que cette présence procurera aux disciples. Non seulement l'Esprit devait leur rappeler tout ce qu'il leur avait dit, non seulement il devait rendre témoignage de lui, le Fils de l'homme glorifié en haut, mais il devait aussi les conduire dans *toute* la vérité; en un mot, il allait devenir leur docteur divin à la place du Seigneur qui s'en allait. Le Seigneur aurait eu encore beaucoup à dire aux disciples; mais ils ne pouvaient pas le «supporter», ne pouvaient pas le comprendre. Cependant, après le départ de Christ et ses conséquences bénies, ils seraient en état d'être introduits dans toutes les glorieuses vérités, les espérances et les bénédictions du christianisme. Les coeurs des disciples étaient tellement remplis de l'attente des bénédictions terrestres pour Israël, qu'ils ne pouvaient que peu à peu s'habituer aux vérités chrétiennes, qui pour eux étaient des choses toutes nouvelles. Ils n'étaient en aucune manière préparés à la révélation des conseils divins quant à un Christ glorifié, et à un troupeau introduit avec lui dans le sanctuaire céleste. L'Esprit «qui sonde *toutes choses, même les choses profondes de Dieu*» (1 Corinthiens 2), devait les enseigner sur ce sujet et les introduire dans toute la plénitude des vérités du Nouveau Testament. Il vous annoncera aussi *«les choses qui vont arriver»*.

Les écrits des apôtres nous font connaître ces communications de l'Esprit Saint, même quant aux pensées de Dieu sur cette terre et son avenir. Ce n'est pas seulement dans le livre de l'Apocalypse, mais aussi dans les épîtres des apôtres, que la parole prophétique se trouve développée, et elle devrait certainement trouver chez nous la même estime que les autres communications divines. Le Saint Esprit n'a pas cessé d'être un esprit de prophétie. Mais sa tâche principale est de glorifier Christ, et pour l'accomplir, il ne parle pas de par lui-même (\*), cela veut dire: pas comme s'il était une personne indépendante, subsistant et agissant par lui seul, «mais il dira tout ce qu'il aura entendu».

(\*) Non pas «de lui-même», dans le sens de «touchant lui-même», comme cela a souvent été interprété. Le Saint Esprit parle beaucoup de lui-même, mais jamais de par lui-même. Il dit ce qu'il entend du Père et du Fils. Il lui plaît d'être le Serviteur des conseils du Père et de la glorification du Fils, comme le Fils était auparavant le Serviteur du Père.

Comme le Fils est venu jadis sur cette terre, non pas pour faire sa volonté propre et pour agir dans l'indépendance, mais pour faire tout ce qu'il avait vu faire au Père, pour accomplir comme serviteur la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite, ainsi le Saint Esprit est descendu ici-bas pour glorifier le Fils et pour dire tout ce qu'il aurait entendu.

«Celui-là me glorifiera, car il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce qu'a le Père est à moi». C'est là, comme il a été dit, le point central autour duquel tout se meut quant à l'activité du Saint Esprit: la glorification de Christ. Christ a pris sa place dans la gloire, en vertu de la perfection de son oeuvre et de la dignité de sa personne, et tout ce qu'a le Père, est maintenant à Lui: non pas seulement à Lui comme Fils éternel du Père, mais comme Fils de Dieu, tel qu'il a été révélé dans le temps actuel; et c'est pour cela que le Saint Esprit peut maintenant prendre de ce qui est à Lui et nous l'annoncer, il peut déployer devant nous Sa gloire quant à tout ce qui lui appartient à Lui comme glorifié auprès du Père. Sans doute, tout notre savoir et tout notre discernement, aussi longtemps que nous sommes dans ce corps, seront toujours défectueux, et ne pourront se produire qu'en partie; mais, oh! quelles hauteurs et quelles profondeurs de la grâce divine! — toute l'étendue de ce qui appartient à notre bien-aimé Seigneur, tout ce que le Père a, nous est ouvert, et c'est la joie du Saint Esprit de prendre de ce qui est à Lui et de nous le communiquer.

Bien-aimé lecteur, pensez sérieusement à ces choses, et demandez-vous dans quelle mesure il a jusqu'à aujourd'hui été possible au Saint Esprit d'atteindre en vous son but, la glorification de Christ, jusqu'à quel point la sérieuse et en même temps si précieuse vérité de la présence personnelle du Saint Esprit a trouvé sa réalisation dans votre coeur.

## 4.  La venue de l'autre Consolateur

La dernière rencontre du Seigneur Jésus avec ses disciples, si douce et si sérieuse, était passée. Gethsémané, avec sa terrible lutte, l'interrogatoire devant le sanhédrin, devant Hérode et devant Pilate, avec toutes ses humiliations, ses outrages et les souffrances corporelles qu'endura le Christ, avaient amené ce terme affreux des voies de notre Seigneur qu'avaient prédit les prophètes de l'ancienne alliance, et que les évangélistes nous dépeignent d'une manière si saisissante. Christ mourut et fut enseveli. L'oeuvre était accomplie. Dieu était glorifié, le péché expié, le chemin du sanctuaire frayé. Comme preuve de cela, Jésus ressuscita d'entre les morts le troisième jour. La mort était anéantie, ses gonds d'airain brisés. Elle ne pouvait retenir le Prince de la vie. Triomphant; le Seigneur, ressuscité et déterminé Fils de Dieu en puissance par la résurrection, envoie à ses «frères» ce message: «Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu» (Jean 20: 17). Le soir de ce premier jour de la semaine, il apparaît au milieu des disciples rassemblés, et, en leur montrant ses mains et son côté, il leur adresse ces paroles: «Paix vous soit».

La paix était maintenant faite par le sang de la croix (Colossiens 1: 20). C'était non seulement le pardon des péchés, mais c'était la paix qui pouvait être annoncée aux croyants sur la base de sa mort et de sa résurrection. Le même Seigneur, Jésus Christ homme, le Fils de Dieu qui avait été pendu à la croix et qui avait rencontré le feu dévorant du jugement de Dieu contre le péché, était maintenant au milieu des siens et leur annonçait sa victoire. «Les disciples se réjouirent donc quand ils virent le Seigneur». Ce n'était pas étonnant. Mais ils devaient entendre et voir encore davantage. «Jésus donc leur dit encore: Paix vous soit! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Et ayant dit cela, il souffla en eux, et leur dit: Recevez l'Esprit Saint» (versets 21, 22).

Le premier «Paix vous soit!» s'adressait aux disciples personnellement; c'est-à-dire que le Seigneur leur annonçait la paix comme jouissance pour eux-mêmes. Le second «Paix vous soit!» est plus en rapport avec leur mission. Ils sont envoyés vers d'autres avec cette paix et dans la puissance de celle-ci. Comme le Père avait envoyé Jésus, de même, lui, le Fils, les envoie maintenant. Et non seulement cela. Au souhait et à l'annonce de la paix s'ajoute encore quelque chose de tout spécial: Jésus *souffle* en eux, et leur dit: «Recevez l'Esprit Saint!» Ceci nous rappelle involontairement un acte de Dieu, au commencement de la première création. Nous lisons en Genèse 2: 7: «Et l'Eternel Dieu forma l'homme, poussière du sol, et souffla dans ses narines une respiration de vie». L'homme seul devint de cette manière une «âme vivante»; aucun des animaux ne fut créé ainsi. Quant à eux, il est dit simplement : «Dieu créa», ou «Dieu dit», ou «Que la terre produise», etc. Les animaux ont donc bien une âme, c'est-à-dire la vie naturelle, mais ils ne possèdent pas l'esprit; l'homme possède les deux, l'âme et l'esprit, et est en conséquence une créature immortelle, responsable devant Dieu.

Or précisément, comme Dieu souffla alors en l'homme une respiration de vie, ici le Seigneur ressuscité, le chef de la nouvelle création, «le dernier Adam», «l'homme du ciel», «l'Esprit qui vivifie» (1 Corinthiens 15: 45), souffle dans les disciples la respiration de la vie de résurrection. Il leur communique une vie spirituelle, selon la puissance de la résurrection, «la vie en abondance». C'est le Saint Esprit, pas encore comme *personne,* mais comme puissance de la nouvelle vie de résurrection, comme l'Esprit de vie que le Seigneur, en qualité de chef de sa famille, communique aux membres de celle-ci. Parce qu'il vivait, eux aussi devaient vivre, et cela comme introduits par lui dans la jouissance d'une parfaite paix et dans la même relation avec Dieu qui était la sienne comme homme. Ils recevaient une part avec lui dans la vie qui était en lui, après qu'il eut opéré leur pleine rédemption et réglé toutes les questions devant Dieu. Cela ne veut naturellement pas dire qu'ils ne possédaient auparavant aucune vie spirituelle. Ils avaient la vie de la part de Dieu, mais ils la recevaient maintenant d'une toute nouvelle manière: une vie dans la puissance de la résurrection, produite et caractérisée par le Saint Esprit qui l'accompagnait, et en rapport avec le second homme ressuscité d'entre les morts.

Quant aux paroles du Seigneur prononcées à cette occasion: «A quiconque vous remettrez les péchés, ils sont remis, et à quiconque vous les retiendrez, ils sont retenus», nous devons ici les passer sous silence, comme étrangères à notre méditation. Remarquons seulement que l'opinion, que le Seigneur donnait ici à ses disciples et à leurs successeurs une espèce de pleins pouvoirs sacerdotaux pour accorder à ceux qui confesseraient leurs péchés, pardon et rémission en son nom, est totalement erronée. Ce serait mettre l'homme à la place de Dieu et lui attribuer un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu. «Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est un seul, Dieu?» demandaient les docteurs de la loi, avec toute raison. Nul des apôtres ne s'est jamais arrogé le droit de faire une telle chose. Il ne s'agit pas ici en général des apôtres comme tels, mais de toute la troupe des disciples; nous ne savons pas même s'ils étaient peu ou beaucoup. C'est en eux, les disciples rassemblés, que Jésus souffla, c'est à eux tous qu'il dit: «Recevez l'Esprit Saint». Et c'est à eux tous qu'il confia alors la nouvelle et merveilleuse mission. Ils devaient aller, et comme un autre écrivain s'exprime, «annoncer dans la puissance du Saint Esprit qui leur était donnée pour cela, le pardon des péchés à un monde courbé sous le joug du péché». En outre, nous ne devons pas oublier que les disciples rassemblés le premier jour de la semaine, le jour du Seigneur, avec Jésus au milieu d'eux, représentent en type l'Assemblée (l'Eglise) avec tous les privilèges et les devoirs que Dieu lui a conférés, et qui plus tard ont été développés plus amplement dans les écrits des apôtres (Comparez aussi Matthieu 18: 18).

Ceci nous conduit naturellement à ce moment merveilleux où cette Assemblée devait être effectivement formée par la descente du Saint Esprit. Au commencement des Actes, nous entendons les disciples demander: «Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu rétablis le royaume pour Israël?» (chapitre 1: 6). Il leur arriva comme à Marie de Magdala, quand, au matin du jour de la résurrection, elle voulut embrasser les pieds de son Seigneur, pensant qu'il reprendrait les précédentes relations terrestres avec son peuple, et marcherait parmi les disciples comme leur maître bien-aimé. Toutes les pensées et les espérances des disciples étaient liées à Israël et à cette terre. Ils ne comprenaient pas que, quelque précieuse que soit la révélation de Dieu en un Christ apparu sur la terre, les conseils de Dieu liés à un homme glorifié à la droite de la majesté sont infiniment plus élevés et plus glorieux. Ils ne connaissaient pas encore «toute la vérité».

Jésus leur répond: «Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les saisons que le Père a réservés à sa propre autorité; *mais vous recevrez de la puissance, le Saint Esprit venant sur vous;* et vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout de la terre» (versets 7, 8). Déjà auparavant, il leur avait ordonné de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, car ils seraient «baptisés de l'Esprit Saint dans peu de jours». Se rattachant directement à cette réponse, nous lisons: «Et ayant dit ces choses, il fut élevé de la terre, comme ils regardaient, et une nuée le reçut et l'emporta de devant leurs yeux».

Ainsi s'accomplit le grand changement dans les voies et les révélations de Dieu. Après beaucoup de manifestations, soit directes, soit indirectes, par les prophètes, Dieu s'était révélé dans la personne de son Fils. Le monde avait rejeté cette révélation et cloué Christ à la croix. Lorsque celui qui était mort, mais ressuscité («J'ai été mort; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles»), retourna vers son Père, le moment était venu pour mettre en lumière un tout nouveau caractère de Dieu.

Dans le Christ vivant, il s'était révélé comme Dieu *avec* nous (Emmanuel); à la croix, dans le don de son Fils, il a manifesté tout son amour comme Dieu *pour* nous; maintenant il voulait se faire connaître comme Dieu *en* nous. Oh! quel Dieu que notre Dieu! Que ses voies sont insondables et ses pensées impénétrables! Qui a été son conseiller dans les résolutions de son amour? Aucun homme, aucun ange. Elles ont surgi dans la profondeur de son coeur paternel avant la fondation du monde.

Obéissant au commandement que le Seigneur leur avait donné en les quittant, les disciples restèrent à Jérusalem, attendant dans une prière commune l'accomplissement de la promesse. «Et comme le jour de la Pentecôte s'accomplissait, ils étaient tous ensemble en un même lieu» (chapitre 2: 1). C'était le premier jour de la semaine, le jour de la résurrection de notre Seigneur Jésus, le même jour auquel il avait soufflé en ses disciples en disant ces paroles: «Recevez l'Esprit Saint». Sept semaines s'étaient écoulées dès lors, car sept semaines exactement devaient s'accomplir jusqu'à l'offrande de la première gerbe, au jour qui suivait le sabbat de la Pâque, ce type précieux de Christ ressuscité, et alors, le cinquantième jour, une nouvelle offrande sous forme de deux pains pétris de fine farine avec du levain, était apportée à l'Eternel *des demeures des enfants d'Israël*. Ce type, connu sans doute du lecteur, devait avoir maintenant son antitype, son accomplissement. Il est sans importance de savoir en quel lieu les disciples étaient rassemblés, si c'était dans la chambre haute de 1: 13, ou ailleurs; ce qui importe beaucoup plus, c'est qu'ils persévéraient *d'un commun accord* dans la prière, et que, dans le même accord, ils se trouvaient alors réunis en *un même* lieu. Leur supplication allait être exaucée, la promesse du Père accomplie.

«Et il se fit tout à coup du ciel un son, comme d'un souffle violent et impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et il leur apparut des langues divisées, comme de feu; et elles se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis de l'Esprit Saint, et commencèrent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer» (versets 2-4). Comme la venue du Fils de Dieu avait été accompagnée d'apparitions spéciales, la descente du ciel sur la terre de la troisième personne de la Divinité fut aussi communiquée aux sens de ceux qui étaient rassemblés, par des signes extérieurs et qui pouvaient faire impression sur l'ouïe et sur la vue. Un *son* puissant perceptible à tous, remplit la maison, et des langues divisées comme de *feu* leur apparurent et se posèrent sur chacun d'eux (\*).

(\*) Nous nous sommes déjà occupés précédemment des langues de feu et de la différence entre cette forme de la venue du Saint Esprit et sa descente sur Christ.

Nous pouvons donc parler d'un double signe de la présence du Saint Esprit, d'un signe général et d'un signe personnel, en rapport avec la vérité connue de nous, que l'Esprit devait être non seulement *avec* nous, mais aussi *en* nous (comparez Jean 14: 17). Il y eut un son qui remplit la maison dans laquelle les disciples étaient assis, et il y eut des langues qui se posèrent sur *chacun d'eux* individuellement. Nous rencontrons toujours de nouveau cette double vérité que le Saint Esprit est là et qu'il habite *dans les croyants*. Ainsi, au chapitre 4, le Saint Esprit ébranla le lieu où les disciples priaient. Cela n'avait rien à faire avec le fait qu'il habitait en chacun d'eux individuellement, mais il rendait ainsi sa présence au milieu d'eux sensible à tous. De même aussi, dans l'histoire d'Ananias et de Sapphira, il nous est dit que ces malheureux avaient menti *à Dieu*. Dieu était descendu dans la personne du Saint Esprit, et il était présent dans l'Eglise, sa maison ici-bas. Et comme il en était alors, ainsi en est-il encore aujourd'hui. Le Saint Esprit habite *dans* les croyants, quand même ceux-ci savent qu'ils étaient des pécheurs impurs et perdus, quand même ils ont le sentiment profond et douloureux de la nature méchante qu'ils ont héritée d'Adam, et il est *avec* eux, quand ils sont rassemblés comme croyants ou qu'ils s'occupent ici-bas de l'oeuvre de leur Seigneur. Il opère *en* eux, et il agit *pour* eux et *par* eux.

A cela, la ruine de l'Eglise chrétienne n'a rien pu changer. Le fait de la présence du Saint Esprit subsiste, malgré toute l'infidélité de l'homme. Tout comme autrefois le Seigneur marchait dans le désert au milieu de son peuple terrestre et ne les abandonnait pas, malgré toute leur méchanceté et leur rébellion, le Saint Esprit demeure aujourd'hui avec le peuple de Dieu sur cette terre et le conduit à travers le désert jusqu'à ce que le but, la Canaan céleste, soit atteint. Le Seigneur dit même qu'il sera avec nous *éternellement*. Quand Christ marchait ici-bas, «l'Esprit *n'était* pas encore»; mais il est venu dès lors, et depuis il est toujours resté ici-bas. Ce que nous avons donc à faire, c'est d'accepter ce fait avec une foi simple et de compter sur lui, non pas de prier pour une nouvelle effusion de l'Esprit et autres choses semblables. Cette effusion a eu lieu une fois pour toutes le jour de la Pentecôte, et ne se renouvellera jamais dans l'économie actuelle. Une seconde effusion aura bien lieu, mais l'Ecriture nous enseigne clairement et positivement que cela ne se peut que lorsque l'Epouse de l'Agneau aura pris sa place aux côtés du Seigneur dans les cieux, et que lui sera revenu et sera entré dans son règne comme Roi des rois et Chef sur toutes choses.

Aussi quand même, autour de nous, tout semblerait contredire le fait que le Saint Esprit est ici-bas, retenons-le fermement par la foi et réalisons-le! Crions beaucoup à Dieu pour que les effets (\*) de cette présence puissent être sentis davantage soit personnellement, soit dans nos assemblées. Recherchons sérieusement avec prière les causes pour lesquelles l'Esprit est «contristé» en nous personnellement, et paraît si «étouffé» ou même «éteint» dans nos assemblées. Jugeons-nous sérieusement nous-mêmes dans nos habitudes journalières, dans tout ce que nous nous permettons dans nos pensées et nos tendances, dans les buts que nous poursuivons pour nous ou pour les nôtres. Prenons garde à nos pensées, à nos conversations, à ce que nous lisons, disons et entendons. Il est sûr que, sous ce rapport, il s'est introduit au milieu des croyants une superficialité et une légèreté effrayantes. Oh! puissent tous les coeurs et toutes les consciences se réveiller et se souvenir de l'exhortation: «N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption!» (Ephésiens 4: 30). Les suites bénies s'en montreront alors d'elles-mêmes aussi dans les assemblées des croyants. Non pas seulement que tous seront zélés pour ne pas négliger le rassemblement, mais les rassemblements eux-mêmes, soit pour la prière, soit pour la méditation de la Parole, soit tout spécialement pour l'adoration, le jour du Seigneur, seront sérieux, vrais et bénis. L'homme n'occupera pas le premier rang; il ne se manifestera ni sécheresse, ni vide; il n'y aura ni célébration de la cène sans vraie consécration, ni réunion de prières sans intime supplication du coeur; des discours sans force divine et sans profondeur ne se feront pas entendre, abaissant encore un niveau déjà si bas; mais des fleuves d'eau vive couleront, et les incrédules eux-mêmes reconnaîtront «que Dieu est réellement parmi nous».

(\*) C'est précisément la confusion entre la personne et les effets du Saint Esprit, qui a de nos jours provoqué tant de désordre parmi les croyants.

Mais revenons à notre chapitre. Il y est parlé de la venue et de la réception de l'Esprit à trois points de vue: d'abord de *l'effusion* de l'Esprit, puis du *baptême,* et enfin *d'être remplis* de l'Esprit. Il est important de distinguer ces trois choses. La première est tout à fait générale: «Je répandrai de mon Esprit sur toute chair», et Jésus «ayant été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, a répandu ce que vous voyez et entendez» (versets 17, 33). Ainsi, comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises, l'Esprit Saint sera répandu pour la seconde fois à la fin des jours, quand la prophétie de Joël s'accomplira. Ce qui est arrivé à la Pentecôte, n'était qu'une *anticipation* de ce merveilleux don de Dieu (Pierre dit: «C'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël»; et non pas: «Maintenant *s'accomplit* ce qui», etc.), en rapport avec les choses et les bénédictions célestes. C'était l'accomplissement de la promesse du Père, le fait d'être *revêtus de la puissance d'en haut* (Luc 24: 49; Actes des Apôtres 1: 8), en sorte que les disciples étaient maintenant capables d'accomplir la mission reçue du Seigneur, et d'être ses témoins à Jérusalem, en Judée, en Samarie et jusqu'au bout de la terre, Dieu opérant avec eux par des signes, et des miracles, et des actes de puissance.

Mais les disciples avaient en même temps reçu cette assurance de la part du Seigneur: «Mais vous, vous serez *baptisés* de l'Esprit Saint dans peu de jours». Le résultat de ce baptême était le «seul corps». «Car aussi nous avons tous et baptisés *d'un seul* Esprit pour être *un seul* corps» (1 Corinthiens 12: 13). Les disciples pouvaient bien alors ne rien savoir encore d'un seul corps; nous pouvons même dire en assurance que cette vérité demeura cachée jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de préparer l'apôtre Paul, comme instrument spécial pour faire connaître la doctrine d'un seul corps formé de Juifs et de gentils par un seul Esprit; mais la chose elle-même s'accomplissait; le Saint Esprit, la force de ce seul corps, celui qui seul pouvait le former, fut donné le jour de la Pentecôte; il vint sur chacun des disciples individuellement et les baptisa pour être ce seul corps. Qu'en même temps des dons aient été donnés, des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, pour l'édification de ce corps, nous le savons, et nous nous en occuperons plus tard. Car «étant monté en haut, il a (Christ) emmené captive la captivité, et *a donné des dons aux hommes*» (Ephésiens 4: 8).

Troisièmement, le Saint Esprit est descendu ici-bas pour faire son habitation en chaque croyant individuellement; en effet, nous lisons: «Et ils furent *tous* (non pas les apôtres seuls ou quelques chefs éminents, mais *tou*s) *remplis de l'Esprit Saint,* et commencèrent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer». Avoir le Saint Esprit habitant en soi et être rempli du Saint Esprit, sont deux choses différentes. La première est le partage de tout vrai croyant, de chaque enfant de Dieu; la seconde dépend d'un côté de la plénitude et de la puissance des révélations de l'Esprit à un moment donné pour opérer comme il lui plaît, et d'un autre côté, de la mesure dans laquelle nous réalisons le fait de son habitation en nous. En tant que nous ne mettons pas des obstacles à l'Esprit pour remplir son service en nous, c'est-à-dire pour prendre des choses de Christ et pour nous les annoncer, en tant que nous respectons sa sainte présence en nous, que nous nous remettons à sa direction, que nous nous laissons diriger, exhorter et avertir par lui, nous sommes des vases qu'il peut remplir et utiliser. Aussi sommes-nous exhortés à en être remplis: «Et ne vous enivrez pas de vin, en quoi il y a de la dissolution; mais soyez *remplis de l'Esprit,* vous entretenant par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre coeur au Seigneur» (Ephésiens 5: 18, 19).

Qu'un tel état est béni! Que nous devrions le désirer! Qu'il est heureux le chrétien rempli de l'Esprit! Le coeur chante et psalmodie au Seigneur; la bouche parle de ce qui remplit le coeur; la vie et la conduite tout entière rendent témoignage de la libre opération de l'hôte céleste. La pensée de Christ, la dépendance, l'humilité, l'obéissance, paraissent au jour. L'Esprit *n'est pas contristé,* il produit ses fruits délicieux: «l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance» (Galates 5: 22).

En vérité, nous ne pouvons pas assez prier pour que *l'opération* du Saint Esprit en nous et au milieu de nous s'accroisse et s'approfondisse. Nous sommes entièrement dépendants de lui quant à tout bien et à tout ce qui est agréable à Dieu. Qu'il s'agisse de notre marche et de notre service personnels, ou de l'édification des saints, ou de la conversion des âmes — nous sommes entièrement, reportés sur Lui, qui est descendu ici-bas pour être avec nous et en nous, à la place du Seigneur. Combien nous devrions donc «lutter en tout temps en prières», pour que le Saint Esprit atteigne toujours plus ces buts en nous et par nous! Il n'est en ces jours pas seulement contristé et étouffé; hélas! on lui *résiste* même, et l'on ne veut pas se courber sous sa discipline. La différence entre le fait d'être rempli du Saint Esprit et sa présence avec nous ou en nous, ressort déjà de ce que nous entendons dire à réitérées fois *avant* la venue personnelle de l'Esprit sur cette terre, que des personnes furent individuellement remplies de l'Esprit Saint pour des buts spéciaux. Ainsi Betsaleël (Exode 31: 3; 35: 31); Josué (Deutéronome 34: 9); Jean le baptiseur, Elisabeth, Zacharie (Luc 1: 15, 41, 67). Nous lisons encore dans les Actes que les mêmes personnes, en différentes occasions ou aussi pour des buts spéciaux, furent remplies de l'Esprit Saint. (Comparez chapitres 2: 4; 4: 8, 31; 7: 55; 9: 17; 13: 9, 52). Il est parlé aussi d'hommes «pleins de l'Esprit Saint et de foi», qui se distinguaient ainsi par là des autres croyants (6: 3, 5; 11: 24). On comprend bien qu'être rempli du Saint Esprit en ces jours de première force et de fraîcheur, se produisait plus qu'aujourd'hui; mais ce fait douloureux devrait nous faire courber la tête et réveiller dans nos coeurs le désir d'être personnellement trouvés dans un état de coeur où le Saint Esprit, au milieu du peu de force de nos jours, puisse nous remplir et se servir de nous à la gloire de Dieu et en bénédiction pour d'autres. Fais, Seigneur, qu'il en soit ainsi pour l'écrivain et pour le lecteur de ces lignes, oui, pour tous les rachetés, sur toute la terre.

## 5.  Des différents modes de communication du Saint Esprit

Il sera agréable au lecteur attentif des Actes des Apôtres, d'entendre encore un mot sur les différentes *manières* dont le Saint Esprit a été communiqué aux croyants dans ces premiers jours. Cette diversité a été utilisée au cours des temps, soit pour donner à l'homme une place qui ne lui appartient pas, soit pour troubler aussi les coeurs de bien des croyants et réveiller en eux le doute, s'ils avaient réellement reçu l'Esprit Saint ou pas. D'une part, on nie en général qu'on puisse avoir l'Esprit Saint comme anciennement; d'autre part, on exige l'accomplissement de certaines conditions préalables avant que le croyant puisse compter sur la réception du Saint Esprit, ce que l'on appelle «la bénédiction de la Pentecôte». J'espère, par les portions de l'Ecriture qui s'y rapportent, pouvoir démontrer que, dans les diverses manières dont le Saint Esprit a été donné, il n'y a rien qui puisse élever l'homme, comme si sa coopération était en quelque sorte nécessaire pour cela, ni qui soit propre à ébranler la confiance du plus faible des croyants. La différence de communication n'est, j'ai à peine besoin de l'affirmer, ni accidentelle, ni arbitraire; nous trouverons, au contraire, qu'elle est sagement préparée par Dieu, et dans chaque cas spécial, appropriée aux circonstances et aux personnes.

A la Pentecôte, nous rencontrons la forme la plus étendue et, en un certain sens, la plus riche du don de l'Esprit. Nous avons entendu de la bouche de Pierre ces paroles: «Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il (Jésus) a répandu *ce que vous voyez et entendez*». Cela veut dire qu'en ce jour, l'accomplissement de la promesse de Dieu fut prouvée par des signes visibles aux yeux et aux oreilles de tous. Non que le Saint Esprit lui-même fût perceptible aux sens; mais il y avait des *signes* merveilleux de puissance extérieure qui accompagnaient sa *venue*. Cette distinction entre la venue de l'Esprit et les signes qui l'accompagnaient, est importante, parce qu'aujourd'hui, à cause du manque de ces signes extérieurs, on est en danger de ne pas reconnaître le don de l'Esprit, et même de le nier. Quelque grands et importants qu'aient pu être des signes, ils étaient pourtant simplement destinés à affirmer aux yeux des hommes la présence du Saint Esprit, chose toute nouvelle sur la terre.

Ecoutons encore ce que Pierre dit plus loin à la foule étonnée et confondue. A leur demande: «Que ferons-nous, frères?» il répond: «Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés: et vous recevrez le don du Saint Esprit» (Actes des Apôtres 2: 37, 38). Remarquons en passant que l'exhortation de l'apôtre à se repentir et à se faire baptiser au nom de Jésus, était très caractéristique pour ce moment-là. Pierre n'exhorte pas ces Juifs orgueilleux et pleins de leur propre justice, à croire, comme le fit Paul dans le cas du geôlier et dans d'autres circonstances, mais il leur commande de se repentir. Les deux choses sont nécessaires pour le salut: la repentance et la foi; oui, les deux choses sont inséparables. Là où, par la grâce de Dieu, il y a l'une, l'autre se trouve aussi. Mais selon que le cas se présente, la sagesse de Dieu insiste plus sur l'une que sur l'autre. Dans ce cas-ci, ce qui paraissait si instamment commandé, était l'humiliation et la soumission de la multitude. Il fallait qu'ils se repentissent, qu'ils reconnussent leur néant, leur culpabilité et leurs péchés, qu'ils se fissent baptiser en ce nom méprisé, après avoir rejeté et crucifié Celui qui le portait.

C'est ainsi qu'ils devaient recevoir le pardon des péchés et devenir participants du Saint Esprit. Ce don merveilleux devait suivre le baptême, c'est-à-dire qu'il est, comme nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de le remarquer, une bénédiction spéciale et distincte de la nouvelle naissance et de la foi, un privilège fondé sur la foi déjà existante, opérée et opérante dans l'âme. Ainsi, nous lisons aussi en Galates 4: 6: «Et, *parce que vous êtes fils,* Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos coeurs, criant: Abba, Père».

Remarquons donc qu'ici la vérité divine est placée clairement et simplement devant nos yeux, que ces personnes, après s'être repenties et avoir été baptisées au nom de Jésus, reçurent le don du Saint Esprit *comme privilège qui devait suivre la repentance et le baptême, et qui était commun à tous*. Il est à peine nécessaire d'insister sur le fait qu'il s'agit ici non des dons ou des opérations du Saint Esprit, mais de sa *personne*. Lui-*même* était donné, non pas seulement la puissance dont il peut revêtir quelqu'un, ou les dons qu'il peut accorder à un homme. Les deux choses sont toujours clairement distinguées dans la parole de Dieu. Le *don* du Saint Esprit est tout autre chose que ses *dons* ou *actes de puissance*. Celui-là était la part commune et permanente de tous ceux qui se repentaient et étaient baptisés; ceux-ci sont personnels et varient suivant les temps et les circonstances.

«Ceux donc qui reçurent sa parole, furent baptisés, et en ce jour-là furent ajoutées environ trois mille âmes» (verset 41). Tous ceux-ci reçurent le Saint Esprit, et les derniers versets de notre chapitre prouvent que tous étaient remplis de la grâce et de la puissance divine.

La seconde communication de l'Esprit diffère notablement de la première. En suite de la lapidation d'Etienne, homme plein du Saint Esprit, il se produisit une grande persécution contre l'assemblée de Jérusalem. Toute la jeune communauté fut dispersée et chassée de la ville, excepté les apôtres. Ceux donc qui avaient été dispersés, allaient çà et là, annonçant l'Evangile. Dieu se servit ainsi de la fureur de l'ennemi pour l'avancement de ses conseils de bénédiction. En ce temps-là, Philippe l'évangéliste vint à Samarie. Son travail fut richement béni. Un grand nombre crurent et furent baptisés au nom du Seigneur Jésus, et il y eut une grande joie dans la ville (8: 4-12). Mais, il faut le remarquer, le Saint Esprit ne descendit sur aucun des croyants. Ils ne le reçurent qu'après que la nouvelle de ce qui s'était passé fut parvenue à Jérusalem, que les apôtres eurent envoyé deux d'entre eux à Samarie, Pierre et Jean, et que ceux-ci eurent prié pour les nouveaux convertis et leur eurent imposé les mains.

D'où vient cette différence, quand, à Jérusalem le don du Saint Esprit avait suivi immédiatement la repentance et le baptême sans aucune coopération des apôtres? Par un motif très important, à ce que je pense. On sait qu'entre Juifs et Samaritains régnait de tout temps une grande antipathie. Jérusalem et le mont Garizim («cette montagne», Jean 4: 20), étaient en opposition jalouse l'une avec l'autre. Si donc le Saint Esprit était descendu sur les nouveaux convertis immédiatement après la prédication de Philippe, cette ancienne opposition de Samarie aurait indubitablement continué à subsister — ainsi est faite la nature humaine — elle serait même devenue plus aiguë. La grâce accordée aux Samaritains aurait fourni à leurs prétentions religieuses un nouveau point d'appui, et au lieu de l'unité de l'Esprit se serait très vite montrée la triste image du déchirement et de la jalousie réciproques. L'effet voulu de Dieu de la présence du Saint Esprit aurait été ainsi entièrement annulé.

Le retard dans le don de l'Esprit et l'envoi des deux apôtres, Pierre et Jean, deux colonnes de l'assemblée de Jérusalem, obvièrent à ce danger. Le Saint Esprit ne vint sur les nouveaux convertis samaritains qu'en suite des prières et de l'imposition des mains des apôtres. Remarquons aussi cette imposition des mains. C'était bien d'une part la figure d'une transmission de la bénédiction divine sur les croyants à Samarie, par le moyen des apôtres; mais, d'autre part aussi — et ceci est extrêmement important — l'expression de l'unité de l'oeuvre produite ici, avec l'oeuvre à Jérusalem.

Bien qu'il y eût ainsi une différence dans la manière dont l'Esprit était communiqué, cette différence montre précisément la sagesse de Dieu et sa fidèle prévoyance pour les siens. La différence ne provenait pas de l'état personnel de ceux qui le recevaient; elle ne devait pas non plus, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, servir de modèle pour toutes les communications subséquentes de l'Esprit, mais elle nous montre comment Dieu, dans son amour, prend soin de son Eglise et s'efforce, dans sa sagesse, d'écarter de son chemin, toutes les occasions de chute et les dangers. A lui soit l'adoration et la gloire, éternellement!

Le troisième cas de communication de l'Esprit Saint dont nous parlent les Actes des Apôtres, diffère de nouveau essentiellement des deux premiers. Corneille, centurion, païen d'origine, mais, ainsi qu'il nous est dit, pieux et craignant Dieu avec toute sa maison (comparez 11: 13, 14), reçut dans une vision la direction divine d'envoyer à Joppe, et d'en faire venir l'apôtre Pierre; celui-ci devait lui annoncer des paroles par lesquelles il serait sauvé, lui et toute sa maison. Corneille envoie, et, tandis que ses messagers sont en route, Dieu prépare son serviteur Pierre à se rendre à cette invitation. Trois fois il doit lui dire: «Ce que Dieu a purifié, *toi,* ne le tiens pas pour impur!» Alors seulement il suit l'appel de l'Esprit et part pour Césarée.

«En vérité, je comprends», ainsi commence son discours, «que Dieu ne fait pas acception de personnes, mais qu'*en toute nation,* celui qui le craint et qui pratique la justice, lui est agréable» (10: 34, 35). C'était là une chose nouvelle et merveilleuse, placée devant l'apôtre. Dieu voulait introduire dans les bénédictions du royaume des cieux, même ce qui, quant à son apparence extérieure, était «impur et immonde», les gentils. Tout comme à la Pentecôte, Pierre avait ouvert la porte à *Israël,* il devait maintenant l'ouvrir aux *nations* (Matthieu 16: 19). Et le Seigneur, dans sa sagesse, élut comme prémices, non pas un idolâtre aveugle et fanatique, mais un homme qui, peut-être déjà longtemps auparavant, avait été réveillé de son sommeil de péché, qui connaissait et craignait le seul vrai Dieu, avait le témoignage de faire beaucoup d'aumônes au peuple d'Israël, et priait Dieu en tout temps. Dieu voulait, et il veut certainement sauver le plus grand pécheur, celui qui est tombé le plus bas et s'est égaré le plus loin; mais le point dont il s'agit ici est l'introduction d'une âme, déjà rendue vivante et pieuse, dans la pleine liberté d'une relation consciente avec Dieu, afin que personne n'ait une occasion quelconque de mettre en doute son droit à cette bénédiction.

La parole annonçant la paix que Dieu avait envoyée par Jésus Christ aux fils d'Israël, était aussi connue du centurion et de sa maison. Ils avaient entendu dire comment le Seigneur Jésus allait de lieu en lieu par tout le pays, comment il avait opéré des miracles, et avait finalement été mis à mort par les Juifs. Mais qu'avaient-ils à faire avec tout cela, eux, les gentils? Quelle bénédiction pouvait en découler pour eux? *La même* que pour les Juifs. Ils reçoivent de la bouche de l'apôtre le message de la résurrection de Jésus Christ, et il leur est dit à eux, gentils: «Tous les prophètes lui rendent témoignage que, par son nom, *quiconque croit en lui* (Juif ou gentil) reçoit la rémission des péchés».

Merveilleux message! A peine a-t-il retenti, «*comme* Pierre prononçait encore ces mots, *l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui entendaient la parole*». Comment? Sans intermédiaire? Sans baptême, sans imposition des mains et sans prière de la part des apôtres? Oui, sans aucune de toutes ces choses. Ils entendent la Parole, ils la reçoivent avec foi, et aussitôt le Saint Esprit scelle l'oeuvre divine dans leurs âmes. Il en fut exactement de même plus tard chez les Ephésiens. Ils entendirent la Parole de la vérité, l'Evangile de leur salut, ils crurent et furent scellés du Saint Esprit de la promesse (1: 13). Il plut au Dieu seul bon, seul sage, de visiter les pauvres gentils par une si riche grâce. Les Juifs, à Jérusalem, durent d'abord être baptisés au nom de Jésus Christ en rémission des péchés; chez les Samaritains, il fallut, outre cela, faire intervenir la prière et l'imposition des mains des apôtres; mais ici, l'Esprit Saint descendit sans aucune oeuvre d'homme préparatoire sur *tous* ceux qui entendirent la Parole, et immédiatement après ils commencèrent à parler en langues et à louer Dieu. Le même apôtre qui, à Jérusalem, avait demandé la repentance et le baptême, qui, à Samarie, en communion avec Jean, avait prié et imposé les mains, disparaît ici, pour ainsi dire, devant la débordante grâce de Dieu.

Dieu agit ainsi dans sa sagesse infinie. Tandis qu'avec les Juifs et les Samaritains, il permet une certaine intervention humiliante, il n'avait pour les gentils que de précieux encouragements. Et remarquons-le bien, cher lecteur, le cas de Corneille et de sa maison est un type pour *nous*. Nous ne sommes ni Juifs, ni Samaritains; nous sommes de ceux qui, par nature, étaient éloignés de Dieu, et à qui, par conséquent, la grâce devait se manifester d'autant plus grande et plus riche. Quelle réponse à toutes les prétentions insensées et hautaines de l'homme! Ni l'accomplissement de certaines conditions préalables de la part du croyant, ni la présence et l'intervention active d'instruments humains, d'apôtres ou autres, n'est nécessaire pour recevoir le don du Saint Esprit. Quand Dieu *donne,* il le fait pour se glorifier lui et sa grâce, et non pas pour élever l'homme, ou pour reconnaître son action en une manière quelconque. Il ne reste à l'homme qu'à «s'étonner» avec Pierre et ses compagnons de la grandeur de la grâce de Dieu et de son don inexprimable, mais aussi de reconnaître cette grâce et de s'incliner entièrement devant elle.

La bénédiction est la même aujourd'hui qu'en ces premiers jours. Elle peut n'être plus accompagnée de signes étonnants comme alors, mais en somme, ni cette bénédiction, ni le fondement sur laquelle elle est communiquée, n'ont changé. Exactement comme Corneille et les siens reçurent l'Esprit sur la base de l'acceptation par la foi de la Parole prêchée, il arrive de même aujourd'hui; la Parole de la grâce de Dieu est annoncée, et celui qui s'y soumet et la reçoit par la foi, devient participant de l'adoption, et par là du don du Saint Esprit (Galates 4: 4-6).

Il se peut, dans des cas spéciaux, qu'il se passe un certain temps entre l'acceptation de la Parole et le fait d'être scellé par le Saint Esprit; et cela arrivera souvent, là où l'on prêche un Evangile obscur, mélangé avec la loi, et où l'on demande à l'homme d'agir, de combattre, de lutter, etc. Mais la volonté de Dieu est que l'âme repentante entre par la foi dans la jouissance pleine et consciente de tout ce que l'oeuvre de Christ lui a apporté, et que, conduite par l'Esprit d'adoption, elle dise: «Abba Père!» Il se peut qu'une oeuvre prolongée, profonde, ébranlant l'homme dans toutes les fibres de son être, se produise dans une âme, avant qu'elle entre dans la jouissance de la pleine liberté, comme, par exemple, chez Saul de Tarse (voyez en contraste le geôlier de Philippe); mais il demeure quand même vrai que Dieu n'a pas ordonné pour les siens un état de doute, de craintes, de soucis et d'angoissantes réflexions, mais qu'il veut les voir heureux dans tout l'éclat de sa grâce qui les a rapprochés de lui, comme des enfants bien-aimés. Chez les croyants de l'Ancien Testament, l'état dont nous parlons était compréhensible, parce que le Rédempteur n'était pas encore venu, mais aujourd'hui, il est directement contraire aux pensées et aux intentions de Dieu.

Ceci nous amène au quatrième et dernier cas que nous avons à considérer. Nous lisons en Actes 19: 1-6: «Or il arriva… que Paul… vint à Ephèse; et ayant trouvé de certains disciples, il leur dit: Avez-vous reçu l'Esprit Saint après avoir cru? Et ils lui dirent: Mais nous n'avons même pas ouï dire si l'Esprit Saint est. Et il dit: De quel baptême donc avez-vous été baptisés? Et ils dirent: Du baptême de Jean. Et Paul dit: Jean a baptisé du baptême de la repentance, disant au peuple qu'ils crussent en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus. Et ayant ouï ces choses, ils furent baptisés pour le nom du Seigneur Jésus; et Paul leur ayant imposé les mains, le Saint Esprit vint sur eux, et ils parlèrent en langues et prophétisèrent».

Ce cas est tout aussi remarquable que les trois précédents. Nous trouvons ici douze «disciples» qui avaient cru, mais à qui l'Evangile de Jésus n'avait jamais été annoncé. Ils ne connaissaient que la prédication de Jean le baptiseur, et ils avaient été baptisés de son baptême. La demande de l'apôtre s'ils avaient reçu le Saint Esprit prouve qu'il devait avoir découvert quelque chose de défectueux dans leur langage ou dans leur conduite. Ils se distinguaient évidemment des autres croyants à Ephèse. La cause en était simple et sérieuse: ils n'avaient pas encore reçu le précieux don de l'Esprit; ils ne savaient pas même que la promesse de l'Ancien Testament, de laquelle leur maître avait rendu témoignage, se fût accomplie dans l'intervalle. Jean avait dirigé les yeux sur le Seigneur *qui venait;* il n'avait pas pu aller plus loin que de baptiser du baptême de repentance. Le sang de la réconciliation n'avait pas encore coulé, le chemin pour aller à Dieu n'était pas encore frayé. Il va sans dire que ces disciples ne pouvaient non plus aller au delà, car le disciple n'est pas plus grand que son maître. Mais maintenant, ils rencontraient un homme qui leur prêchait un Sauveur qui *était venu* et *avait* préparé une réconciliation éternelle. Et lorsqu'ils eurent entendu ce message, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus, c'est-à-dire du baptême chrétien, et lorsque Paul leur eut imposé les mains, ils reçurent le Saint Esprit. Les signes qui l'accompagnaient ne manquèrent pas: ils parlaient en langues et prophétisaient.

Quelque spécial que soit ce cas, nous y découvrons néanmoins la nécessité de la prédication d'un Evangile clair et complet. Aussi longtemps que ces disciples n'avaient pas entendu la bonne nouvelle de Jésus crucifié et ressuscité, le Saint Esprit, bien qu'étant là, ne *pouvait* les sceller. Une oeuvre divine avait été évidemment produite en eux; mais elle n'était pas encore venue à perfection. Il peut en être ainsi encore aujourd'hui. L'imposition des mains par l'apôtre était en ce cas, comme en celui de Samarie, une exception. Il n'est pas dit qu'il l'ait jamais fait pour des convertis d'entre les païens. Pourquoi le fit-il ici? Etait-ce pour affirmer son apostolat aussi à ces disciples tirés de la circoncision? Peut-être. En tout cas, c'est une exception, et nous savons positivement que dans d'autres cas, spécialement dans celui, si significatif pour nous, de Corneille et de sa maison, *il n'y eut pas* d'imposition des mains *avant* la réception du Saint Esprit. Aussi est-ce tout à fait antiscripturaire qu'aujourd'hui un parti dans le christianisme déclare que l'acte de sceller du Saint Esprit ne peut avoir lieu que par des personnes divinement désignées pour cela. Même si aujourd'hui les apôtres étaient encore là, ce qui n'est pas le cas, il ne serait pas nécessaire qu'ils imposassent les mains à un croyant pour qu'il reçût le Saint Esprit. Non, ce n'est pas ainsi que Dieu nous a donné le Saint Esprit à nous «d'entre les nations». En croyant en Christ par la Parole qui nous a été annoncée, nous avons reçu l'Esprit Saint. Puissions-nous retenir cela en simplicité non seulement contre les mauvaises prétentions de tel parti religieux, mais aussi contre les nombreuses doctrines et affirmations aujourd'hui en cours, quant au sujet qui nous occupe, doctrines qui troublent tant de coeurs.

## 6.  Le Saint Esprit, comme sceau et gage

 «Travaillez, non point pour la viande qui périt, mais pour la viande qui demeure jusque dans la vie éternelle, laquelle le Fils de l'homme vous donnera, *car c'est lui que le Père, Dieu, a scellé*» (Jean 6: 27). Ainsi parla un jour le Seigneur aux Juifs à Capernaüm, qui le cherchaient, parce qu'ils avaient «mangé des pains». Le Fils de Dieu, le Messie de son peuple, était entré au milieu d'Israël pour bénir ses vivres et rassasier de pain ses pauvres (Psaumes 132: 15). Le passage de l'Ecriture était accompli, qui dit: «L'Esprit du Seigneur est sur moi, *parce qu'il m'a oint* pour annoncer de bonnes nouvelles aux pauvres; il m'a envoyé pour publier aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue; pour renvoyer libres ceux qui sont foulés, et pour publier l'an agréable du Seigneur» (Luc 4: 18-21). Celui que Dieu avait envoyé parlait les paroles de Dieu; *«car Dieu ne donne pas l'Esprit par mesure»* ([Jean 3: 34](file:///C%3A/Users/prenma/Documents/tmp2/Messager%20Evang%C3%A9lique.book/1908/~JHN3.34)). Il allait en tout lieu après que Dieu «*l'eût oint de Saint Esprit et de force,* faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient asservis à la puissance du diable» (Actes des Apôtres 10: 38).

Tous ces passages (comparez aussi Actes des Apôtres 4: 27) parlent de l'onction et du sceau de notre Seigneur et Sauveur par l'Esprit Saint. Engendré par le Saint Esprit (Matthieu 1: 18), il fut, à l'occasion de son baptême par Jean, oint du même Esprit et scellé par Dieu le Père. En ce que le Saint Esprit descendit sur lui et demeura sur lui, il fut manifesté comme Celui qui baptise du Saint Esprit. Toute la plénitude de la déité habitait en lui corporellement mais comme homme, comme ce Jésus de Nazareth que Dieu avait envoyé dans ce monde pour faire sa volonté et pour accomplir son oeuvre, il fut oint et scellé du Saint Esprit; et remarquons-le bien, *lui seul, personne* d'autre que lui. Aussi longtemps que l'oeuvre de rédemption n'était pas accomplie, il resta seul. L'onction et le sceau étaient chez *lui* un témoignage rendu à sa perfection personnelle, tandis que chez *nous* ils sont le résultat et la confirmation de la rédemption. C'est pour cela qu'aussi longtemps qu'il vivait ici-bas, lui seul pouvait les posséder; mais dès qu'il fut élevé dans les lieux célestes et que nous fûmes mis en état par l'oeuvre de la rédemption de recevoir le don merveilleux de l'Esprit, il put nous le communiquer. Comme Fils de l'homme, élevé en haut, il reçut le Saint Esprit, pour ainsi dire d'une nouvelle manière, pour nous l'envoyer ici-bas, ainsi que nous l'avons déjà lu et relu en Actes 2: 33: «Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et *ayant reçu de la part du Père* l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez». Le christianisme commença par l'envoi du Saint Esprit. Ceci nous montre la relation merveilleuse entre notre position actuelle et Lui, l'homme glorifié à la droite de la Majesté dans les cieux. Que l'homme (et un homme qui est en même temps Fils de Dieu) ait pris là en justice une nouvelle place, comme conséquence de l'accomplissement de l'oeuvre de rédemption sur cette terre, où le péché, la mort, la puissance de Satan et le jugement de Dieu, se sont rencontrés — c'est, disons-nous, le point de départ du christianisme. L'homme glorifié reçut après son élévation, du Père, comme tel, le Saint Esprit, *non pas pour lui-même* comme précédemment, lorsqu'il allait et venait ici-bas dans la perfection, mais pour le communiquer *aux croyants,* et pour les mettre ainsi en rapport avec lui et avec les choses célestes en haut.

Maintenant, il peut aussi être question d'une onction et du sceau des croyants. Mais avant de considérer l'un après l'autre les passages de l'Ecriture qui parlent de cette onction, etc., je voudrais encore une fois rappeler que les *opérations* du Saint Esprit dans un homme, la communication de la nature divine, la nouvelle naissance, etc., ne doivent jamais être confondues avec le *sceau* de ces opérations. Dieu met son sceau sur ceux qui croient au Fils de l'homme crucifié et glorifié à sa droite. Le *monde* ne peut pas recevoir le Saint Esprit, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas. Ce sont les *croyants* qui sont scellés, les hommes qui appartiennent déjà à Dieu, sur la base de l'oeuvre parfaite de Christ, et par la foi en Celui qui est ressuscité et glorifié. Sous l'ancienne alliance, il ne pouvait donc être question ni du sceau, ni même d'une onction du Saint Esprit, dans le sens du Nouveau Testament. Il aurait été impossible de dire d'un saint de l'Ancien Testament, fût-ce un Abraham, un Moïse, un David, un Esaïe, ce que Jean écrit aux petits enfants dans sa première épître (2: 20): «Et vous avez l'onction de la part du Saint, et vous connaissez toutes choses» (Comparez aussi verset 27). L'Esprit Saint *n'était pas encore,* parce que Jésus n'était pas encore glorifié. Ce n'est qu'après que Christ fut retourné au Père, qu'il pût être donné aux croyants comme onction, sceau et gage — comme *sceau* de notre foi à l'oeuvre parfaite de Christ, comme *gage* de la gloire qui est encore devant nous, de toute la plénitude de l'héritage que nous ne possédons pas encore, et en possession et jouissance duquel les croyants endormis ne sont pas encore introduits, quelque indescriptiblement grande que puisse être leur félicité.

Christ est notre précurseur; il est monté en haut comme chef de notre salut. Nous possédons la rédemption par son sang, le pardon de nos transgressions, la justice divine, la vie éternelle, etc. Nous connaissons aussi notre part par l'onction qui nous enseigne toutes choses; mais la possession qui nous est acquise par Christ, n'est pas encore délivrée; nous attendons encore par l'Esprit, par la foi, *l'espérance de la justice,* c'est-à-dire la gloire (Galates 5: 5). Le Saint Esprit nous est donné comme gage de cette espérance.

 «Un chrétien est donc», comme le dit un autre écrivain, «un homme dans le corps duquel le Saint Esprit habite comme dans un temple, en l'introduisant consciemment dans la place que l'oeuvre parfaite de la rédemption lui a donnée. Mais comme Dieu l'a préparé pour la gloire, afin d'être là avec Christ, et semblable à lui, cette gloire, aussi longtemps qu'il va et vient ici-bas, et bien qu'il ait la connaissance claire et positive de sa place en Christ, est encore «une *espérance* qui lui est réservée dans les cieux» (Colossiens 1: 5). Les Juifs doivent être nés de nouveau, pour pouvoir entrer dans les bénédictions du règne millénaire (Jean 3; Ezéchiel 36). Mais ceux qui croient en Christ sans l'avoir vu, qui sont unis à lui pendant qu'il est invisible, possèdent, scellés par le Saint Esprit, leur part avec lui là où il est maintenant. «Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, sont tous *d'un;* c'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères». Ce ne sont pas de simples promesses qui sont données au chrétien, ou une paix de mille ans, quelque bénies que ces choses puissent être à leur place, mais Dieu a préparé le chrétien pour un poids éternel de gloire dont la révélation n'a encore été vue par aucun oeil, qui n'est montée au coeur d'aucun homme, que Dieu a préparée pour ceux qui l'aiment. Le Saint Esprit est descendu ici-bas entre l'accomplissement de l'oeuvre de Christ et la participation à cette gloire, pour sceller le croyant comme racheté et justifié, et pour être en lui le gage de l'héritage qu'il ne possède pas encore.

Venons-en maintenant aux divers passages des épîtres des apôtres (surtout de Paul) qui, comme autant de brillants rayons du soleil divin de la grâce, répandent leur lumière sur le sujet qui nous occupe. L'espace de ces feuilles nous oblige malheureusement d'être aussi bref que possible.

Nous commençons par l'épître aux Romains. Celle-ci traite, on le sait, la question de la justification du pécheur devant Dieu, et c'est seulement quand cette question a été clairement développée et amenée à cette conclusion triomphante: «Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur… et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu», que nous lisons: «Et l'espérance ne rend point confus, parce que l'amour de Dieu est versé dans nos coeurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné» (Romains 5: 1-5). Précieuses et sérieuses paroles. Toute la question de notre culpabilité a dû être réglée d'une manière divine, avant que le Saint Esprit pût être introduit; mais maintenant il nous est donné, et Dieu lui-même habite en nous comme le Dieu d'amour. «Personne ne vit jamais Dieu; si nous nous aimons l'un l'autre, *Dieu demeure en nous, et son amour est consommé en nous*. Par ceci nous savons que nous demeurons en lui et lui en nous, *c'est qu'il nous a donné de son Esprit*» (1 Jean 4: 12, 13). Dans la puissance de cet Esprit, nous jouissons de l'amour de Dieu et de Dieu lui-Même, tel qu'il s'est révélé à nous dans son Fils unique. Le coeur connaît l'amour tel qu'il s'est révélé en Jésus, le Saint Esprit le montre, le fait connaître, et est en même temps en nous la force pour manifester la nature divine qui est amour.

Au chapitre 8, nous faisons un grand pas de plus. Il commence par ce que j'appellerai un magnifique cri de victoire: «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus!» Ceci est infiniment plus que ce que nous avons entendu jusqu'ici. Non seulement toute la dette du croyant est éteinte et le péché expié, mais il est «dans le Christ Jésus» sur un terrain tout nouveau devant Dieu. Affranchi de l'esclavage du péché et de la malédiction de la loi, mort avec Christ, qui a porté ses péchés et qui a été fait péché pour lui, il est maintenant transporté dans une position toute nouvelle devant Dieu, et devenu participant d'une vie qui l'affranchit de la loi du péché et de la mort. Le péché n'est désormais plus une loi en lui, bien qu'il habite et opère encore en lui. Le croyant n'est plus «dans la chair», dans la position précédente qu'il avait «en Adam», comme descendant du premier homme; il est «dans l'Esprit», c'est-à-dire qu'il se trouve dans une relation toute nouvelle avec Dieu, comme un homme «en Christ», qui par l'efficace du Saint Esprit vit d'une vie en rapport avec sa source divine, et ne peut jamais en être séparé. L'apôtre ajoute: «Si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous», car c'est ainsi seulement que l'affranchissement de la loi du péché et de la mort est possible. Le même Esprit était jadis en Christ; dans la puissance de cet Esprit il allait et venait; comme nous l'avons vu plus haut, il faisait du bien; il se livra enfin lui-même, et maintenant il est dit «Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui».

Dieu veut avoir la réalité. Il prend plaisir à «la vérité dans l'homme intérieur». Une profession sans vie et sans force lui est en abomination. Quand même il ne s'agit d'abord dans notre chapitre que d'établir l'état du chrétien, que de placer l'individu devant Dieu (il n'est pas question ici de «l'Assemblée» ou du «corps»; les fruits de la justice ne sont pas énumérés non plus), l'action de la présence du Saint Esprit nous est néanmoins montrée telle qu'elle se manifeste dans la vie du croyant ici-bas. Dieu a été vu une fois en Christ, le Fils; maintenant les enfants de Dieu sont appelés à annoncer les vertus de Celui qui les a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière, à révéler sa nature, à être parfaits comme leur Père céleste est parfait. Sans cette conformité pratique avec Dieu, nous ne pouvons pas avoir de communion avec lui, nous réjouir en lui, marcher d'une manière qui lui soit agréable. Nous sommes l'oeuvre de Dieu, mais «créés pour les bonnes oeuvres». L'Esprit est la source et la force de la vie nouvelle; mais c'est seulement quand nous le laissons opérer en nous sans entrave, *quand nous ne le contristons pas* — et hélas! combien c'est souvent le cas, même habituellement dans la vie de bien des, chrétiens — et alors seulement, que cette vie, se révélera extérieurement aussi de la manière voulue de Dieu. Ce n'est qu'en ceux qui «ne marchent pas selon la chair, mais selon l'Esprit», que la justice de la loi s'accomplit; et la grâce produit bien plus que la loi ne demande. Aimer ses ennemis va bien au delà de la loi.

De l'état du chrétien caractérisé par l'Esprit, l'apôtre passe à la relation dans laquelle nous nous trouvons devant Dieu par suite de la présence de l'Esprit en nous. «Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là, sont fils de Dieu». Cher lecteur, à quel point ton entourage peut-il reconnaître en toi que tu es un fils de Dieu? La chair est en toi et veut à toute heure faire valoir ses droits. Te tiens-tu pour mort au péché, ou, comme l'apôtre l'exprime ici, *«fais-tu par l'Esprit mourir les actes du corps?»* (verset 13). Tes pensées, tes actions, tes affections, tes habitudes, sont-elles sous l'influence sanctifiante et sous la direction de l'Esprit? Présentes-tu, dans Sa puissance, tes membres à Dieu comme instruments de justice? Le Saint Esprit travaille incessamment à produire en toi les pensées, les sentiments convenables, car il n'est pas un esprit d'esclavage pour être de nouveau dans la crainte, comme jadis sous la loi, mais un Esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba, Père! Là où il peut déployer son activité, il produit le sentiment profond et saint, la jouissance cordiale et confiante de la relation de l'enfant avec le Père, et il transforme en même temps l'être tout entier, pensées, paroles et actes, selon les pensées de Dieu, en rapport avec la position dans laquelle le croyant est amené. Celui-ci est *conduit* par l'Esprit de Dieu. L'Esprit, la personne divine, rend témoignage avec son esprit (la vie nouvelle qui est en lui par l'Esprit), qu'il est un enfant de Dieu, et au lieu de «vivre selon la chair», il est «imitateur de Dieu», comme un enfant bien-aimé, et il «marche dans l'amour» (Ephésiens 5: 2). Oh! qu'il puisse toujours plus en être ainsi chez l'écrivain et le lecteur de ces lignes! Oui, Seigneur, délivre-nous de toute «voie de chagrin», et conduis-nous dans la voie éternelle!» (Psaumes 139: 23, 24).

Maintenant, laissant de côté les passages relatifs à ce sujet dans la première épître aux Corinthiens, pour les traiter à part, nous en venons à deux passages de la seconde épître, importants pour notre méditation actuelle. D'abord: «Or celui qui nous lie fermement avec vous à Christ et qui nous a *oints,* c'est Dieu, qui aussi nous a *scellés,* et nous a donné les *arrhes* de l'Esprit dans nos coeurs», puis: «Or celui qui nous a formés à cela même, c'est Dieu, qui nous a aussi donné les *arrhes* de l'Esprit» (1: 21, 22; 5: 5).

Le premier passage nous présente, si je puis parler ainsi, ce que Dieu fait envers une âme, la suite de ses actes. Dieu lie le croyant à Christ, et à un Christ en qui toutes les promesses de Dieu sont oui et amen (1: 20). Ce lien suppose que le croyant a été rendu vivant, qu'il a reçu la vie de Christ. Mais il n'est pas seulement rendu vivant et ainsi fermement lié avec Christ qui garantit l'accomplissement de toutes les promesses divines, mais il est aussi *oint;* le Saint Esprit est la puissance par laquelle il connaît et comprend tout selon Dieu. Même les petits enfants en Christ n'ont pas besoin que quelqu'un les enseigne; car l'onction qu'ils ont reçue, les «enseigne à l'égard de toutes choses» (1 Jean 2: 27). Cela veut dire: dès que le croyant est affermi en Christ, le Saint Esprit ouvre son intelligence spirituelle, les yeux de son coeur, et le rend capable de reconnaître et de recevoir les choses de Dieu. Même les plus petits enfants en Christ possèdent cette onction, cette faculté divine d'être enseignés par le Saint Esprit. C'est un point très important, dont on tient souvent trop peu compte.

Enfin, Dieu a aussi *scellé* le croyant sur le pied de l'oeuvre de la rédemption parfaite et lui a donné dans son coeur l'Esprit comme *arrhes* de l'héritage à venir. Nous retrouvons cette dernière pensée dans le chapitre 5. Le Dieu qui nous a préparés pour sa gloire, où un édifice de Dieu, une maison éternelle sera notre part, nous a donné «les *arrhes* de l'Esprit». Dans le chapitre 1 de l'épître aux Ephésiens, nous rencontrons les deux mêmes pensées dans le passage bien connu: «Auquel aussi (à Christ) ayant cru, vous avez été *scellés* du Saint Esprit de la promesse, qui est les *arrhes* de notre héritage, pour la rédemption de la possession acquise à la louange de sa gloire» (versets 13, 14). Très remarquable est ici l'expression «auquel aussi ayant cru», et cela en rapport avec les paroles précédentes: «Ayant entendu *la parole de la vérité,* l'évangile de votre *salut*». Nous avons déjà dit que seul ce qui est bon, saint, peut être scellé de Dieu; la pensée que le Saint Esprit pourrait sceller la vieille nature, la chair, est tout simplement abominable, et pourtant en entend et on lit aujourd'hui beaucoup de choses qui ne sont pas bien éloignées de cette pensée. Le sceau du Saint Esprit suit la foi en «la parole de la vérité», «l'évangile du salut», ainsi que cela nous a été annoncé par les apôtres et prophètes du Nouveau Testament. Dans l'Ancien Testament, nous n'entendons jamais parler d'être scellés par l'Esprit Saint, ni de l'Esprit comme arrhes. La cause en est simplement celle-ci: les saints de l'Ancien Testament, quelque dévoués, fidèles et résolus qu'aient pu être beaucoup d'entre eux, ne connaissaient pas encore l'Evangile du salut comme terrain ferme de bénédiction pour l'âme, dans sa relation avec Dieu. La communion avec Dieu en paix dans une heureuse liberté, était pour eux une chose tout à fait inconnue. De précieuses *promesses* leur étaient données, mais nous possédons *l'accomplissement* de ces promesses en Christ; nous savons que la réconciliation est une chose faite, et nous connaissons l'oeuvre de Christ et ses conséquences bénies.

Notre passage nous montre ensuite clairement *de quoi* le Saint Esprit est les arrhes, non pas du salut acquis pour nous, ou de l'amour de Dieu, ou de la fermeté de nos relations avec Dieu, mais il est les «arrhes *de notre héritage*». Le salut, je le possède, l'amour de Dieu est ma part, les relations avec Dieu sont inattaquables, mais l'héritage, je ne le possède pas encore. Je suis fils, et par là aussi héritier, et «héritier par Dieu» (Galates 4: 7); mais je ne suis pas encore entré en jouissance de la possession que Dieu m'a destinée et que Christ m'a acquise. Or, aussi longtemps que cet état intermédiaire subsiste, je possède des arrhes divines, le Saint Esprit, et comme jadis, dans le voyage à travers le désert, Eliézer pouvait diriger les pensées de Rebecca vers Canaan, et lui raconter la gloire et la joie qui l'attendaient, de même aujourd'hui le Saint Esprit, pendant que nous sommes encore dans ce monde, nous donne un avant-goût des choses glorieuses qui nous attendent. Et avant peu la possession sera aussi rachetée, et nous nous en; réjouirons avec Jésus, notre rédempteur, d'éternité en éternité.

Nous pourrions clore ici ce chapitre, mais j'aimerais encore diriger brièvement l'attention du lecteur sur quelques passages des épîtres aux Galates et à Tite. Nous lisons, en Galates 3: 2: «Je voudrais seulement apprendre ceci de vous: avez-vous reçu l'Esprit sur le principe des oeuvres de loi, ou *de l'ouïe de la foi?*» et plus loin: «Celui donc qui vous fournit l'Esprit et qui opère des miracles au milieu de vous, le fait-il sur le principe des oeuvres de loi, ou *de l'ouïe de la foi?*» (verset 5).

Les oeuvres de loi avaient-elles ou ont-elles quelque chose à faire avec la réception de ce don merveilleux? Hélas! l'homme est toujours si enclin à donner de l'importance à lui-même et à ses actes! Qui donc peut rendre propres pour une telle bénédiction de pauvres vases, par nature si impurs et si corrompus? *Dieu* seul, et comment le fait-il? Par «l'ouïe de la foi», c'est-à-dire en ce que l'homme entend la bonne nouvelle de Christ le crucifié, et la reçoit en croyant. Christ avait été dépeint aux Galates, comme s'il eût été crucifié au milieu d'eux. Il peut bien, comme nous l'avons vu, s'écouler un temps plus ou moins long entre l'ouïe et la foi, d'une part, et la réception du Saint Esprit, d'autre part, mais cette réception même est fondée exclusivement sur l'oeuvre de *Dieu* dans l'âme. Aussi Pierre, à l'occasion de la discussion à Jérusalem sur cette grave question, si les chrétiens d'entre les nations devaient être circoncis, dit: «Et Dieu, qui connaît les coeurs, leur a rendu témoignage, leur ayant donné l'Esprit Saint comme à nous-mêmes; et il n'a fait aucune différence entre nous et eux, *ayant purifié leurs coeurs par la foi*» (Actes des Apôtres 15: 8, 9). Ce don était le témoignage divin de l'oeuvre opérée dans les coeurs des croyants d'entre les nations; Dieu lui-même y mettait son sceau.

Il en est de même dans le passage déjà souvent cité du chapitre 4 de notre épître. Les croyants galates avaient reçu l'Esprit d'adoption, *parce qu'ils étaient fils* par la nouvelle naissance. Cette relation nouvelle, bénie, était leur part, «par la foi dans le Christ Jésus» (3: 26). Le Saint Esprit leur avait été donné pour qu'ils pussent jouir consciemment de leur relation d'enfants avec le Père. *Ils étaient déjà auparavant* enfants de Dieu, mais ils n'étaient pas encore introduits dans la jouissance de cette relation. Mais maintenant l'Esprit de son Fils habitait dans leurs coeurs et criait: Abba, Père! Sous la loi, le croyant, bien qu'enfant et héritier, ne possédait jamais l'assurance et les sentiments d'un enfant. Il se trouvait, quant à toute son expérience, dans la position d'un esclave. Il était comme un enfant mineur, qui, bien qu'héritier de tout, est néanmoins sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps fixé par le père. Il n'était pas libre, et bien que la loi lui fît sentir combien il était méchant et désobéissant, il n'avait pas la force de marcher en nouveauté de vie. «Car la lettre tue, mais l'Esprit vivifie… Mais là où est l'Esprit du Seigneur, il y a la liberté» (2 Corinthiens 3: 6, 17).

Le passage si intéressant de l'épître à Tite, que nous avons indiqué plus haut, est ainsi conçu: «Mais, quand la bonté de notre Dieu Sauveur et son amour envers les hommes sont apparus, il nous sauva, non sur le principe des oeuvres accomplies en justice et que *nous* eussions faites, mais selon sa propre miséricorde, par le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint, qu'il a répandu richement sur nous par Jésus Christ, notre Sauveur, afin que, ayant été justifiés par sa grâce, nous devinssions héritiers selon l'espérance de la vie éternelle» (3: 4-7). Ici, nous avons de nouveau devant nous, comme en 2 Corinthiens 1: 21, tout le chemin du salut par lequel Dieu conduit le croyant. C'est Dieu qui sauve, et cela en ce qu'il fait d'abord passer l'homme par le lavage de la nouvelle naissance, et lui fait éprouver le renouvellement de l'Esprit Saint. L'homme est rendu vivant, purifié et pleinement renouvelé. La nouvelle naissance a été de tout temps la part de tous les croyants. Et même, avant que l'Esprit Saint fut venu, elle ne pouvait être opérée que par sa force et son action. Mais nous avons ici plus que la nouvelle naissance. Dieu *a répandu richement sur nous* par Jésus Christ, notre Sauveur, le Saint Esprit par lequel nous sommes renouvelés. Cela caractérise toute la plénitude et la puissance de la bénédiction chrétienne. Cette effusion du Saint Esprit n'a été possible qu'après que l'homme, dans son ancien état, a été pleinement jugé devant Dieu en Christ sur la croix, et que l'homme glorifié est entré dans la présence de Dieu.

Remarquons donc de nouveau que la plénitude du Saint Esprit est répandue sur *tous* les vrais croyants, et cela sur le pied d'un acte libre et inconditionnel de la grâce de Dieu par notre Sauveur Jésus Christ, qui s'est donné lui-même pour nous. Cette «riche effusion» est la part précieuse *de* *tous;* elle n'est pas moins vraie pour l'un que pour l'autre. Et précisément *parce qu'il* en est ainsi, nous devons examiner sérieusement jusqu'à quel point nous faisons *usage* de cette plénitude, nous *laissant* pratiquement remplir, pénétrer, conduire et employer par elle. Que Dieu nous donne à tous un oeil clair dirigé vers ce but, une conscience vigilante, délicate, et une ferme décision de coeur! Comment l'Esprit pourrait-il agir sans entrave en puissance et en plénitude dans un homme, quand les yeux s'égarent à droite et à gauche, que la conscience est souillée, et que le coeur ne bat pas sans partage pour Christ? Que nul ne se fasse illusion. L'Esprit et la chair sont deux puissances entièrement opposées. Pour que le fruit précieux de l'Esprit puisse se produire, il faut que la chair soit tenue dans la mort. C'est pourquoi: «Marchez par l'Esprit, et vous *n'*accomplirez *pas* la convoitise de la chair» (Galates 5: 16).

Cher lecteur croyant, *la plus petite concession que tu fais à la chair, contriste le Saint Esprit, empêche son activité, et t'enlève dans la même mesure ta force spirituelle*.

## 7.  Le temple du Saint Esprit

 «Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, et que vous avez de Dieu? Et vous n'êtes pas à vous-mêmes, car vous avez été achetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps» (1 Corinthiens 6: 19, 20). «Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un corrompt le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et tels vous êtes» (1 Corinthiens 3: 16, 17).

Dans ces deux passages, une autre précieuse vérité nous est communiquée en rapport avec la personne du Saint Esprit, et cela à deux points de vue différents; dans le premier passage, il s'agit du chrétien *individuellement,* le second parle des croyants considérés dans leur ensemble comme corps. Sous les deux rapports, il est dit: Le Saint Esprit *habite* en vous ou *est* en vous comme dans son temple; dans le premier cas, c'est le *corps* du croyant qui constitue le temple du Saint Esprit, tandis que, dans le second, ce sont les croyants pris dans un sens *collectif* qui sont appelés le temple de Dieu. Occupons-nous d'abord de la première partie de cette merveilleuse bénédiction.

«Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit?» Pensez un moment à ces paroles, cher lecteur. Ce pauvre corps corrompu par le péché, si défiguré, si estropié et si dénaturé, Dieu le Saint Esprit l'a choisi pour son habitation! C'est pour lui aussi qu'a eu lieu l'oeuvre de rédemption, quand même le plein résultat n'en est pas encore manifesté. Nous *attendons* encore «l'adoption, la délivrance de notre corps» (Romains 8: 23). Or, parce que l'expiation a eu lieu pour notre corps aussi et que nous avons été achetés à prix, il peut être le temple du Saint Esprit. Quelle bénédiction, mais aussi quelle responsabilité! Car, comme le corps est notre serviteur, l'instrument, pour ainsi dire, avec lequel nous travaillons, il faut que tout ce que nous faisons désormais, soit mesuré par la présence de cet hôte céleste et jugé d'après elle. Pour le croyant, il n'y a pas de mesure moindre. «*N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu,* par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption» (Ephésiens 4: 30). Pour le chrétien, il n'est pas dit: Fais ceci et ne fais pas cela, il ne lui a pas été donné un certain nombre de commandements, de règles et de préceptes, d'après lesquels il doit régler sa vie. Non, le Saint Esprit, qui habite en lui, est son guide et son précepteur; et il dirige l'oeil du croyant sur *Christ* et s'efforce de le transformer à *son* image. Il donne l'intelligence et le discernement spirituels, il éveille dans le coeur l'amour et les sentiments célestes, et place devant les yeux une espérance, dont la loi ne savait rien. Oui, nous pouvons dire que l'Esprit éveille dans l'âme ses propres pensées et ses sentiments. Combien nous devrions donc prendre garde à sa voix et nous efforcer de marcher de manière à ne contrister en rien, ni en pensées, ni en paroles, ni en actes, l'Esprit qui habite en nous!

Que le Seigneur nous donne une oreille attentive, un oeil simple et un coeur soumis! Ne devons-nous pas dire que compter sur la direction du Saint Esprit, s'y attendre, observer simplement ses directions, ses exhortations et ses avertissements, écouter en silence ses enseignements, ses encouragements et ses consolations, est à bien des égards devenu parmi nous chose inconnue? Bien qu'on puisse beaucoup parler de cette partie de la vérité, n'avons-nous pas souvent oublié que c'est *Dieu le Saint Esprit* qui habite en nous? Plus un miroir est pur et brillant, plus clairement aussi tout souffle, même le plus léger, ternit sa surface. Et maintenant Celui dont les yeux sont trop purs pour voir le mal, habite en nous, qui même accuse ses anges de folie, qui ne peut supporter en sa présence aucune trace de péché! Combien ce sentiment devrait nous rendre sérieux, nous amener à nous juger constamment, à sonder nos voies, à condamner les impulsions et les mobiles les plus intimes de nos coeurs, à la lumière infaillible de la présence divine! Plus ces saints exercices de l'âme sont profonds et sincères, plus la conscience devient délicate, plus le sentiment de ce qui est impur et impie s'aiguise, plus exactement aussi le thermomètre spirituel indique toute fluctuation, la plus petite baisse, plus aussi l'âme est rendue capable d'obéir à cette exhortation «Au reste, frères, toutes les choses qui sont *vraies,* toutes les choses qui sont *vénérables,* toutes les choses qui sont *justes,* toutes les choses qui sont *pures,* toutes les choses qui sont *aimables,* toutes les choses qui sont de *bonne renommée,* s'il y a quelque *vertu* et quelque *louange, que ces choses occupent vos pensées*» (Philippiens 4: 8). Et d'un autre côté: «Que *toute* amertume, et *tout* courroux, et *toute* colère, et *toute* crierie, et *toute* injure, *soient ôtées du milieu de vous,* de même que *toute* malice; mais soyez *bons les uns envers les autres, compatissants,* vous *pardonnant les uns aux autres,* comme Dieu aussi, en Christ, vous a pardonné» (Ephésiens 4: 31, 32). Ce n'est pas par hasard que ces derniers mots sont en relation si immédiate avec l'exhortation: «N'attristez pas le Saint Esprit». Nous savons tous par expérience combien souvent les sentiments amers, la colère, les jugements durs, l'insensibilité, les médisances, un manque de sincérité envers les autres, et autres choses semblables, se sont manifestés parmi les croyants. Hélas! tout cela devrait être ôté du milieu de nous pour toujours; car le nouvel homme est créé selon Dieu en véritable justice et sainteté.

Remarquons aussi combien tout cela est intimement lié avec Christ. «Ne savez-vous pas», demande l'apôtre, «que vos corps sont des *membres de Christ?*» (1 Corinthiens 6: 15). L'Esprit de Dieu présente ainsi de nouveau les *corps* des croyants, et en relation immédiate avec eux, il introduit la résurrection. Quelle réfutation accablante des folles opinions et des systèmes de la théologie moderne qui ferait volontiers grand cas de *l'âme* de l'homme, mais qui nie la rédemption et la résurrection du *corps!* Et pourquoi la nie-t-elle? Parce que c'est précisément en cela que se fait connaître la surabondante grandeur de la puissance de Dieu et le néant complet de l'homme. Le Saint Esprit est les arrhes de la rédemption du corps. Nous sommes scellés par lui *pour le jour de la rédemption,* c'est-à-dire de la rédemption de notre corps. Ainsi nous lisons en Romains 8: 11: «*Et si l'Esprit* de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts, *habite en vous,* celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts, vivifiera vos corps mortels aussi *à cause de son Esprit qui habite en vous*».

Mais comment nos corps sont-ils devenus membres de Christ? «Nous avons été achetés à prix», et nous avons «l'Esprit de Dieu». Le sang de *Christ* a coulé pour nous, et *Dieu* nous a donné l'Esprit. En vérité, pour faire de pauvres créatures, comme nous, son temple et une habitation du Saint Esprit, une purification absolue était nécessaire. Car comment Dieu pourrait-il habiter dans une tente souillée? Impossible! Aussi Dieu a accompli la purification, et sur cette base il nous a donné le Saint Esprit, sceau de la rédemption et arrhes de la gloire future. C'était son bon plaisir de nous donner ce témoignage de la purification opérée et en même temps la preuve de son amour infini.

Nous avons déjà vu que la présence du Saint Esprit en nous est une pierre de touche infaillible pour tout ce qui se passe en nous, et pour tout ce que nous faisons. Si mon corps est le temple du Saint Esprit, comment pourrais-je en faire un instrument et un serviteur du péché? Pour le croyant, nous avons déjà insisté là-dessus, il ne s'agit pas tant de la transgression d'un commandement quelconque que de la question bien plus profonde, s'il veut se servir de l'habitation du Saint Esprit pour commettre un péché. Toutes les exhortations de la parole de Dieu répondent toujours à la position à laquelle on a été amené et se basent sur la relation dans laquelle on a été introduit. La Parole nous nomme disciples de Christ, serviteurs, administrateurs, fils de Dieu, lumières dans le monde, etc., et la responsabilité correspond chaque fois à la position relative. Ici, il en est aussi de même. Dieu nous a donné son Esprit et nous a mis en relation avec lui-même. Donc, «ne savez-vous pas que votre corps *est le temple du Saint Esprit,* qui habite en vous et que vous avez *de Dieu?*» Notre corps est le vase de la présence et de l'activité de Dieu lui-même par son Esprit.

C'est là un fait sublime et merveilleux. En avons-nous toujours conscience? Ne l'avons-nous pas parfois oublié? Peut-être beaucoup d'entre nous ne l'ont-ils pas encore saisi dans toute sa sérieuse portée. Je crois que si nous nous représentons, dans la lumière de Dieu, la position à laquelle nous sommes amenés, nous sentirons tous combien notre état est bas, combien nos voies ont souvent été capricieuses et fausses, combien nous avons manqué sous tous les rapports. Combien d'orgueil et d'égoïsme, combien de péchés par omission, sans parler de tant d'autres, s'élèvent devant notre oeil intérieur, quand nous jetons un regard rétrospectif sur le passé! Le Seigneur veuille nous le faire sentir et reconnaître profondément. Ce dont nous avons besoin surtout, c'est d'une vraie contrition et humilité de coeur. Un homme humble est à sa vraie place devant Dieu. Il peut avoir encore beaucoup à apprendre et à oublier, mais la *grâce* lui est promise (Proverbes 3: 34; 1 Pierre 5: 5). Il y a là pour lui non seulement la grâce, mais aussi la *force*. Il peut tout par la force d'un autre. «Revêtu de la force d'en haut», il marche, non pas dans sa propre force, et encore moins dans la chair, mais il se sert de la force qui est en lui. Il *éprouve* la vérité de cette parole: «*Marchez par l'Esprit,* et vous n'accomplirez pas la convoitise de la chair» (Galates 5: 16).

Ceci nous ramène à l'épître aux Galates, dont nous nous sommes déjà brièvement occupés. La cause qui amène à la bouche de l'apôtre les paroles ci-dessus, n'est pas la même que dans l'épître aux Corinthiens, mais la même vérité est mise en lumière. Les Galates croyants étaient en danger de tomber dans un esprit légal et de se laisser replacer sous un joug d'esclavage. C'est pourquoi, après leur avoir plus amplement exposé la complète opposition des principes de la loi et de la grâce, l'apôtre leur dit: «Christ nous a placés *dans la liberté* en nous affranchissant», et: «Car vous, frères, vous avez été appelés à la liberté» (5: 1, 13). Dans le premier verset, il s'agit de liberté comme d'une question de justification; dans le second, d'une liberté qui mène à une sainteté pratique et qui devrait toujours être unie avec elle. Car une sainteté qui ne croît pas sur ce terrain, est légale et sert à glorifier l'homme et à élever la chair. Or nous savons qu'il y a aussi une chair religieuse et pieuse.

Nous avons été appelés à la liberté, à la bienheureuse liberté d'enfants de Dieu, qui, affranchis de la loi du péché et de la mort, marchent devant Dieu dans la puissance de l'Esprit Saint. Comme une nouvelle création en Christ où les choses anciennes sont passées et où toutes choses sont faites nouvelles, le croyant a un nouvel objet devant lui, Christ, et est influencé par une puissance nouvelle, le Saint Esprit, pour produire tout ce qui est aimable et agréable devant Dieu. Il n'a pas un commandement inflexible qui le domine et fait de lui un malheureux esclave, sans lui donner la force de l'observer (la loi est destinée à l'homme dans la chair, non pas au croyant mort et ressuscité avec Christ), mais «la liberté» caractérise son appel, non pas sans doute une liberté de faire ce qu'il veut, mais de faire ce qui plaît à Dieu et ce qui est en rapport avec les instincts de sa nouvelle nature, non pas une liberté pour la chair, pour lâcher la bride à ses convoitises, mais une liberté pour servir les autres en amour et porter leurs fardeaux.

La force pour marcher dans cette bienheureuse liberté et pour produire une vraie sainteté chrétienne dans la vie de chaque jour, c'est le Saint Esprit. «*Marchez par l'Esprit,* et vous n'accomplirez point la convoitise de la chair». La loi ne donne point de force contre les convoitises de la chair; de bonnes intentions ne servent non plus à rien; l'Esprit est la seule force, il n'y en a pas d'autre. Et elle est là pour tout croyant, pour le jeune et l'inexpérimenté. «Car», continue l'apôtre dans un sens tout général, «la chair convoite contre l'Esprit, et l'Esprit contre la chair, et ces choses sont opposées l'une à l'autre, afin que vous ne pratiquiez pas les choses que vous voudriez» (verset 17). Ces deux puissances, opposées l'une à l'autre sous tous les rapports, existent dans chaque enfant de Dieu ici-bas; elles convoitent sans cesse l'une contre l'autre, et la seule question est laquelle des deux domine en nous. La vieille nature, la chair, tend toujours à faire sa méchante volonté propre; l'Esprit lui résiste, afin que nous ne fassions pas ce que veut le *vieil* homme, la chair. Le Saint Esprit, qui est d'accord avec les sentiments et les inclinations du nouvel homme (c'est lui qui a opéré la vie nouvelle en nous), juge tout ce qui est mal et fournit à l'âme la force pour tendre à tout ce qui est bien. La chair lui résiste de nouveau et cherche à nous retenir de faire ce que veut le *nouvel* homme.

Nous rencontrons une pensée analogue à la fin du chapitre 7 de l'épître aux Romains. Après que le croyant (car il s'agit bien d'un croyant dans ce chapitre, bien qu'il ne connaisse pas encore l'application de la mort et de la résurrection de Christ à lui-même et à son état), après, dis-je, que le croyant a éprouvé qu'il n'habite en lui aucun bien, que sa chair ne veut et ne peut jamais se soumettre à la loi de Dieu, il en vient à ce cri bien connu: «Misérable homme que je suis, *qui* me délivrera?» De lui-même son oeil se tourne vers un Rédempteur en dehors de lui, et aussitôt, il peut dire: «Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ». Maintenant il est heureux. Pourquoi? Parce qu'il voit qu'il y a deux natures différentes en lui, la vieille qui a pris fin à la mort de Christ, mais qui sert toujours la loi du péché, dès qu'on lui permet d'agir, et la nouvelle, qui s'efforce toujours de faire la volonté de Dieu (verset 25). Et quand il a compris cela, il est capable d'entrer dans les glorieuses vérités du chapitre 8: «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus»; c'est-à-dire qu'il se voit en Christ; «car la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort»; c'est-à-dire qu'il se trouve dans la liberté pour laquelle Christ l'a affranchi et l'a appelé (versets 1, 2). Le croyant ne languit plus dans un sombre et insupportable esclavage, mais il se réjouit d'une sainte liberté; et, remarquons-le, ce n'est pas seulement une vérité générale qu'il exprime, mais une réalité pratique pour lui personnellement; «m'a affranchi», dit-il. En Christ ressuscité, il est transplanté sur un terrain tout nouveau. Non pas que la chair ne soit plus en lui; elle y est et y reste aussi longtemps qu'il vit ici-bas. Mais il possède maintenant une nouvelle nature dans laquelle le Saint Esprit opère et qui n'est pas soumise à la loi du péché et de la mort. «Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la *liberté*» (2 Corinthiens 3: 17). Le croyant en a fini une fois pour toutes avec ce qui est vieux, il a crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises (Galates 5: 24). C'est là ce qui caractérise *quiconque est du Christ*.

Mais j'entends le lecteur demander: Ne dois-je pas crucifier la chair chaque jour? Ne dois-je pas toujours de nouveau amener à la croix tout ce que je découvre en moi de mauvais penchants non jugés? Ma réponse est: Non, car *cela est déjà fait*. Ce dont tu as besoin, c'est de *croire* au fait que tu *as été* crucifié et que tu *es* mort avec Christ, et de marcher dans la force que te donne la foi en ce fait. Oh! quelle consolation de savoir que la chair est une chose déjà jugée, que la sentence de mort a été exécutée sur elle en Golgotha! Quelle autre chose pourrait nous donner de la force, sinon ce fait? Nous ne sommes plus «dans la chair», mais «dans l'Esprit». Nous vivons par l'Esprit. Si donc «nous *vivons* par l'Esprit, *marchons* aussi par l'Esprit». Croyons fermement et simplement que la force du Saint Esprit nous fortifiera *contre* tout mal et qu'elle peut nous donner la victoire *sur* tout mal, et faisons usage de cette force! Comme temples du Saint Esprit, «livrons-nous *nous-mêmes* à Dieu, comme d'entre les morts étant faits vivants», et «nos *corps* en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu» (Romains 6: 13; 12: 1).

Grâces à Dieu, le chrétien est introduit dans des réalités, dans des faits entièrement accomplis; il est transporté sur le terrain d'une oeuvre divinement faite. Tout cela par la puissance du Saint Esprit. Et la même puissance qui a fait de lui un chrétien, est aussi là pour qu'il puisse marcher comme chrétien. Tout comme l'Esprit présente Christ au pécheur avide de salut, il travaille chez le croyant à diriger ses regards sur Christ, à glorifier Christ. Et dans la mesure où cela lui réussit auprès d'une âme, apparaîtra aussi le fruit de l'Esprit. Jamais l'Esprit n'occupera une âme de son moi, de ses progrès, de sa croissance, etc. Son oeuvre est d'exalter *Christ*. Il peut bien avoir à diriger les yeux sur des fautes, des manquements, des erreurs, etc.; cela peut même aller jusqu'à nous jeter entièrement dans la poussière, à briser tous nos os, comme chez Job, pour nous enseigner au sujet d'un mauvais penchant caché, ou pour nous ramener d'une voie d'erreur; mais ce n'est pas là son activité *essentielle*. Elle consiste, je le répète, à glorifier Christ. *Christ* est la règle et le fil conducteur de la marche du croyant; et en le présentant à nos yeux tel qu'il a marché ici-bas, le Saint Esprit cherche à produire chez le chrétien, sur la base de l'oeuvre de Jésus Christ, ces mêmes caractères précieux que nous voyons dans la perfection en Jésus: l'amour, l'obéissance, le dévouement, la pureté, la séparation de tout ce qui est dans le monde, etc.

Il y a donc deux grands dangers pour le croyant l'un est de tomber dans le légalisme et de nous complaire dans notre propre activité; l'autre est de nous servir de la liberté comme d'une occasion pour la chair, ou, comme Paul l'exprime, «d'avoir la liberté comme couverture du mal». L'apôtre oppose à ces deux dangers cette parole: *«Marchez par l'Esprit»*. Si nous suivons cette direction, nous ne serons pas sous la loi et nous n'accomplirons pas les oeuvres de la chair, ces oeuvres abominables que nous trouvons énumérées aux versets 19-21. Oh! combien nous devrions désirer, cher lecteur, *d'être conduits par l'Esprit*. Alors seulement nous serons capables de produire en riche abondance les fruits de l'Esprit, tels que l'apôtre les cite ici: «l'amour, la paix, la joie, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance». Trois fois trois précieux résultats d'une marche par l'Esprit. Nous pouvons comprendre qu'il «n'y a pas de loi» (verset 23), contre de tels fruits et contre ceux qui les portent. Cependant ne nous arrêtons pas là, mais recherchons sérieusement et sincèrement si ces fruits bénis se trouvent en nous, et si nous marchons comme ayant crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises. Combien, hélas! il se trouve encore au milieu de nous qu'on «sème pour la chair», pour récolter de la chair «la corruption!» (Galates 6: 8). Que le Seigneur nous donne d'être vigilants, et de persévérer à nous éprouver nous-mêmes en nous inclinant à sa lumière, afin qu'il soit montré que nous marchons *par* l'Esprit, et que nous semons *pour* l'Esprit! Oui! que, «selon les richesses de sa gloire, il nous donne d'être fortifiés en puissance *par son Esprit* quant à l'homme intérieur, de sorte que *le Christ* habite par la foi dans nos coeurs!» (Ephésiens 3: 16-19). Etre «des lettres de Christ, connues et lues de tous les hommes», c'est notre vocation.

A ceci se rattache aussi l'exhortation de l'apôtre en Ephésiens 5: 18 et suivants: «Et ne vous enivrez pas de vin, en quoi il y a de la dissolution; *mais soyez remplis de l'Esprit,* vous entretenant par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre coeur au Seigneur». Ne vous enivrez pas de vin; cette exhortation est sans doute à prendre d'abord à la lettre, mais elle s'applique sûrement aussi par analogie à tout ce qui peut enivrer le coeur et les sens. Le monde mixtionne toujours de nouveau son breuvage enivrant pour les enfants de ce siècle, et il peut bien facilement arriver qu'un croyant se laisse entraîner ici et là à faire un peu comme lui, à vouloir jouir comme lui. Il ne devrait pas en être ainsi. L'Esprit devrait pouvoir prendre si pleinement possession de nos pensées, de nos affections et de nos sens, qu'il les dirige *en tout,* qu'il gouverne nos paroles, détermine nos voies et nos actes, exclut tout ce qui lui est étranger, produit tout ce qui plaît à Dieu et est en bénédiction au prochain; des psaumes et des cantiques (oh! puissent-ils retentir davantage à la gloire de Dieu et pour la joie de ses enfants), des actions de grâce, quoi qu'il puisse arriver, du plaisir à faire la volonté de Dieu, et de la soumission les uns aux autres dans la crainte de Dieu.

En vérité, ce sont des choses désirables, et je n'ai pas besoin de dire qu'il y a *accroissement* dans leur réalisation. Etre *rempli* de l'Esprit, c'est plus que *ne pas contrister* l'Esprit. Si la première chose est réalisée, la seconde doit suivre immédiatement. N'oublions pas non plus que Dieu a des droits sacrés et illimités sur nous. «Vous avez été achetés à prix; glorifiez donc Dieu dans votre corps», dit l'apôtre (1 Corinthiens 6: 20). S'il y a un mobile puissant et s'emparant du coeur, c'est celui-ci: *Nous sommes achetés* à prix, et nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes. Si nous nous appartenions, nous serions perdus. Mais, grâces à Dieu, nous sommes siens, nous lui appartenons avec tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. Il nous a acquis par le sang de son Fils bien-aimé (Actes des Apôtres 20: 28). Si donc nous suivons notre volonté propre, nous commettons une grave injustice envers Dieu; nous le privons de ses droits sur nous.

«Glorifiez Dieu dans vos corps!» Comment peut-on me demander à moi, pauvre et misérable créature, d'avoir à glorifier *Dieu?* Christ l'a fait, quand il allait et venait ici-bas, mais le pourrais-je, *moi?* Oui, si je marche dans l'Esprit et si je n'ai d'autre mobile que Christ, la force de Dieu opère en moi, et le monde le *voit,* bien qu'il ne puisse pas le *comprendre*. Nous sommes appelés à glorifier Dieu dans notre *corps*. Notre corps appartient à Dieu; il est le temple de son Saint Esprit. Ce même corps, qui jadis était un misérable esclave du péché, a été entièrement retiré de son ancienne position, et est devenu la propriété de Dieu. Il n'appartient pas non plus à ma vieille volonté corrompue, mais à Dieu. Ses membres peuvent et doivent servir d'instruments *à la justice*. Quelle joie que cela! Et comme cela nous montre en outre quelle oeuvre a été opérée pour nous! Même ce pauvre misérable corps appartient maintenant à Dieu, et je puis m'en servir en rapport avec la présence et dans la puissance du Saint Esprit; je peux glorifier *Dieu* dans mon corps. N'est-ce pas merveilleux? Oh! puissions-nous vivre davantage dans la force et dans la réalisation de cette vérité et «être occupés des choses du Seigneur, pour être saints *et de corps et d'esprit*» (1 Corinthiens 7: 34). De nos jours, ce n'est pas tant l'intelligence qui manque, mais l'effort sérieux «pour nous purifier nous-mêmes de toute souillure de chair et d'esprit, achevant la sainteté dans la crainte de Dieu» (2 Corinthiens 7: 1).

Mais c'est le moment d'en venir à la seconde partie de notre méditation. Lorsque le Seigneur Jésus fit à ses disciples la promesse de l'autre Consolateur, il leur dit: «Il demeurera *avec* vous et sera *en* vous». Deux précieuses vérités que nous avons signalées déjà précédemment. Nous venons de nous occuper de la seconde en détail; considérons encore brièvement la première, ou, si l'on veut la seconde en regard de l'ensemble des croyants, de la communauté ou de l'Assemblée.

«Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous?» demande l'apôtre en 1 Corinthiens 3: 16; puis il continue: «Si quelqu'un corrompt le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et *tels vous êtes*». On ne peut douter qu'il ne s'agisse ici de l'Eglise de Christ, de la maison de Dieu, de temple saint que quelques-uns cherchaient à corrompre par de fausses doctrines. Les croyants sont la maison de Dieu, le temple de Dieu. La parole de Dieu distingue clairement entre l'habitation du Saint Esprit dans les personnes individuellement, et son habitation dans l'Assemblée, le corps de Christ. La première vérité était *entièrement* inconnue dans l'Ancien Testament; la seconde, c'est-à-dire l'habitation de Dieu avec son peuple, fut réalisée, pour ainsi dire, figurément, après qu'Israël, comme un peuple affranchi et délivré, eut traversé la mer Rouge. Aussi l'apôtre, dans sa seconde épître aux Corinthiens, réunit ces deux pensées quand il dit: «*Car vous êtes le temple de Dieu,* ainsi que Dieu a dit: J'habiterai avec eux, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple». Cela ne pouvait sans doute pas arriver avant que la rédemption ne fût accomplie, au moins figurément. Il en est exactement ainsi aujourd'hui. Comme l'habitation du Saint Esprit chez l'individu est basée sur la valeur infinie du sang de Christ, de même aussi la présence de l'Esprit dans l'Eglise se base sur la grande vérité que Christ est mort et glorifié à la droite de Dieu.

La pensée de l'habitation de Dieu ici-bas n'est donc pas nouvelle. Dès que le peuple d'Israël fut à l'autre rive de la mer Rouge, il chanta: «Tu as conduit par ta bonté ce peuple que tu as racheté, tu l'as guidé par ta force *jusqu'à la demeure de ta sainteté*». Plus tard, Christ était le vrai temple. Et aujourd'hui, non seulement le croyant individuellement est un temple du Saint Esprit, mais Dieu bâtit aussi pour lui, avec des pierres *vivantes,* un temple *saint,* une maison *spirituelle,* pour être son habitation (1 Pierre 2: 5). Pensée merveilleuse et pourtant compréhensible, quand on se souvient que la base de tout est le *«sang de Christ»*. Il est la pierre angulaire précieuse, que Dieu a posée en Sion. «Car *c'est lui qui est notre paix,* qui des deux (Juifs et gentils) en a fait un, et a détruit le mur mitoyen de clôture, ayant aboli dans sa chair l'inimitié, la loi des commandements qui consiste en ordonnances, afin qu'il créât les deux en lui-même pour être *un seul* homme nouveau». Le mur mitoyen, établi jadis par Dieu lui-même, a disparu, et une création toute nouvelle, jusqu'alors tout à fait inconnue, *un* nouvel homme, l'homme des conseils éternels de Dieu, est venu à la lumière. Juifs et gentils ont été réconciliés avec Dieu en *un seul* corps par la croix, Christ ayant par elle tué l'inimitié; et la paix est maintenant annoncée aux uns et aux autres, à «ceux qui sont près et à ceux qui sont loin»; les uns et les autres ont accès auprès du Père par le *même* (ou le seul) Esprit. Et maintenant il est dit: «Ainsi donc vous n'êtes plus étrangers, ni forains, mais vous êtes concitoyens des saints et *gens de la maison de Dieu,* ayant été édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes (savoir ceux du Nouveau Testament), Jésus Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui *tout l'édifice* bien ajusté ensemble, croît pour être *un temple saint dans le Seigneur;* en qui, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble pour être une *habitation de Dieu par l'Esprit*». L'oeuvre s'opère ici-bas et avance jusqu'à ce que le temple saint, soit arrivé à son entier achèvement. L'ancien système religieux d'Israël a été remplacé par un édifice complètement neuf, qui, par suite de la présence du Saint Esprit, peut être appelé la demeure ou l'habitation de Dieu. C'est précisément cette présence qui constitue le temple; Dieu lui-même amène les pierres et les ajuste selon son pouvoir et sa sagesse, et ainsi le bâtiment avance jusqu'à ce qu'il soit en parfaite beauté devant les yeux de l'architecte divin.

Quand il est parlé de l'Eglise de Dieu comme de la maison de Dieu, il s'agit toujours, cela va sans dire, de sa position sur cette terre, aussi cette construction peut-être envisagée comme confiée à la responsabilité de l'homme; et quand c'est le cas, l'infidélité et la folie de l'homme apparaissent aussitôt; on ne bâtit plus seulement avec de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, mais aussi avec de mauvais matériaux, du bois, du foin, du chaume; il y a même des docteurs et des ouvriers qui *corrompent* le temple de Dieu. C'est à eux qu'est annoncé le sévère jugement de Dieu: *«Dieu les détruira»*. C'est pour cette même raison qu'il est possible (et il l'est encore aujourd'hui, bien que d'une autre manière qu'au commencement) que quelqu'un ait été participant du Saint Esprit, et que, malgré cela, il soit perdu. (Comparez Hébreux 6: 4-8). S'il s'agit du Saint Esprit comme sceau personnel et comme arrhes, par lequel, après avoir cru, nous avons été scellés pour le jour de la rédemption, ce serait évidemment impossible. Mais si nous l'envisageons comme l'Esprit qui habite ici-bas en puissance dans l'Eglise de Christ, il serait possible que quelqu'un éprouvât cette opération de puissance, qu'il goûtât la bonne parole de Dieu et les miracles du siècle à venir, et qu'il retombât et fût perdu. L'activité énergique et le puissant service du Saint Esprit, comme personne divine habitant dans l'Eglise, étaient devenus sa part, mais n'avaient produit aucune relation de coeur avec Christ; l'homme était resté après tout un simple professant, autrement le champ aurait produit une herbe utile pour celui qui le cultivait. En principe, la même chose peut arriver aujourd'hui.

L'histoire d'Ananias et de Sapphira nous rappelle d'une manière particulièrement vive cette habitation de Dieu dans sa maison. En tentant le Saint Esprit et en lui mentant, ces deux malheureux mentaient à *Dieu lui-même* (Actes des Apôtres 5: 3, 4). De même, la parole de l'apôtre en 1 Corinthiens 14: 25: Que si dans l'assemblée tous prophétisaient, conduits par l'Esprit, et qu'un incrédule entrât au milieu de l'assemblée, il serait convaincu et jugé par tous, et, «tombant sur sa face, il publierait *que Dieu est véritablement parmi vous*», — cette parole, dis-je, prouve la même vérité. Dieu n'était pas seulement dans ceux qui parlaient, mais dans l'assemblée; comme dans le premier cas il ne s'agissait pas d'un membre quelconque, mais c'est à lui-même qu'ils avaient menti. Lui était là. Qu'avec le temps de faux frères, de simples professants se soient introduits, que des ouvriers infidèles et méchants, que même des séducteurs puissent venir, cela ne change rien au fait; Dieu était et restait dans sa maison.

C'est une puissante et glorieuse consolation pour nos jours de pleine décadence. Nous n'avons aucune promesse que l'Eglise soit jamais rétablie dans sa beauté et dans sa gloire primitives; au contraire, d'après la parole de Dieu, la corruption augmentera toujours, jusqu'à ce que, comme jadis en Israël, «il n'y ait plus de remède», et qu'un jugement sans miséricorde atteigne le témoin infidèle (la chrétienté) et ôte le chandelier pour toujours. Mais les croyants qui, d'un coeur simple, saisissent la vérité divine et retournent à ce qui était dès le commencement, peuvent compter pleinement que Dieu est invariablement le même, ses pensées en Christ, sa vérité, les mêmes. En lui il n'y a «ni variation, ni ombre de changement». Aujourd'hui comme toujours, il est vrai que «nous aussi nous sommes édifiés pour être une habitation de Dieu par l'Esprit», que «Dieu est avec nous», si, confiants en la promesse de notre fidèle Seigneur et Rédempteur, nous sommes réunis en son nom.

Cher lecteur croyant, cette vérité est-elle devenue précieuse pour toi? La présence du Saint Esprit est-elle pour toi une réalité de la foi, pleine d'une glorieuse consolation, quand l'assemblée se réunit le jour du Seigneur pour adorer, ou à d'autres moments pour la prière ou l'édification mutuelle? Comptes-tu que le Seigneur est réellement là «au milieu d'eux?» Ou bien penses-tu davantage à ceux qui composent l'assemblée, ou même à un petit nombre d'entre eux, qui prient habituellement ou exercent le ministère de la Parole? Oh! n'oublions pas qu'il y a une personne vivante, divine, sur laquelle nous pouvons compter, dont nous savons qu'elle se tient au milieu de nous, et qui fait de ceux qui sont rassemblés au nom du Seigneur Jésus les représentants de l'Assemblée de Dieu, comme rien d'autre ne peut le faire de la même manière.

Dieu, dans les derniers jours de l'histoire de son Eglise ici-bas, a jugé bon de réveiller les coeurs et les consciences des saints au sujet de cette vérité. Que son nom en soit loué! Mais comme toujours il y a un grand danger à saisir la vérité par l'intelligence sans la réaliser par la foi, à en parler sans la faire passer dans la pratique, ou aussi à la laisser peu à peu devenir une affaire d'habitude, en sorte qu'elle perd tout son sérieux, sa fraîcheur et sa valeur pour l'âme. Dans les deux cas, le résultat est également triste. Que le Seigneur inscrive profondément dans nos coeurs à tous, que ce n'est pas le nombre, ni la profession, ni rien de semblable, qui donne à une assemblée le droit d'être une assemblée de Dieu, mais seulement la présence de Dieu par son Saint Esprit!

## 8.  Un seul corps et un seul Esprit

 «Car aussi nous avons tous été baptisés *d'un seul* Esprit pour être *un seul* corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité *d'un seul* Esprit» (1 Corinthiens 12: 13).

Dans les paragraphes précédents, nous avons déjà fait allusion, en passant, à la relation intime dans laquelle les croyants individuellement et collectivement sont avec Christ comme leur tête glorifiée. Cela a besoin néanmoins d'être considéré de plus près.

Les croyants forment le *corps* de Christ, et chacun individuellement est un *membre* de ce corps. «Car, comme dans un seul corps nous avons plusieurs membres, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes *un seul* corps en Christ, et chacun individuellement membres l'un de l'autre» (Romains 12: 4, 5). C'est un langage simple, compréhensible. Nous, les plusieurs, sommes *un seul* corps *en Christ*. Comme l'habitation de Dieu par l'Esprit, comme le Temple saint dans le Seigneur, l'Eglise a naturellement sa place sur la terre; mais si on la considère comme corps, sa relation avec Christ, comme sa tête, en haut, passe davantage au premier plan. Il y a d'autres différences entre les deux relations, mais celle-ci est spécialement importante. Or les deux, l'une comme l'autre, sont fondées sur l'oeuvre accomplie de la rédemption, et ne peuvent se concevoir sans la présence personnelle du Saint Esprit.

«Vous serez *baptisés* de l'Esprit Saint sous peu de jours», avait dit le Seigneur aux disciples réunis autour de lui peu avant son ascension, et il avait exprimé ainsi l'une des plus puissantes opérations de l'Esprit en rapport avec sa position comme Fils de l'homme glorifié à la droite de Dieu. Bien que l'intelligence des disciples ne fût pas alors bien éclairée quant à cette vérité, ils avaient néanmoins été baptisés *d'un seul* Esprit pour être *un seul* corps, dans lequel toutes les distinctions de peuples et de positions sont mises de côté pour toujours; il n'y a plus là ni Juifs, ni Grecs, ni esclaves, ni hommes libres; tous sont un en Christ et tous sont abreuvés d'un seul Esprit. J'ai à peine besoin d'insister sur le fait que c'est de nouveau là une vérité du *Nouveau Testament* seul; le lecteur sait bien aussi que la révélation n'en a été confiée par Dieu qu'à *un seul* apôtre. Ce n'est pas que les autres apôtres et prophètes du Nouveau Testament ne l'eussent pas connue, mais elle n'a été communiquée par révélation spéciale qu'au seul apôtre Paul, afin que, comme un instrument préparé pour cela, il la transmit aux croyants sous la direction du Saint Esprit.

Déjà sur le chemin de Damas, ce vase d'élection reçut comme en germe cette merveilleuse vérité jusqu'alors tout à fait inconnue. «Je suis Jésus que tu persécutes», lui fut-il répondu du sein de la gloire débordante qui rayonnait du ciel autour de lui. Jésus de Nazareth, le crucifié, *homme* ressuscité par la grandeur infinie de la puissance de Dieu, était dans la gloire céleste, et cet homme était le Seigneur lui-même! Oui, le Seigneur se faisait un avec ces gens que lui, Saul, haïssait avec tant d'amertume et qu'il persécutait: «Saul, Saul, pourquoi *me* persécutes-tu?» Quelle découverte! Elle fut le point de départ et la base du service du grand apôtre. Pierre avait déjà témoigné (Actes des Apôtres 2: 36) que ce Jésus rejeté par Israël et cloué à la croix, Dieu l'avait élevé à sa droite et fait Seigneur et Christ, mais le témoignage de Paul, allait d'emblée bien au delà; Pierre et les onze rendaient témoignage, parce que, *dès le commencement,* ils avaient été avec Jésus (Jean 15: 27), mais Paul n'avait pas connu «Christ selon la chair». Le Seigneur *glorifié* lui apparut et l'établit à son service, et par l'énergie puissante et sous la direction immédiate *du Saint Esprit,* il fut mis à part pour l'oeuvre à laquelle Dieu l'avait appelé (Actes des Apôtres 13: 2). Son Evangile était l'Evangile de la gloire» (2 Corinthiens 4: 4); son point de départ, le Seigneur de gloire, *le fils de Dieu,* et cela dans sa relation avec son corps ici-bas. Il était le porteur du témoignage *au seul* corps, qui, composé de Juifs et de gentils, est uni avec le Christ élevé à la droite de Dieu. Ces deux grandes vérités: Christ, le Fils de Dieu, et Christ, la tête céleste de son corps, caractérisaient donc dès le commencement le service de notre apôtre. Ce n'est sans doute que graduellement qu'il a été introduit dans toute la plénitude de ces vérités jusqu'alors cachées en Dieu; mais dès la première heure il commença à comprendre ce grand mystère que le Fils de Dieu, l'homme glorifié dans le ciel, et ses disciples méprisés et cruellement persécutés ici-bas, étaient *un*.

La formation du corps, de l'Assemblée, par le Saint Esprit, est la réponse à l'exaltation et à la glorification de l'homme à la droite de Dieu. Tandis que le premier Adam, sur le pied de sa conduite, a dû être chassé du jardin d'Eden, le dernier Adam, l'homme du ciel, sur la base de son oeuvre, par laquelle Dieu a été pleinement glorifié sous tous les rapports, est entré dans le ciel et s'est assis sur le trône de gloire. Et après cela, Dieu exécute le conseil éternel de son amour et forme par son Esprit une épouse pour son Fils, il forme un corps pour lui, la tête glorifiée en haut. Ce qui était caché dès les siècles et les générations, ce qui remplissait et dirigeait le coeur de Dieu «dès avant la fondation du monde», est maintenant mis en lumière. Oh! combien il est affligeant que tant d'enfants de Dieu, d'ailleurs sincères, soient si peu prêts à entrer dans ces glorieuses pensées de leur Père. Au lieu de se laisser conduire par le Saint Esprit là où Christ est maintenant, et de voir, dans la glorification de Christ et dans la descente du Saint Esprit, la première application des droits du Seigneur sur la terre et le déploiement tout nouveau des conseils célestes, ils sont (comme les disciples dans la période entre la résurrection et l'ascension du Seigneur) toujours occupés du monde visible, et ils attendent de grandes choses pour cette terre. Tout lecteur attentif de la Parole sait bien que Dieu a pour cette terre aussi des conseils glorieux, mais il ne devrait pas ignorer non plus que ce n'est pas maintenant le temps du déploiement de ces conseils, mais qu'il commencera seulement quand l'Eglise de Christ aura quitté cette terre, et que les jugements divins auront aplani le terrain pour l'établissement du royaume du Fils de l'homme. La non observation de la vérité qu'il y a *un seul* corps, l'Assemblée du Dieu vivant, qui n'est pas du monde, qui n'a rien à faire avec ce siècle, mais est céleste dans son origine, dans son caractère et dans son appel, — même la négligence de cette merveilleuse vérité peut être accompagnée des suites les plus graves; elle doit contrister l'Esprit de Dieu, qui est descendu spécialement dans le but d'en rendre témoignage et de nous conduire dans *toute* la vérité. Le Fils de Dieu est entré comme homme dans la gloire qu'il avait avant que le monde fût. Il a, pour ainsi dire, introduit dans sa personne l'humanité en la présence de Dieu. Il a vaincu Satan, il a emmené captive la captivité et reçu des dons en l'homme (c'est-à-dire comme homme) et pour l'homme (Psaumes 68: 18; Ephésiens 4: 8).

L'Esprit Saint rend témoignage de ce fait glorieux et béni. Quel autre l'aurait pu? Qui aurait pu faire connaître la gloire de l'homme céleste, révéler les conseils de Dieu en rapport avec le Fils de l'homme glorifié? Dieu le Saint Esprit seul les connaissait parfaitement, et il est venu pour les mettre en lumière, *pour glorifier Christ*. Or, quel est le résultat, le fruit de sa venue? Il forme *un* corps, l'Assemblée, «la plénitude de celui qui remplit tout en tous». Une tête sans corps est incomplète. De même, Christ dans cette nouvelle position qui lui appartient, bien qu'il remplisse le ciel et la terre de sa gloire, car «celui qui est descendu, est le même aussi que celui qui est monté au-dessus de tous les cieux», ne serait pas complet sans son corps. Le corps est sa plénitude, son complément. Quelle pensée élevée et délicieuse en même temps!

Mais remarquons aussi qu'une tête ne peut avoir *plusieurs* corps. La pensée de beaucoup de corps, de corporations chrétiennes diverses, est entièrement étrangère à l'Ecriture et directement contraire à l'activité du Saint Esprit. «Il y a *un seul* corps et *un seul* Esprit, comme aussi vous avez été appelés pour *une seule* espérance de votre appel» (Ephésiens 4: 4). C'est un fait malheureusement trop bien connu qu'il y a aujourd'hui beaucoup d'églises et de corporations, mais un chrétien fidèle, ayant à coeur la gloire de son Seigneur, mène deuil à ce sujet et s'abstient de tout ce qui ne répond pas aux pensées de Dieu sous ce rapport. Oh! puissent tous les croyants, qui, par paroles ou par actes, se rattachent aux principes humains quant au rassemblement des enfants de Dieu, prendre à coeur et mettre sur leurs consciences le préjudice qu'ils portent ainsi au Seigneur Jésus, et la complète contradiction dans laquelle ils sont avec les pensées de Dieu quant à la glorification de son Fils par le Saint Esprit envoyé ici-bas.

Nous avons dit plus haut que la communication de la vérité *d'un seul* corps a été confiée exclusivement à l'apôtre Paul; nous ne la trouvons *que* dans ses écrits. Cela est très compréhensible. Elle était étrangère aux apôtres qui avaient été envoyés par un Christ vivant ici-bas. C'est avant tout, avec l'épître aux Ephésiens, la première épître aux Corinthiens qui traite cette vérité. Dans les autres épîtres, Paul y fait fréquemment allusion, mais sans la développer plus particulièrement. Dans l'épître aux Romains, il en parle une fois seulement dans le passage déjà cité (12: 5). Examinons donc en détail le chapitre 12 de 1 Corinthiens, qui s'occupe exclusivement de notre sujet et nous donne (en y joignant le chapitre 14) des enseignements et des directions valables pour tous les temps, aussi longtemps que l'Assemblée et l'Esprit de Dieu restent ici-bas.

Le Saint Esprit ne *forme* pas seulement le corps de Christ en rassemblant ses membres et les liant si intimement avec Christ, qu'il peut donner à l'ensemble, Christ et l'Eglise, ce nom: «le Christ» (verset 12); mais il *habite* et *opère* aussi dans l'Assemblée, le corps. Une force merveilleuse, divine, est en activité dans cet organisme en apparence si faible et si peu considéré. Je dis: *est;* car cette force y est encore aujourd'hui, bien que, par suite de l'infidélité de l'homme et du désordre qu'il a introduit, elle soit extrêmement entravée dans son activité. La foi peut encore aujourd'hui compter sur elle, et là où elle le fait, se soumettant à sa direction, le désordre disparaît, et malgré la ruine générale, les effets bénis de sa présence se manifestent.

Au commencement de ce chapitre (1 Corinthiens 12), nous apprenons que Dieu ne veut pas, «pour ce qui est des manifestations spirituelles, que nous soyons *ignorants*». Il aime à donner à ses enfants l'intelligence et l'entrée dans ses pensées. Prêtons donc l'oreille à ses enseignements. Au point de vue de Dieu et des hommes, deux puissances sont en activité dans ce monde. Il y a l'esprit qui demeure dans les fils de la désobéissance, et le Saint Esprit qui opère dans les enfants de Dieu. Le premier excite l'homme à la révolte contre Dieu et contre son Christ, le second produit l'obéissance à Jésus comme *Seigneur* — car c'est là le point important dont il s'agit ici dès le commencement, et comme la base de tout. «Personne parlant par l'Esprit, ne dit à Jésus: Anathème! et personne ne peut dire: *Seigneur* Jésus! si ce n'est par l'Esprit Saint», c'est-à-dire que le Saint Esprit rend témoignage que Jésus est *Seigneur,* bien que lui-même, comme nous le verrons plus tard, soit sans entrave et distribue ses dons comme il veut. Tout se subordonne à ce fait.

Plus loin, nous lisons: «Or il y a diversité de dons de grâce, mais le même *Esprit;* et il y a diversité de services, et le même *Seigneur;* et il y a diversité d'opérations, mais le même *Dieu* qui opère tout en tous» (versets 4-6). On ne trouve pas ici précisément la Trinité (Père, Fils et Saint Esprit), comme en d'autre passages, mais *Dieu, le Seigneur et l'Esprit, opérant dans l'Eglise sur la terre*. On a totalement oublié cette vérité qu'il y a ici-bas dans l'Assemblée de Dieu des dons de grâce, des services et des opérations, qu'ils sont tous dépendants et découlent de la présence de Dieu en elle, Dieu habite dans l'Assemblée par son Esprit, et elle est responsable d'agir conformément à ce fait et de déployer en dépendance et en sainteté la puissance présente en elle. Si donc aujourd'hui une communauté de croyants prétend répondre à cet appel divin, il faut que les éléments indiqués dans les versets ci-dessus s'y trouvent: diversité de dons et liberté de les exercer dans la simplicité et la dépendance; diversité de services reconnaissant *un seul* Seigneur et sa direction; diversité d'opérations, et, comprenons-le bien, d'opérations de Dieu, excluant l'homme et rendant gloire à Dieu seul; car c'est lui «qui opère tout en tous». Là où ces choses ne se trouvent pas, là où elles sont reniées dans la doctrine ou la pratique, ce n'est pas l'Assemblée de Dieu. C'est quelque chose de bon qu'une assemblée de croyants, mais quand elle n'est rien *de plus* que cela, elle ne peut en réalité prétendre au titre d'Assemblée de Dieu; c'est une réunion humaine, où les règles et les ordonnances humaines ont plus ou moins d'importance. Ce n'est pas la présence d'un grand nombre de croyants, fussent-ils des milliers, mais la présence de Dieu par le Saint Esprit, qui fait d'une assemblée son Assemblée, où il peut opérer par son Esprit comme il veut.

Les dons de grâce que le Saint Esprit distribue en plénitude de puissance divine, s'exercent dans la dépendance du seul Seigneur. Bien que lui-même soit une personne divine, agissant librement, l'Esprit emploie tous ses dons à ce seul but. Par eux, nous sommes serviteurs *du Seigneur,* non de l'Esprit Saint. «Vous servez le Seigneur, Christ». Paul se nomme toujours avec une profonde joie, «l'esclave de Jésus Christ», et parle avec une prédilection particulière de «notre *Seigneur* Jésus Christ». J'insiste là-dessus, parce qu'il y a danger, surtout dans le temps présent, à mettre, pour ainsi dire, le Saint Esprit à la place du Seigneur. Le résultat en est d'une part, que l'on perd le sentiment de la dépendance de Christ, qui est maintenant en haut, et d'autre part, le Saint Esprit agissant dans l'homme et par l'homme, et étant surtout occupé de ces opérations, on est en danger de regarder plus à l'homme qu'à Christ. Le Saint Esprit ne prend pas la place d'un Seigneur, ni d'un Chef, mais plutôt celle d'un serviteur de la gloire de Christ. Bien qu'étant Dieu dans sa propre personne, comme nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, il lui a cependant plu, pour l'accomplissement des conseils de Dieu, de servir le Seigneur Jésus, comme une fois le Fils servait le Père. Et il imprime aussi ce caractère sur tous ceux qu'il emploie comme ses instruments: il en fait des *serviteurs,* et nous l'avons déjà dit, non pas ses serviteurs, mais les serviteurs *de Christ*. Chacun est responsable envers Christ de l'exercice de son don et est appelé à l'exercer où et comme le Seigneur le veut, et comme Dieu a placé chaque membre dans le corps (verset 18). Nul n'est indépendant, et nul ne peut dire à l'autre: «Je n'ai pas besoin de toi» (verset 21).

Il y a donc dans le corps une sérieuse responsabilité personnelle jointe à une pleine liberté personnelle, et pourtant aussi une dépendance réciproque à laquelle nul ne peut se soustraire. Un apôtre pouvait, en raison de ses dons et du fait qu'il était revêtu d'une puissance extraordinaire, ordonner, conduire, gouverner, etc., et même, sur la base de révélations directes de la part du Seigneur, donner des commandements à l'Eglise, mais avec tout cela il restait non seulement lui-même un serviteur dépendant, et ne portait aucune atteinte à la responsabilité personnelle envers le Seigneur du membre le plus faible de Son corps. Si tous devaient obéissance à un tel commandement, cela provenait seulement de ce que c'était un commandement *du Seigneur*. Quel que fût le caractère du don, celui d'un apôtre, d'un prophète, d'un docteur, des dons de guérison, d'aides ou de gouvernement — le porteur du don restait responsable de son exercice envers Christ, le Seigneur, et ce n'est qu'en tant qu'il l'administrait fidèlement, dans sa dépendance, que son don était utile à l'ensemble et profitait au bien et à l'édification du corps. Or, comme il en était alors, il en est encore aujourd'hui en principe, malgré l'infidélité et la ruine.

Je voudrais, à cette occasion, signaler une expression fausse ou une manière de voir inexacte que l'on rencontre fréquemment. On parle du *droit* que chacun possède d'exercer son don. Ce mot, ou plutôt la pensée qu'il exprime, qu'un homme a le droit de faire sa volonté sans qu'un autre puisse s'y opposer, est totalement étranger au christianisme. Sans doute, nul n'a le droit de se mêler d'une chose que je fais par obéissance à un commandement formel de Dieu — «il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes» — mais quand on dit que tout croyant a le droit de parler dans l'assemblée, on affirme une chose qui contredit directement la nature du christianisme. Nous avons été sanctifiés *pour l'obéissance* de Jésus Christ. L'assemblée n'est pas un endroit où l'homme pourrait faire valoir des droits et où il y aurait place pour sa volonté. Le Saint Esprit seul a le droit et le pouvoir de distribuer à chacun *comme il veut,* et nous avons la responsabilité de servir le Seigneur en soumission selon l'intention du Saint Esprit, et non pas pour *nous* complaire en cela, mais pour sa glorification et pour le profit des *autres*. «Or à chacun est donnée la manifestation de l'Esprit *en vue de l'utilité*» (verset 7). Le don ne nous confère donc pas un *droit,* mais nous place plutôt sous une *responsabilité* envers le Seigneur. D'autres ont la responsabilité de le reconnaître, mais c'est autre chose.

En outre, je répète encore une fois, que les dons ne sont pas le Saint Esprit lui-même, bien qu'ils soient distribués *par* lui. Ils doivent servir à l'accomplissement des conseils de grâce de Dieu pour le rassemblement et l'édification de l'assemblée. Quand donc, par exemple, le don des langues, dont les Corinthiens étaient si fiers, s'exerçait en un lieu où il n'y avait personne à qui il pût être utile, il n'était rien autre qu'une folie enfantine. Les esprits des prophètes aussi — et la prophétie était le don le plus désirable (comparez 14: 1) — *étaient soumis aux prophètes*. Les Corinthiens avaient introduit le désordre par leur folie et leur amour propre. Et combien cela arrive souvent de nos jours! L'apôtre ne devrait-il pas aussi crier aujourd'hui à bien des croyants: «Frères, ne soyez pas des enfants quant à l'intelligence»?

Il est aussi très important de remarquer que le Saint Esprit, considéré comme habitant soit dans l'individu, soit dans l'Assemblée entière, nous conduit toujours *par la Parole* et d'accord avec elle. Tout comme l'individu qui se laisse conduire par l'Esprit, reçoit de la Parole les enseignements et les instructions nécessaires, les manifestations de la puissance de l'Esprit dans l'assemblée seront et devront toujours être d'accord avec la parole de Dieu. C'est là une pierre de touche sérieuse et importante pour tout ce qui prétend au service du Seigneur, tant dans l'assemblée qu'au dehors. «Obéissance», soumission sans réserve à la volonté révélée, telle est la condition sans laquelle nul service réellement agréable à Dieu ne peut être accompli. Le dévouement et le zèle d'une part, et de grands résultats d'autre part, ne sont pas une preuve de la réalité du service d'un homme. Pour ceci, comme pour toute autre chose, notre Seigneur nous a donné un modèle parfait. Il fut *obéissant,* et *vécut de toute parole* sortie de la bouche de Dieu. C'était là sa perfection comme homme et comme serviteur. Maintenant, sans doute, il a pris une place de gloire et de puissance, et comme homme glorifié, exalté, comme vainqueur du pouvoir de Satan, il a donné des dons à ses disciples. Mais, quoique étant des vases de cette puissance qui lui appartient, ils restent néanmoins responsables en tout temps d'accomplir leur service dans la dépendance de leur Seigneur, dont ils sont les serviteurs, dans la soumission à sa Parole et à sa gloire, soit comme témoins de l'Evangile envers le monde, soit en édification pour l'Assemblée.

De cette responsabilité envers notre Chef glorifié dépend aussi l'obligation de «ne pas éteindre l'Esprit», ni «mépriser les prophéties» (1 Thessaloniciens 5: 19, 20). Les exhortations: «Ne contristez pas l'Esprit», et «Soyez remplis de l'Esprit», nous les avons déjà considérées en relation avec la responsabilité *individuelle* du croyant, comme le temple du Saint Esprit. «Eteindre l'Esprit» est une chose qui se rapporte plutôt à l'assemblée, aux croyants collectivement. Comme les manifestations de l'Esprit sont données pour l'utilité de tous, tous aussi doivent les reconnaître et ne pas mépriser les prophéties, même quand il plairait à Dieu de se servir du plus simple, du plus ignorant, du plus pauvre frère comme Sa bouche et son instrument. Mépriser les prophéties, critiquer et juger sans amour, rechercher des discours pleins de sagesse et de science humaine, tout cela sert *à éteindre l'Esprit,* à le réduire complètement au silence dans une assemblée. Chacun sait de quelle manière nuisible cela s'est produit dans l'histoire de l'Eglise chrétienne, mais le danger de retomber dans le même piège est tout aussi grand aujourd'hui. Que le Seigneur donne à tous ses bien-aimés de retourner simplement et sincèrement aux principes divins qui prévalaient dès l'origine, comptant sur lui avec une simplicité d'enfants. Il est puissant et prêt à donner tout ce qui est nécessaire, et il se glorifiera partout où il est reconnu lui seul comme Seigneur et où l'on s'attend à la puissante opération de son Esprit en grâce. Ce n'est pas à nous de faire quelque chose de nouveau, mais de reconnaître ce que l'Esprit a formé et n'abandonnera plus jamais; car sa demeure et son activité se basent non sur la fidélité de l'homme, mais sur l'oeuvre de Christ et sur la fidélité immuable de Dieu. Ce qu'il nous faut, c'est d'agir par la foi selon la parole de Dieu, de nous purifier de tout ce qu'il condamne et d'être fidèles à ce que Dieu lui-même a donné. S'il y a, ne fût-ce que deux ou trois en un lieu, prêts à agir ainsi, Dieu les reconnaîtra.

Que personne ne dise: Ce sont des choses dont je ne m'inquiète pas! Mon salut et le salut des autres, c'est la chose importante. Plusieurs pensent et parlent malheureusement ainsi. Mais je voudrais leur demander: Où est votre coeur pour Christ et pour son Assemblée? Dieu n'a-t-il pas des pensées et des conseils plus élevés encore que de vous sauver, vous et d'autres, de la condamnation éternelle? N'est-il pas glorifié au-dessus de tout en Christ et dans son Assemblée? N'y a-t-il pas un mystère caché dès l'éternité dans le coeur de Dieu et qu'il a maintenant fait connaître à ses enfants? N'avez-vous point d'yeux pour «les richesses insondables de Christ?» N'a-t-il pas fait connaître «aux principautés et aux puissances dans les lieux célestes, la sagesse si variée de Dieu, par l'Assemblée?» Oh! bien-aimés frères et soeurs, votre coeur ne désire-t-il pas connaître mieux la volonté de Dieu et apprendre à la faire quant à ce qui est si cher et si précieux à Christ, son Assemblée?

Mais nous devons nous occuper encore un peu des différentes formes sous lesquelles l'Esprit se manifestait au milieu de l'Assemblée. A ce sujet nous lisons: «Car à l'un est donnée, par l'Esprit, la parole de sagesse; et à un autre, la parole de connaissance, selon le même Esprit; et à un autre, la foi, par le même Esprit; et à un autre, des dons de grâce de guérisons, par le même Esprit; «nous entendons encore parler plus loin de miracles, de prophéties, de discernements d'esprits, de différentes sortes de langues, d'interprétation des langues, d'aides, de gouvernements, etc.: (versets 8-10, 28). Tous ces dons étaient représentés dans l'Assemblée — la puissance de Dieu était présente — et, tandis qu'une partie de ces dons servait principalement à l'utilité de l'assemblée, d'autres devaient être des signes pour ceux du dehors. Ainsi tout particulièrement le don des langues. Il est dit spécialement de lui, qu'il n'était pas pour signe aux croyants, mais aux incrédules (14: 22). Et c'était, en effet, un signe glorieux de la grandeur de la grâce de Dieu, de son amour qui ne se limitait désormais plus à Israël seul, mais voulait faire annoncer à tous les peuples, en leur propre langue, ses grands actes de rédemption. Il en était de même du don de guérison, d'opérations de miracles; ils étaient des *signes* accompagnant la prédication de la Parole, plutôt que des dons de grâce destinés aux croyants (Hébreux 2: 4).

«Mais le seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier, comme il lui plaît» (verset 11). Que ces paroles sont simples et claires, et pourtant qu'elles sont élevées et divines! Si les opérations de l'Esprit ne se manifestent plus aujourd'hui de la même manière que précédemment, cela ne vient pas de ce que l'Esprit n'est plus là dans la même plénitude, ou de ce qu'il ne désire plus glorifier Christ comme dans les premiers jours de l'Eglise, mais en partie de ce que ces dons ont servi à leur but, en partie aussi de ce qu'ils ne peuvent plus trouver à s'exercer dans la même force que précédemment, parce que l'Esprit est entravé par la ruine de l'Eglise et l'infidélité des croyants. Tous les dons nécessaires «en vue de la perfection des saints pour l'oeuvre du service, pour l'édification du corps de Christ», seront gardés jusqu'à la fin du séjour de l'Eglise sur la terre; car le Seigneur est fidèle et il nourrit et soigne son corps, aussi longtemps que celui-ci a besoin de nourriture et de soins (Ephésiens 4: 11, 12, etc.). Mais n'oublions pas, à côté de toutes les grandes choses que le Seigneur fait de nos jours, que l'Eglise est en ruine et qu'au milieu de la décadence générale, il n'y a plus ici-bas qu'un résidu croyant, avec «peu de force».

«Car de même que le corps est *un* et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont *un seul* corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'*un seul* Esprit, pour être *un seul* corps… et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'*un seul* Esprit» (versets 12, 13). *Ainsi aussi est le Christ* — merveilleuse parole! Il n'est pas dit: ainsi aussi est l'Assemblée, ou: le Christ *et* l'Assemblée, mais: *le Christ*. C'est le «nouvel homme» des conseils de Dieu qui est ici devant nous, et l'Assemblée est son corps. Bien qu'il y ait dans ce corps plusieurs membres, ayant tous reçu des dons spéciaux destinés à des fonctions et à des services spéciaux, ils forment cependant tous ensemble *un seul* corps, ils sont tous baptisés par *un seul* Esprit pour ce seul corps, ils ont tous été rendus participants de ce seul Esprit, ils ont tous été abreuvés d'*un seul* Esprit. Le Saint Esprit est la force vivante qui pénètre tous les membres de ce corps composé de Juifs et de gentils, «les nations étant cohéritières et d'un même corps et coparticipantes de sa promesse dans le Christ Jésus» (Ephésiens 3: 6). Tous ceux qui ont été sauvés par la grâce de Dieu depuis la mort et la résurrection de Christ, tous ceux qui ont cru en Jésus, ont été introduits dans la composition de ce corps. Pas un ne manque. Tous ont été baptisés par le Saint Esprit et non pas pour être désormais des individus isolés, mais pour appartenir au corps que le Saint Esprit est venu former ici-bas. Chaque chrétien possède et conserve sans doute des bénédictions personnelles dans ses relations avec Dieu, mais, à côté de cela, Dieu nous a placés tous ensemble sur un terrain commun, et cela non pas seulement comme *un seul* peuple, ou comme enfants *d'une seule* famille, bien que ces deux choses soient vraies, mais comme membres *d'un seul* corps, inséparablement unis à la Tête, et entre eux.

Cette précieuse vérité est une affaire *de foi,* aussi bien que le salut, l'affranchissement ou l'adoption; sa mise en évidence et sa réalisation par le croyant ne peuvent provenir que de la foi et en même temps d'un renoncement continuel à lui-même. Mais nous savons qu'elle est excessivement précieuse au coeur de Dieu, et que le Fils de Dieu a dû laisser sa vie pour la mettre en lumière.

Je demanderai de nouveau à mon lecteur croyant: Sais-tu que tu es un membre du corps de Christ? Et si tu le sais, te conduis-tu en conformité avec ce fait? La présence du Saint Esprit est tout aussi certaine aujourd'hui qu'au temps où l'apôtre écrivait ses épîtres. Ne devrais-tu donc pas reconnaître avec joie l'unité qu'il a formée, t'y soumettre et régler ta conduite en conséquence? Tous ceux qui font cela en sincérité, atteindront sûrement un seul et même but. Le Saint Esprit opère et dirige, encore aujourd'hui, de la même manière, si ce n'est avec la même puissance qu'auparavant, là où on lui permet d'agir, et la parole de Dieu n'a pas changé davantage. Ah! si les croyants étaient seulement tous en simplicité soumis à la parole de Dieu! Le Saint Esprit aurait bientôt réveillé en eux tous *une seule* conviction, *une seule* pensée, et les conduirait tous par le *même chemin*. Mais, la chair, le moi, sont si actifs! C'est pour cela que leurs opinions s'éloignent et s'écartent tant les unes des autres. Oh! que nous puissions du moins rompre avec tout ce qui contre-dit la parole de Dieu, avec tant d'organisations et de traditions humaines opposées à la vérité, qui entravent l'action de l'Esprit et donnent à l'homme une place qui ne lui appartient pas!

Au verset 18 de notre chapitre, nous lisons: «Mais maintenant Dieu a placé les membres — chacun d'eux — dans le corps, comme il l'a voulu», et après (verset 24 et suivants): «Mais Dieu a composé le corps… afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient un égal soin les uns des autres… Or vous êtes le corps de Christ et ses membres chacun en particulier». Le corps n'est pas *un* membre, mais plusieurs, et tous ont besoin les uns des autres et sont utiles à la place même que Dieu leur a assignée, que ce soit la main, le pied, l'oeil ou l'oreille. Chacun a sa fonction spéciale, et tous sont nécessaires, les faibles comme les forts. Quelle heureuse harmonie pourrait et devrait régner dans ce corps! Mais, déjà alors malheureusement, il se montrait du désordre et de la désunion, et depuis les divisions et les partis ont pris le dessus; les chrétiens sont séparés les uns des autres. Mais, Dieu soit loué! le Saint Esprit agit toujours; il est suffisant pour tous les temps et toutes les circonstances. Bien que tout soit faible et misérable, l'Esprit n'est pas affaibli, et pour nous, tout dépend de ceci: Croyons-nous à la présence et à l'activité du Saint Esprit, et jusqu'à quel point sont-elles une réalité pour nous? C'est un fait connu, riche en bénédictions, qu'aujourd'hui encore il distribue ses dons comme il veut, et des dons divers, à l'un ceci, à l'autre cela, en sorte qu'il est occupé plus que jamais à rendre de nouveau vivante dans les coeurs des croyants la vérité de l'unité du corps. Reconnaissons donc avec gratitude et sans jalousie ses dons si variés, où qu'ils se montrent; louons le Seigneur et prions-le aussi, pour que ceux qui possèdent ces dons, (et avec eux tous les bien-aimés enfants de Dieu) reconnaissent toujours plus que Dieu leur a donné une place *dans le corps,* et que leur activité, qu'ils soient évangélistes, pasteurs ou docteurs, devrait être dirigée exclusivement en vue du rassemblement et de l'édification des membres *du corps, de l'Assemblée!* Que Dieu nous donne à tous une intelligence plus profonde du *«mystère du Christ»*. Il peut faire bien au delà de tout ce que nous pouvons demander et penser. «A lui soit la gloire dans l'Assemblée, dans le Christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles! Amen!»

Dans le cours de notre méditation, nous avons cité plusieurs fois des versets du chapitre 4 de l'épître aux Ephésiens. Jetons encore un regard sur cette importante et riche portion de la Parole. La vérité du corps de Christ y est aussi au premier plan, mais d'une autre manière qu'en 1 Corinthiens 12 et 14. Tandis que, dans ces chapitres, l'Eglise, corps de Christ, est considérée comme scène de l'activité du Saint Esprit *ici-bas* — il est en elle maintenant, il opère dans le corps selon la puissance *de Dieu,* et en quelque mesure comme serviteur *du Seigneur* — en Ephésiens 4, nous la trouvons exclusivement dans sa relation avec la tête *dans le ciel*. Il n'y est donc nullement parlé de l'activité du Saint Esprit, ni des membres et de leurs diverses fonctions; le sujet n'est pas non plus l'administration intérieure, ni le service de l'Assemblée, mais plutôt l'amour de Christ pour son corps, sa tendre sollicitude pour chacun de ses membres. Il nourrit et soigne l'Assemblée comme sa propre chair. Il est monté en haut, et son corps, bien qu'il se trouve de fait sur la terre, est vu, quant à sa relation avec lui, comme un avec lui dans les lieux célestes. C'est *lui* aussi qui fournit les dons à son corps. Lui, qui est monté au-dessus de tous les cieux, et qui maintenant remplit tout en tous, est la source qui ne tarit jamais, de laquelle découle pour le corps tout ce dont il a besoin. «Mais, à chacun de nous, la grâce a été donnée, *selon la mesure du don de Christ*» (verset 7, comparez aussi versets 8 et 11). C'est une chose toute naturelle, que lorsque sa personne est au premier plan, nous soyons aussitôt mis en relation avec le ciel, tandis que nos regards sont dirigés sur la terre quand il est parlé du Saint Esprit, car l'Esprit opère ici-bas dans l'Eglise, à la gloire de Dieu.

Pour le même motif, nous constatons ici l'absence des dons qui étaient des signes de la puissance de Dieu en face du monde, qui avaient à faire avec le mal dans l'assemblée, qui servaient à tenir la chair en bride: les langues, les dons de guérison, les opérations de miracles, les aides, les gouvernements. Par contre, ceux qui ont pour objet le rassemblement et l'édification de l'Eglise, sont énumérés au complet. Nous trouvons les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs. L'amour de Christ pour son Assemblée et ses tendres soins pour elle, sont donc ici la chose principale, et, d'accord avec cela, ce qui est donné à l'Eglise pour manifester sa relation avec un Christ céleste, pour l'élever dans les lieux célestes, pour la faire parvenir en Esprit à la mesure de la stature de Christ, étant ainsi gardée de toute influence d'erreur et de doctrines étrangères, et croissant dans son caractère céleste et dans Sa plénitude. Tel est ici le caractère des dons; ils doivent servir «en vue de la perfection des saints, pour l'oeuvre du service, pour l'édification du corps de Christ». Ils doivent rester jusqu'à la fin, tandis que cette assurance n'est pas donnée pour les langues et pour tout ce qui est appelé les opérations de miracles (\*). Tout ce qui est nécessaire pour le bien de l'Eglise, tandis qu'elle est ici-bas, ce qui opère sur le coeur et la conscience, et produit l'intelligence et le discernement spirituels, le Seigneur le donnera jusqu'à ce que le but soit atteint. Quelle grâce de le savoir et de pouvoir compter en simplicité sur la parole de Dieu.

(\*) Au fond, tout don, comme venant d'en haut et produit par le Saint Esprit, est un don miraculeux.

Remarquons encore, quant aux divers dons mentionnés dans ce chapitre, que les *apôtres,* dans *un certain* sens, ne constituent pas une partie du corps; ils le *rassemblent,* comme envoyés directement du Seigneur dans ce but, et en vertu des pleins pouvoirs, qui leur avaient été divinement conférés; ils donnent des ordonnances et des directions à l'Eglise. Au chapitre 2, verset 20, ils sont, conjointement avec *les prophètes,* nommés le *fondement* du temple dont Christ est la pierre angulaire. La maison est, pour ainsi dire, bâtie sur eux. Leur oeuvre, comme ayant posé le fondement du temple selon les révélations reçues d'en haut, est achevée. Dans un autre sens, cela va sans dire, les apôtres avaient leur place dans le corps, aussi bien que tout autre membre. Outre l'apôtre Paul et les douze, il y a eu d'autres apôtres aussi, comme Barnabas, par exemple (comparez Romains 16: 7; Apocalypse 2: 2).

L'évangéliste a son travail dans le monde, mais toujours en rapport avec l'Assemblée. Bien que, dans son *oeuvre,* il soit, en un certain sens, indépendant d'elle, il reste cependant toujours, comme *personnalité,* dans une relation de dépendance à son égard. Mais l'Eglise ne devrait jamais *envoyer* des évangélistes. C'est l'affaire de Dieu seul, bien que ceux qu'il envoie, sortent du milieu d'elle. La parole de Dieu réunit les *pasteurs* et les *docteurs,* et par la nature de leur service, ils sont étroitement unis, car garder et paître, conduire et enseigner par la Parole, sont évidemment des oeuvres qui sont en relation entre elles. Le pasteur suit les brebis que l'évangéliste a rassemblées, il garde le troupeau, veille à son bien, s'oppose au mal qui pénètre, et cherche à maintenir les pieds des saints dans le sentier étroit en appliquant aux coeurs et aux consciences la Parole que le docteur annonce. Le docteur expose, enseigne, découpe bien la Parole de la vérité, il édifie par elle; il y fait pénétrer, il découvre les fausses doctrines, etc. Très souvent ces deux dons se trouveront réunis en *une seule* personne, ils se complètent et réciproquement et se pénètrent l'un l'autre de bien des manières.

Or tous ces dons, c'est le Seigneur qui les donne. Comme Homme glorifié, il a reçu des dons et il les distribue aux siens, et le pouvoir ténébreux de Satan ne peut rien contre lui, ni contre la puissance qui agit dans ses messagers. Satan est un ennemi vaincu. Lui qui retenait captif, a été lui-même mené en captivité, et le Dieu de paix le brisera bientôt sous nos pieds (Romains 16: 20).

## 9.  Le Saint Esprit dans le livre de l'Apocalypse

 «Grâce et paix à vous, de la part de Celui qui est, et qui était et qui vient, et de la part des sept Esprits qui sont devant son trône, et de la part de Jésus Christ, le témoin fidèle, le premier-né des morts, et le prince des rois de la terre!» (Apocalypse 1: 4, 5).

Il manquerait un trait important à ce tableau, si nous ne jetions, pour terminer, un regard sur la personne du Saint Esprit, telle qu'elle nous est présentée dans l'Apocalypse. Comme ce livre lui-même porte un caractère prophétique et judiciaire, de même le Saint Esprit apparaît ici essentiellement comme l'Esprit de prophétie, qui, étant lui-même dans le ciel, montre l'avenir aux croyants qui vivent sur la terre, et de plus, comme Esprit de jugement. Même dans les épîtres adressées aux sept assemblées de l'Asie mineure, considérées comme représentant l'Eglise dans sa responsabilité ici-bas, l'Esprit ne se trouve pas dans l'Eglise, mais il lui parle. Ce n'est pas l'Esprit qui habite dans le croyant individuellement, ou qui distribue des dons et agit dans l'Assemblée comme il veut; mais, comme le Seigneur lui-même est vu dans un caractère sacerdotal et judiciaire, marchant au milieu des sept lampes d'or, l'Esprit se tient dehors, juge et avertit les assemblées: «Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées».

Et tandis que, dans tous les autres écrits du Nouveau Testament, il n'est question que de l'Esprit ou *d'un seul* Esprit, nous lisons d'emblée dans l'Apocalypse (sans doute en rapport avec le septuple pouvoir spirituel d'Esaïe 11: 2), qu'il y a *sept* Esprits devant le trône de Dieu. Cette apparition est si frappante qu'elle montre au lecteur attentif du livre de l'Apocalypse, qu'il se trouve sur un terrain tout nouveau. Le temps de la grâce de Dieu, dans lequel il a révélé le mystère merveilleux de Christ et de l'Assemblée, caché en Lui dès les siècles et les générations, est passé; le temps du jugement est venu. Dieu lui-même apparaît sur le trône de jugement; tout ce qui est dans le ciel et sur la terre est jugé: l'Eglise, l'homme comme tel, les puissances du monde, les démons, etc. Et quand le prophète voit les «sept esprits», cela nous montre les côtés si variés de la perfection de l'Esprit, tels qu'ils se déploient dans les voies du gouvernement de Dieu envers cette terre et ses habitants; c'est pour cela aussi qu'il est vu «devant le trône de Dieu». Au chapitre 4, il apparaît sous l'image de «sept lampes de feu» brûlant devant le trône et, au chapitre 5, les sept yeux de l'Agneau prêt à ouvrir le livre de l'héritage et à en briser les sceaux, sont appelés «les sept Esprits de Dieu envoyés sur toute la terre». Le but de l'opération de Dieu n'est plus grâce et bénédiction, mais un juste jugement exercé avec un pouvoir divin et en pleine connaissance de cause. L'Esprit est devant nous, non pas comme le don précieux de Dieu à son Eglise, mais comme l'énergie active du pouvoir judiciaire de l'Agneau, comme l'Esprit de jugement qui sonde et amène tout à la lumière. Il y aura bien aussi, dans ces jours affreux, des croyants sur la terre, des hommes nés de nouveau par la puissance de l'Esprit, conduits par lui et fortifiés dans leur témoignage; mais le caractère de son activité en eux est tout autre que maintenant. Tandis qu'aujourd'hui il habite dans les croyants comme un Esprit de communion et les introduit dans toute la plénitude de ce qui leur est donné en Christ, il opérera de nouveau, dans les temps de la fin, à la manière de l'Ancien Testament, et sera comme un Esprit de prophétie qui n'habite pas ici-bas, reliant les coeurs des rachetés avec le ciel, mais qui leur montrera l'avenir et ce qu'ils *recevront,* lorsque *Christ* apparaîtra et anéantira leurs ennemis. De là aussi l'appel des saints de la fin à la vengeance divine.

Mais à la fin du livre, quand le cercle des communications prophétiques sur les voies de Dieu en jugement est clos, le Seigneur se tourne vers son Assemblée ici-bas, et s'annonce à elle en rapport avec son espérance céleste, comme l'étoile brillante du matin, et nous lisons: «*L'Esprit* et *l'Epouse* disent: Viens!» Ce ne sont plus sept Esprits qui, comme des lampes de feu, brûlent devant le trône de Dieu, les symboles du jugement n'effraient pas nos regards; non, c'est la personne si bien connue de l'Epouse, le Saint Esprit envoyé du ciel ici-bas, le Messager divin qui doit l'amener d'un pays lointain à l'Epoux bien-aimé, qui l'a soigneusement conduite à travers le désert, et est sur le point d'atteindre au terme de sa mission. En pleine harmonie avec les sentiments de l'Epouse, il désire quitter cette terre et amener l'Epouse, fruit de son activité, là où, aux côtés du Fils de Dieu, délivrée de tout danger et de toute tentation, elle siégera en gloire d'éternité en éternité.

«Qui est cet homme qui marche dans les champs à notre rencontre?» demandait jadis Rebecca, lorsque arrivée de son long voyage, elle vit Isaac venir à elle; et Eliézer répondit: «C'est *mon seigneur*». Il en sera bientôt de même, — oh! qui pourrait saisir les délices de cette heure? — notre voyage finira; notre fidèle Seigneur viendra au-devant de nous, et l'Esprit Saint qui, durant le long pèlerinage dans le désert, a si souvent fortifié nos coeurs et nos mains en nous parlant de Jésus, dirigera les yeux de tous sur Celui qu'il est venu glorifier.

Cher lecteur, nous avons médité ensemble un sujet merveilleux, et tu sentiras avec moi que nous n'avons que bien peu pénétré dans ses profondeurs et ses hauteurs, que nous n'avons que bien légèrement effleuré la gloire de la personne sublime et divine du Saint Esprit. Mais Dieu soit loué de ce qu'il nous a donné de la discerner et de la comprendre un peu! Il est puissant pour donner davantage; et ce peu que nous pouvons saisir, réveille en nous le désir de la perfection et nous fait pressentir la plénitude placée devant nos coeurs et préparée pour nous. Et si nous demandons quel est le centre de toute cette plénitude glorieuse, l'objet et le but de toute l'activité du Saint Esprit, le commencement et la fin de toutes les voies de Dieu? la réponse est: *Jésus — Jésus — Jésus!* Celui qui dit: *«Moi, Jésus,* j'ai envoyé mon ange… *Moi, je suis la racine et la postérité de David, l'étoile brillante du matin»*.

«**Et l'Esprit et l'Epouse disent: Viens! Et que celui qui entend, dise: Viens. Et que celui qui a soit, vienne; que celui qui veut, prenne gratuitement de l'eau de la vie!**»